

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GESTION DES PMO

PAR

VALÉRIE VILLENEUVE

BACCALAURÉAT EN SCIENCES SOCIALES

**FACTEURS DE LOCALISATION DES IMMIGRANTS ENTREPRENEURS
FRANCOPHONES ET POTENTIEL ATTRACTIF DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

NOVEMBRE 1996



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

Le bilan économique du Saguenay-Lac-St-Jean est alarmant. À titre d'exemple, l'agglomération urbaine du haut Saguenay possède le plus haut taux de chômage au Canada. La situation exige de trouver des moyens pour dynamiser la région. La régionalisation des immigrants entrepreneurs en est un.

Pour assurer le succès de la régionalisation, il doit y avoir concordance entre les besoins des immigrants et les possibilités régionales. À cet effet, il était nécessaire de savoir si le Saguenay-Lac-St-Jean disposait du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs. Pour y arriver, nous devions d'abord connaître les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné.

Notre recherche inclut cinq chapitres de présentation: le premier définit la problématique, le deuxième introduit le corpus théorique et la recension des écrits, le troisième expose la méthodologie suivie pour vérifier les hypothèses soulevées. Les quatrième et cinquième chapitres présentent, quant à eux, les résultats de notre recherche en fonction des objectifs fixés.

Deux enquêtes furent réalisées pour recueillir les données de notre recherche. Une s'est d'abord effectuée auprès de 29 immigrants entrepreneurs francophones pour connaître les facteurs d'attraction qui les incitent à se localiser en un lieu donné. Un questionnaire devait être préalablement construit avant d'amorcer l'enquête. Aucune des études recensées offrait référence sur ce plan. Une autre fut produite subséquemment pour vérifier, à l'aide de documentations régionales et à partir des résultats de localisation obtenus, les potentialités du Saguenay-Lac-St-Jean. L'analyse descriptive a été privilégiée pour traiter l'ensemble de nos données.

Les résultats obtenus sur les facteurs de choix de localisation ont confirmé notre première hypothèse de recherche. Les facteurs incitatifs de localisation sont de nature diverse. Ils se définissent en terme de qualité de vie, de prix de revient, de famille et de réseaux de contacts. Les résultats montrent aussi toute l'importance accordée par nos répondants aux facteurs extraéconomiques de localisation. Les facteurs économiques sont, pour leur part, des agents incitatifs de second ordre.

Les résultats obtenus sur le potentiel régional ont confirmé que partiellement notre seconde hypothèse. Ils ont démontré que le Saguenay-Lac-St-Jean ne dispose pas de tout le potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs. L'enquête a tout de même dénombré plusieurs atouts qui rendent cette région attractive. Les atouts découlent surtout de la qualité de vie mais aussi des ressources économiques. Une concordance s'est ainsi faite entre le vouloir des immigrants entrepreneurs et les possibilités du Saguenay-Lac-St-Jean rendant ainsi la régionalisation possible.

REMERCIEMENTS

Je tiens à témoigner mes sentiments de reconnaissance aux personnes qui ont rendu possible ce mémoire.

Tout d'abord, mes remerciements vont à Monsieur Marc-Urbain Proulx, mon directeur de recherche, pour son support académique et sa rigueur scientifique. Que Madame Normande Lapointe, femme de tête et de coeur, trouve ici l'expression de mes sentiments de reconnaissance pour ses nombreux encouragements.

Mes remerciements vont aussi à la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels pour leur soutien académique et financier.

Je remercie également les immigrants entrepreneurs qui ont bien voulu répondre à mon questionnaire. Sans eux ce mémoire ne serait pas.

Que mon conjoint Jean trouve ici l'expression de mes sentiments d'amour et de reconnaissance pour ses judicieux conseils et son appui incalculable. Ce mémoire, je le lui dédie.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: PROBLÉMATIQUE	4
1.1 État de la question	4
1.2 Objectifs et questions de recherche.....	20
1.3 Limites de la recherche.....	22
CHAPITRE II: CADRE THÉORIQUE	24
2.1 La théorie de localisation	26
2.1.1 Les principes de localisation	27
2.1.2 L'aspect limitatif de la théorie de localisation	30
2.2 Les écrits de localisation.....	32
2.2.1 La dimension économique	36
2.2.2 La dimension extraéconomique.....	40

2.2.3 Les facteurs personnels de localisation des immigrants toutes catégories (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés).....	45
2.2.3.1 Les facteurs de localisation des immigrants d'affaires	45
2.2.3.2 Les études de régionalisation de l'immigration	49
CHAPITRE III: MÉTHODOLOGIE.....	54
3.1 Présentation des composantes de recherche	54
3.2 Hypothèses de recherche	57
3.3 Plan d'échantillonnage	58
3.3.1 Population d'enquête	59
3.3.2 Cadre d'échantillonnage, échantillon et méthode d'échantillonnage....	61
3.4 Instrument de recherche.....	62
3.5 Collecte des données	64
3.6 Méthode utilisée pour traiter les données	67
3.7 Limites de l'enquête	70
CHAPITRE IV: PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	73
4.1 Activité de l'entreprise immigrante et secteur économique choisi	73
4.2 Les facteurs de choix de localisation	76
4.2.1 Les facteurs incitatifs de localisation.....	77
4.2.2 Intérêt des répondants à établir leur entreprise en dehors de la région centrale de Montréal	85
4.3 La situation de vie des immigrants entrepreneurs interrogés.....	86
CHAPITRE V: ENQUÊTE SUR LE POTENTIEL ATTRACTIF DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	98

5.1 Les forces et les faiblesses du Saguenay-Lac-St-Jean	98
5.2 Conduite de l'enquête	103
5.3 Le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean	105
CONCLUSION	116
BIBLIOGRAPHIE	122
ANNEXES:	
ANNEXE 1: LETTRE DE PRÉSENTATION, QUESTIONNAIRE ET DONNÉES DU QUESTIONNAIRE	129
ANNEXE 2: DESCRIPTIF RÉGIONAL	137

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Répartition de la population immigrée selon les régions métropolitaines de recensement du Québec, 1991	5
Tableau 1.2 Immigrants entrepreneurs selon le niveau des investissements Québec, 1992 et 1993.....	11
Tableau 1.3 Immigrants entrepreneurs selon le niveau des emplois créés Québec, 1992 et 1993.....	12
Tableau 1.4 Immigrants entrepreneurs selon le secteur d'activité économique Québec, 1992 et 1993.....	13
Tableau 1.5 Objectifs généraux et spécifiques de recherche.....	21
Tableau 2.1 Facteurs types de localisation	34
Tableau 2.2 Cadre conceptuel spécifique aux immigrants entrepreneurs	53
Tableau 3.1 Motifs de non-réponse de l'enquête	65
Tableau 4.1 Degré d'importance des facteurs de localisation pondérés	78
Tableau 5.1 Facteurs de localisation et potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean.....	106

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 Langues des 3 007 immigrants dénombrés au Québec en 1991-1992 projetant devenir entrepreneurs.....	15
Graphique 1.2 Pays de naissance des 3 007 immigrants dénombrés en 1991-1992 projetant devenir entrepreneurs.....	16
Graphique 1.3 Dernier pays de résidence des 3 007 immigrants dénombrés au Québec en 1991-1992 projetant devenir entrepreneurs	16
Graphique 4.1 Secteur économique des 14 entreprises actives de l'enquête.....	74
Graphique 4.2 Secteur économique des 15 entreprises non actives de l'enquête.....	75
Graphique 4.3 Temps d'habitation des 29 répondants en province québécoise.....	87
Graphique 4.4 Pays de naissance des 29 répondants.....	88
Graphique 4.5 Dernier pays de résidence des 29 répondants	89
Graphique 4.6 Âge des 29 répondants	90
Graphique 4.7 Statut civil des 29 répondants.....	91
Graphique 4.8 Niveau de connaissance parlée du français	92
Graphique 4.9 Niveau de connaissance écrite du français.....	93
Graphique 4.10 Religions des 29 répondants.....	94

INTRODUCTION

Les régions périphériques du Québec vivent d'importants bouleversements socio-économiques (Côté, 1991). Certaines d'entre elles sont témoins de changements majeurs dans leur structure industrielle. C'est le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La prédominance de la grande entreprise caractérise l'activité économique de cette région. Un mouvement de restructuration est toutefois en cours, dans les activités de la grande entreprise, ce qui engendre une diminution de l'emploi dans ce secteur. Cette réorganisation occasionne un marasme dans l'économie montrant, en autres, la dépendance du milieu régional à la grande entreprise.

Dans un contexte de décroissance économique, il est capital que le Saguenay-Lac-St-Jean trouve des moyens pour se dynamiser. C'est dans cette perspective que l'implantation d'entreprises immigrantes en région peut devenir une avenue possible de relance économique. Il semble, de fait, que certains immigrants stimulent l'économie en créant des emplois, en développant des entreprises et en activant la demande intérieure (Lamoureux, 1987). Un problème de taille se pose toutefois aux régions périphériques du

Québec qui désirent profiter du dynamisme des immigrants entrepreneurs; la majorité d'entre eux se regroupe dans la région montréalaise (MAIICC, 1994).

Selon Fisher (1994), pour que la collectivité parvienne à attirer sur son territoire des activités représentant un potentiel d'emplois, elle doit répondre aux besoins des entreprises visées. C'est dans cette perspective que l'identification des facteurs attractifs de localisation devient nécessaire pour connaître les besoins des immigrants entrepreneurs. Cette opération est doublement avantageuse pour les régions périphériques qui désirent attirer ce type d'entrepreneurs. Elle permet de mesurer le degré de présence sur leur territoire des facteurs recherchés par les immigrants entrepreneurs et éventuellement, développer les facteurs qui manquent au milieu. Elle donne par la suite les pistes à suivre pour entreprendre des campagnes d'incitation à l'établissement.

Cette recherche veut contribuer à l'avancement des connaissances sur les facteurs d'attraction des immigrants entrepreneurs en vue d'une perspective de régionalisation. Elle est tout particulièrement guidée par deux objectifs centraux. Le premier est d'isoler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné. Le second est de vérifier à partir des facteurs isolés le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean.

Peu d'études se sont penché sur les facteurs attractifs de localisation des immigrants entrepreneurs et celles consultées ont toutes un caractère succinct (Brenner et Toulouse 1988; Centre de la PME de l'Université de Hull, 1993; Gouvernement du Québec, 1993; Helly et Ledoyen, 1994; Laroche, 1993; Zins Beauchesne et associés, 1991). Les études consultées présentent la famille comme le facteur principal. La bonne qualité de vie, la possibilité de se trouver du travail, le caractère francophone, les réseaux et les occasions d'affaires en constituent d'autres.

Ce mémoire comporte en tout cinq chapitres. La problématique de notre sujet constitue l'objet du premier. Les deux chapitres subséquents présentent, respectivement, le cadre d'analyse et la méthodologie suivis. Le quatrième chapitre expose les données de localisation tandis que le dernier fait un portrait du Saguenay-Lac-St-Jean en regard des facteurs de localisation recherchés par les immigrants entrepreneurs.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 ÉTAT DE LA QUESTION

La population québécoise entretient, depuis plusieurs années, des discours positifs face à la venue d'immigrants sur son territoire. L'immigration est ainsi perçue comme un des facteurs déterminants pour contrer le phénomène de décroissance démographique (Boisclair et Klein, 1993; Helly, 1992; MCCI, 1991; Lamoureux, 1987; Manègre, 1992)¹ et pour dynamiser l'économie du Québec (Helly, 1992; Lamoureux, 1987; Manègre, 1989; MCCI, 1991).

Les instances politiques ont ainsi mis sur pied des programmes pour inciter les immigrants à venir s'établir au Québec. D'après le recensement de 1991, il semble bien que les politiques d'incitation aient porté fruits. De fait, 591 210 québécois faisaient partie de la population immigrée en 1991, soit 8,7 % de la population totale qui est de 6

¹Les années 1959 à 1986 sont marquées par une chute dramatique du taux de fécondité: celui-ci passe de 3,9 enfants par femme à un taux de 1,4 enfant. En 1990, il se chiffrait à 1,6 enfant tandis que le seuil de remplacement des générations se situait lui, à un taux de 2,1 enfants par femme (Helly, 1992).

810 300 individus. Lors du recensement de 1986, la population immigrée était de moindre importance; elle se chiffrait à 527 135 individus, soit 6,2% de la population québécoise (MAICC, 1993).

Ces politiques d'attraction des immigrants ont profité toutefois, dans une large mesure, à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal comme en témoignent les statistiques du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (1993). Selon les statistiques recensées en 1991, les populations immigrantes se concentrent à 88% dans la RMR de Montréal avec une population totale de 520 535 immigrés. Les RMR de Québec et de Hull se partagent respectivement 2,4% et 2,1% de la population immigrée. Viennent ensuite les RMR de Sherbrooke (0,9%), Trois-Rivières (0,3%) et Chicoutimi-Jonquière (0,2%).

Tableau 1.1

Répartition de la population immigrée selon les RMR du Québec, 1991

RMR du Québec	Population immigrée (N)	Population immigrée (%)
Montréal	520 535	88,0
Québec	14 020	2,4
Hull	12 205	2,1
Sherbrooke	5 165	0,9
Trois-Rivières	1 720	0,3
Chicoutimi-Jonquière	1 170	0,2

Source: MAICC, *Population immigrée recensée dans les régions du Québec*, Montréal, octobre 1993, page 17.

La grande zone urbaine de Montréal exerce ainsi le lieu de concentration de la population immigrante. Cette concentration engendre des conséquences néfastes pour Montréal, pour la population immigrante et pour les autres régions du Québec. Dans une étude sur la régionalisation de l'immigration, le groupe Zins, Beauchesne et associés (1991) identifie trois conséquences découlant d'une trop forte concentration ethnique. La première se traduit par la manifestation de discordes sociales engendrant des phénomènes de rejet et de racisme. La deuxième consiste en l'apparition d'enclaves ethniques nuisant à l'intégration des immigrants à la société québécoise. Enfin, ce phénomène de concentration unique prive les autres régions du Québec de l'apport économique, culturel et démographique que peuvent amener les immigrants à nos sociétés.

Afin de remédier au déséquilibre distributionnel, le MAIICC a adopté certaines mesures correctives. Pour que les régions autres que Montréal bénéficient elles aussi des apports de l'immigration, le MAIICC a mis sur pied une politique de régionalisation de l'immigration. En plus d'équilibrer la distribution territoriale de la population immigrante, cette politique a également comme objectifs de favoriser une meilleure intégration à la société d'accueil et de faciliter l'apprentissage du français (Manègre, 1989).

Notre étude s'inscrit au cœur de la politique de régionalisation de l'immigration. Nous abordons ici le phénomène dans une perspective économique. Notre attention se porte tout particulièrement sur les régions périphériques qui assistent actuellement à des bouleversements socio-économiques importants. Ces régions comprennent la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du Québec. Les régions périphériques forment la grande majorité du territoire du Québec mais elles rassemblent seulement 14% de la population québécoise (Laroche, 1991). L'économie de ces régions repose principalement sur l'extraction et la première transformation des ressources naturelles. Le taux de chômage y est en général plus élevé que la moyenne provinciale. Enfin, les régions périphériques sont confrontées depuis plusieurs années à la décroissance de leur population causée principalement par l'exode des jeunes vers les grands centres, la baisse du taux de fécondité et le vieillissement de leur population.

Certaines régions périphériques assistent à des changements majeurs dans leur structure industrielle. C'est d'ailleurs le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La prédominance de la grande entreprise constitue un trait marquant l'activité économique de cette région. Toutefois, un mouvement de restructuration au sein des activités de la grande entreprise est en cours, ce qui occasionne une augmentation du

chômage régional. Cette réorganisation cause un marasme dans l'économie, révélant ainsi la culture ouvrière du milieu local et sa dépendance de la grande entreprise.

Certes, la venue de la grande entreprise et le courant d'industrialisation de l'Après-guerre ont donné au Saguenay-Lac-St-Jean un niveau de vie enviable. Mais aujourd'hui, dans un contexte de décroissance économique et sociale, il est capital que cette région trouve des moyens pour se dynamiser. C'est dans cette perspective que la régionalisation de l'immigration intègre les facteurs qui peuvent contribuer à la relance de l'activité socio-économique du Saguenay-Lac-St-Jean. Il semble, de fait, que certains immigrants stimulent l'économie en créant des emplois, en développant des entreprises et en activant la demande intérieure (Lamoureux, 1987).

Sans regard aux catégories d'admission des immigrants (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés) ou encore à l'origine ethnique, nous sommes conscients de la propension de plusieurs immigrants reçus au Québec à créer des entreprises (Brenner et Toulouse, 1992; Gasse, 1991). Nous délimitons toutefois notre population d'étude à la catégorie des indépendants et tout particulièrement à la sous catégorie des immigrants entrepreneurs. Pour être citoyen québécois, le candidat entrepreneur doit satisfaire à plusieurs exigences dictées par le gouvernement. Celui-ci doit posséder au moins trois ans d'expérience comme gestionnaire dans une entreprise rentable et licite. Il doit

également disposer d'un avoir net d'au moins 200 000\$ plus les frais de transport pour se rendre au Québec ainsi que les frais de subsistance pour lui et sa famille. Le candidat doit présenter un projet d'affaires réalisable et démontrer sa faisabilité au Québec. Ce projet d'affaires doit être réalisé dans les deux ans suivant son arrivée dans la province. Enfin, il doit faire un investissement significatif, participer activement à la gestion de son entreprise et créer au moins trois emplois. Bref, le droit permanent d'immigration du candidat est conditionnel au respect de toutes ces obligations (MCCI, 1993). Dans ce présent travail, deux raisons d'envergure motivent le choix des immigrants entrepreneurs comme population d'étude; ils sont facilement quantifiables et ils semblent posséder des atouts nécessaires au redressement économique des régions périphériques.

La création d'entreprises par les immigrants entrepreneurs offre beaucoup d'avantages pour une région ressource comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le drainage d'autres immigrants sur le territoire, la création d'emploi, le capital investi en entreprise, l'injection d'argent dans le circuit économique (taxes et consommation), les compétences des immigrants entrepreneurs en affaires, leurs savoir-faire relatifs à de nouveaux procédés de fabrication, leurs connaissances précieuses des autres marchés et des réseaux internationaux de commercialisation, leur capacité à parler des langues

étrangères constituent certes des avantages indéniables pour le milieu (Béland, 1992; CCCI, 1995; Gasse, 1991; MCCI, 1993; MCCI, 1993;).

De 1988 à 1993, le Canada a accueilli 19 978 requérants entrepreneurs. Le Québec est la province de destination privilégiée de ce groupe; 7 468 d'entre eux incorporent le territoire durant ces années. La Colombie-Britannique (5 232), l'Ontario (4 663) et l'Alberta (1 193) sont, dans l'ordre, les autres provinces de prédilection (Citoyenneté et Immigration Canada, 1994 dans CCCI, 1995). Pour les années 1991-1992, les données du MAIICC (1994) dénombrent un total de 3 007 immigrants admis au Québec dont l'occupation projetée est celle d'entrepreneur. Nous arrêtons toutefois notre survol statistique aux immigrants entrepreneurs ayant satisfait aux exigences du programme et obtenu la levée de leurs contraintes d'établissement. Il est certes plus facile de mesurer statistiquement et, de façon réaliste, les caractéristiques économiques des entreprises créées par ces immigrants. Citoyenneté et Immigration Canada a d'ailleurs mis sur pied un système de suivi des immigrants entrepreneurs admis au pays. Grâce à cette initiative gouvernementale, nous sommes aujourd'hui en mesure de quantifier leur portée contributive au sein de la province québécoise.

Au cours de la période 1989-1990, le Québec dénombre 549 immigrants entrepreneurs ayant totalement satisfait aux conditions d'établissement. La période

1992-1993 compte, pour sa part, 430 immigrants vivant la même situation (Citoyenneté et Immigration Canada dans CCCI, 1995). Le niveau d'investissement, les emplois créés et le secteur d'activité économique constituent les données les plus significatives et ce, pour la période la plus récente (1992-1993).

Les 430 immigrants entrepreneurs en question ont investi plus de 36 millions dans leurs entreprises. Toutefois, la majeure partie de ces investissements ne dépassent pas 100 000 dollars. Un entrepreneur sur cinq a investi entre 100 000 dollars et 200 000 dollars et près de 6% d'entre eux ont investi plus de 200 000 dollars dans leurs entreprises. Bref, la moyenne des sommes investies par entrepreneur est de 85 000 dollars.

Tableau 1.2

Immigrants entrepreneurs selon le niveau des investissements Québec, 1992 et 1993

Montant investi (\$)	Nombre	Pourcentage
0	5	1,2
1 à 49 999	132	30,7
50 000 à 99 999	185	43,0
100 000 à 199 999	82	19,1
200 000 ou plus	24	5,6
Non précisé	2	0,5
Total	430	100.00
Montant total investi (\$)	36 422 240	
Moyenne (\$)	84 703	

Source: Citoyenneté et Immigration Canada, Compilations spéciales, 3 juin 1994, dans Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, *L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants*, 1995, page 70.

Ces entrepreneurs ont créé ou maintenu un total de 1 010 emplois, dont 820 à temps plein et 190 à temps partiel.

Tableau 1.3

**Immigrants entrepreneurs selon le niveau des emplois créés
Québec, 1992 et 1993**

Nombres d'emplois créés	À plein temps		À temps partiel	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0	46	10,7	349	81,2
1	280	65,1	47	10,9
2	46	10,7	14	3,3
3	26	6,0	4	0,9
4	8	1,9	5	1,2
5 ou plus	22	5,1	9	2,1
Non précisé	2	0,5	2	0,5
Total	430	100,0	430	100,0
Nombre total d'emplois créés	820		190	

Source: Citoyenneté et Immigration Canada, Compilations spéciales, 3 juin 1994, du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, *L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants*, 1995, page 73.

Ces immigrants se dirigent principalement vers les industries à faibles valeurs ajoutées (Brenner et Toulouse, 1992; CCCI, 1995; Gasse; 1991; Helly, 1992; Lamoureux; 1988) qui subissent d'ailleurs de fortes pressions concurrentielles de la part d'un marché déjà saturé. Ces industries présentent toutefois un grand avantage; il y a peu de barrière à l'entrée, ce qui est avantageux pour les immigrants peu au courant des pratiques commerciales et des affaires du Québec. L'omniprésence de ces individus dans le commerce de détail (39,8%) ainsi que la restauration et l'hôtellerie (13,0%) en sont

des exemples. Le commerce de gros (23,5%) en attire également une forte proportion. Le secteur manufacturier retient, pour sa part, peu d'immigrants entrepreneurs (9,5%).

Tableau 1.4

**Immigrants entrepreneurs selon le secteur d'activité économique
Québec, 1992 et 1993**

Secteur d'activité économique	Nombre	Pourcentage
Agriculture et services connexes	1	0,2
Industries manufacturières	41	9,5
Construction	11	2,6
Transport et entreposage	5	1,2
Communications et autres services publics	1	0,2
Commerce de gros	101	23,5
Commerce de détail	171	39,8
Finance et assurance	1	0,2
Courtiers immobiliers et d'assurances	2	0,5
Services aux entreprises	8	1,9
Santé et services sociaux	1	0,2
Restaurant et hôtellerie	56	13,0
Autres services	29	6,7
Non précisé	2	0,5
Total	430	100,0

Source: Citoyenneté et Immigration Canada, Compilations spéciales, 3 juin 1994, dans Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, *L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants*, 1995, page 76.

Le nombre d'employés et le chiffre d'affaires constituent de bons indicateurs pour affirmer que les immigrants entrepreneurs créent majoritairement des petites entreprises. D'après les données recueillies, l'entrepreneuriat ethnique comporte de nombreux avantages. Mais surtout, il peut être profitable aux régions périphériques affectées par la restructuration de la grande industrie. Dans une étude réalisée au Royaume-Uni, G. Gudgin (dans Aydalot, 1984) montre que le dynamisme local repose,

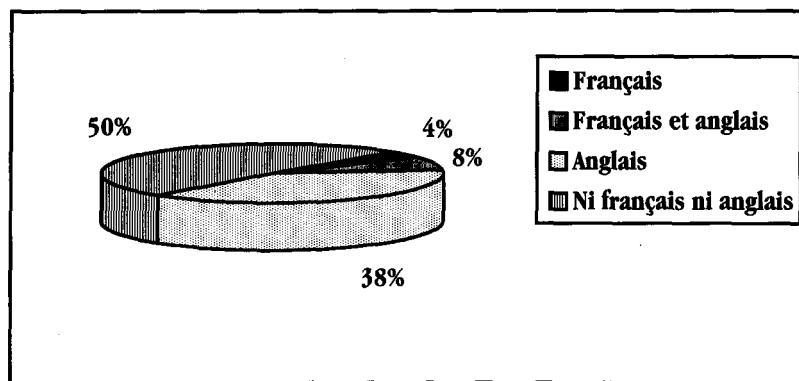
dans une large mesure, sur les petites entreprises. Selon l'auteur, ce sont les milieux qui possèdent une proportion élevée de petites entreprises qui enregistrent les taux les plus élevés de création d'entreprises nouvelles. Dans ces milieux, l'emploi continu à croître au sein des entreprises existantes. Au contraire, les milieux dominés par la grande industrie présentent des caractères opposés. Ceux-ci enregistrent un déclin plus marqué au niveau des entreprises existantes et le taux de création d'entreprises nouvelles est moindre. Même si les immigrants entrepreneurs se concentrent dans une large mesure dans les secteurs à faibles valeurs ajoutées de l'économie, il en demeure pas moins avantageux de favoriser leur venue sur le territoire. En plus de dynamiser l'économie québécoise par leurs nombreuses contributions, les entreprises immigrantes peuvent concourir à la revitalisation des régions industrielles. Il semble également que le secteur d'activité choisi par l'immigrant entrepreneur à son arrivée sert de tremplin à d'autres secteurs plus lucratifs de l'économie et ce, une fois que l'immigrant connaît bien les affaires du Québec (CCCI, 1995).

Deux phénomènes de taille réduisent les potentialités immigrantes citées; la majorité des entrepreneurs se concentrent dans la région de Montréal et la plupart ne connaissent pas la langue française. Sur les 3 007 immigrants dénombrés en 1991-1992 qui projettent devenir entrepreneurs (MAICC, 1994), 2 927 (97%) ont choisi de s'établir dans la région de Montréal et 80 (3%) d'entre eux dans les autres régions du Québec. De

l'ensemble, 107 (3,6%) connaissent le français seulement, 226 (7,6%) le français et l'anglais, 1 146 (38%) l'anglais seulement et 1 528 (50,8%) d'entre eux ne connaissent ni le français et ni l'anglais.

Graphique 1.1

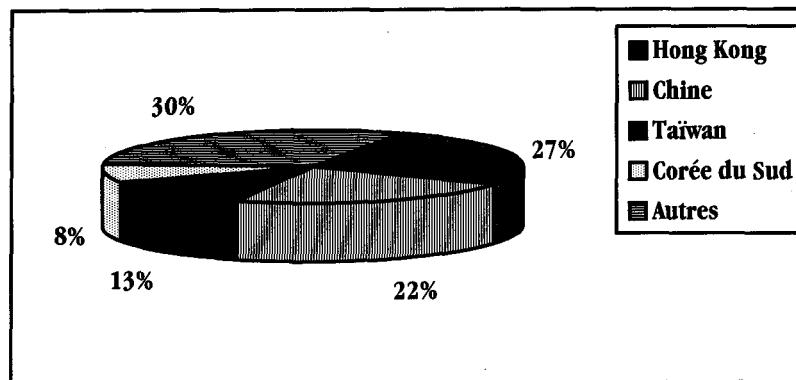
**Langues des 3 007 immigrants dénombrés au Québec
en 1991-1992 projetant devenir entrepreneurs**



Le pays de naissance et le dernier pays de résidence expliquent en partie le faible pourcentage de francophones. De fait, 798 immigrants sur les 3 007 immigrants dénombrés projetant devenir entrepreneurs viennent de Hong Kong. La Chine (674), Taïwan (378) et la Corée du Sud (246) sont, dans l'ordre, les autres pays de naissance les plus fréquemment cités.

Graphique 1.2

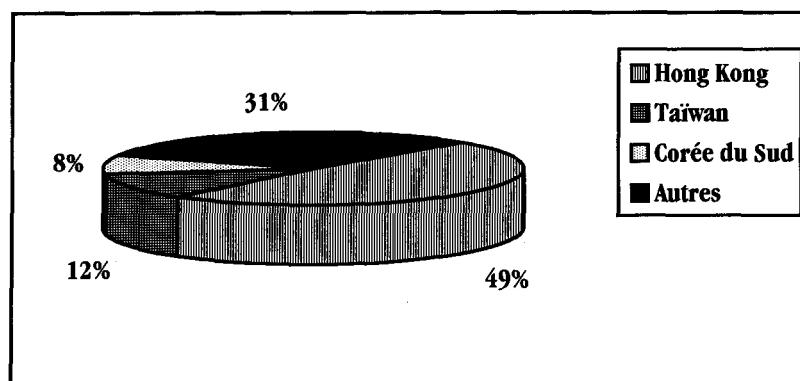
Pays de naissance des 3 007 immigrants dénombrés au Québec en 1991-1992 projetant devenir entrepreneurs



Le dernier pays de résidence suit le même courant avec Hong Kong en tête (1 468 individus), Taiwan (352 individus) et la Corée du Sud (244 individus).

Graphique 1.3

Dernier pays de résidence des 3 007 immigrants dénombrés au Québec en 1991-1992 projetant devenir entrepreneurs



Selon Folco (1991), Gagnon-Tremblay (1991) et Manègre (1989), les candidats à l'immigration ne détiennent pas toute l'information nécessaire pour choisir les régions comme terre de prédilection. C'est pourquoi les immigrants choisissent de vivre, dans une large mesure, dans la région métropolitaine de Montréal. Cette piste de réponse est valable seulement pour les nouveaux arrivants au Québec. Même après plusieurs années de présence au cœur de la réalité québécoise, la majorité des immigrants (88%) demeurent toujours dans la région montréalaise (MAIICC, 1993). Ces auteurs reconnaissent toutefois que la régionalisation est possible à condition d'informer, dans un premier temps, les immigrants sur les potentialités et les attraits régionaux.

La question de la spécificité régionale semble jouer un grand rôle dans l'attraction des immigrants entrepreneurs. Le MAIICC (1994) mentionne à ce sujet que tout projet de régionalisation doit tenir compte de la situation concrète des régions, des possibilités qu'elles peuvent offrir et des disparités qu'elles présentent. Dans un même ordre d'idée, Dumont (1991) note la nécessité pour le milieu régional de posséder des structures qui assurent l'adéquation entre ses possibilités et les besoins des immigrants. Une certaine affinité de base est donc requise entre les régions d'accueil et les entrepreneurs immigrants pour assurer la bonne conduite de la régionalisation. Nous détenons, à ce stade-ci de l'étude, certaines données qui font le portrait des régions périphériques ainsi que de l'immigrant et de son entreprise. Nous savons, en autres,

que la PME immigrante offre plusieurs avantages même si elle oeuvre principalement dans les industries à faibles valeurs ajoutées comme le commerce de détail. La condition sine qua non de localisation de ce type d'activités reste indubitablement la présence de consommateurs sur le territoire choisi. Nous possédons également des données sur le pays de naissance, le dernier pays de résidence et la langue des immigrants entrepreneurs. Il semble aussi que le profil ethnique ait une incidence sur le processus de création d'entreprise (Brenner et Toulouse, 1988 et 1992; Gasse, 1991; Helly et Ledoyen, 1994; Lamoureux, 1988; Musafili, 1991). Notre intention n'est toutefois pas d'élaborer davantage sur des questions de nationalité versus la création d'entreprise. Même si ce sujet est intéressant et peut avoir une incidence sur le choix de localisation, il ne cadre pas au sein de notre étude. D'ailleurs, les auteurs cités précédemment en ont largement discuté. Par contre, la question linguistique s'avère une donnée essentielle dans une perspective de régionalisation. Il est important pour l'immigrant de communiquer avec la population de souche et vice versa. Les statistiques sur le sujet s'avèrent toutefois inquiétantes pour les régions qui désirent attirer ces individus. Le MAIICC (1994) dénombre un pourcentage infime (11%) d'immigrants entrepreneurs arrivés au Québec en 1991-1992 et qui connaissent la langue française. En contrepartie, la plupart des régions du Québec, et tout particulièrement le Saguenay-Lac-St-Jean, sont majoritairement francophones. D'après le recensement de 1991 (MAIICC, 1995), le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean se compose de 283 205 individus. De l'ensemble, 249

215 individus (88,0%) connaissent le français seulement, 33 595 (11,9%) le français et l'anglais, 340 (0,1%) l'anglais seulement et 55 d'entre eux ne connaissent ni le français et ni l'anglais. Bref, la population est à 99,9% francophone. Cette situation peut éventuellement constituer un facteur de répulsion régionale pour les immigrants entrepreneurs ignorant le français, surtout que la plupart des régions périphériques sont moins bien nantis en infrastructures d'accueil et d'encadrement (centres linguistiques, compagnonnage, etc.) que les grands centres du Québec, soit Montréal, Québec et Hull (Boisclair et Klein, 1993; Jacob, 1991; Laroche, 1991 et 1993; Manègre, 1989; Zins Beauchesne et associés, 1992). Il s'avère donc important de considérer le facteur linguistique dans le processus d'attraction des immigrants entrepreneurs en région.

Un autre défi se pose aux régions périphériques du Québec qui désirent profiter du dynamisme des entreprises immigrantes. Il consiste à cibler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à s'établir sur un territoire. Selon Fisher (1994), pour que la collectivité parvienne à attirer sur son territoire des activités présentant du potentiel d'emplois, elle doit répondre aux besoins des entreprises visées. C'est dans cette perspective que l'identification des facteurs attractifs de localisation devient nécessaire pour connaître les besoins des immigrants entrepreneurs. Cette opération offre deux avantages aux régions périphériques. Elle

permet de mesurer la présence sur le territoire des facteurs désirés par les immigrants entrepreneurs et éventuellement, développer les facteurs manquants du milieu. Elle donne par la suite les balises à suivre aux régions qui désirent entreprendre des campagnes d'incitation à l'établissement.

1.2 OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Par le biais de cette recherche, nous désirons contribuer à l'état des connaissances sur les facteurs d'attraction propres aux immigrants entrepreneurs et ce, dans une perspective de régionalisation. Une raison d'envergure motive notre démarche. Nous croyons que l'établissement des entreprises immigrantes en régions périphériques peut activer positivement l'économie locale. La présence immigrante s'avère même doublement avantageuse pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean qui subit actuellement les assauts de restructuration amorcée par la grande entreprise. Parallèlement, nous pensons que la régionalisation peut être fructueuse pour les immigrants entrepreneurs qui désirent un cadre de vie différent des grands centres.

Cette recherche est tout particulièrement guidée par deux objectifs centraux. Le premier objectif est d'isoler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné. Le second est de vérifier le potentiel

attractif du Saguenay-Lac-St-Jean. En référence avec les objectifs centraux, se présentent trois objectifs spécifiques, permettant une meilleure orientation de notre démarche méthodologique. Le premier est de mesurer le degré d'importance de chacun des facteurs de localisation voulus par les immigrants entrepreneurs. Le deuxième est de faire le portrait des ressources du Saguenay-Lac-St-Jean pour connaître ses possibilités. Le troisième est de vérifier la concordance entre le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean et les facteurs attractifs de localisation.

Tableau 1.5

Objectifs généraux et spécifiques de recherche

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Isoler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné.	Mesurer le degré d'importance de chacun des facteurs de localisation voulus par les immigrants entrepreneurs.
Vérifier le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean.	Faire le portrait des ressources du Saguenay-Lac-St-Jean pour connaître ses possibilités. Vérifier la concordance entre le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean et les facteurs attractifs de localisation.

Une question déterminante doit maintenant se poser. Une région périphérique comme le Saguenay-Lac-St-Jean dispose-t-elle du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs?

Pour répondre adéquatement à ce questionnement, il est primordial de connaître tout d'abord les facteurs de décision qui entrent dans le choix de localisation des

immigrants entrepreneurs. La première question qui se pose, dans le cadre de cette recherche, est la suivante. Quels sont les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné?

1.3 LIMITES DE LA RECHERCHE

Notre recherche comporte certaines limites linguistiques et littéraires. Voyons leur incidence sur notre sujet.

Peu d'immigrants entrepreneurs connaissent le français. Par contre, la majorité de la population du Saguenay-Lac-St-Jean est francophone. Nous pensons que cette différence linguistique peut nuire à la régionalisation même si, paradoxalement, elle est susceptible de favoriser une meilleure intégration à la société d'accueil et de faciliter l'apprentissage du français (Manègre, 1989). Les immigrants entrepreneurs oeuvrent principalement dans les petites entreprises du secteur commercial. Il s'avère essentiel pour eux de communiquer rapidement et efficacement avec leur clientèle. Nous délimitons par conséquent notre recherche aux facteurs de localisation voulus seulement par les immigrants entrepreneurs connaissant le français.

Une insuffisance théorique se présente au niveau de notre sujet de recherche. Celle-ci ne se situe pas dans les écrits de localisation ni dans ceux de régionalisation de l'immigration. Elle trouve plutôt source dans la corrélation faite entre les deux types d'écrits. Bref, peu d'études se sont penchées sur les facteurs de localisation des immigrants entrepreneurs et encore moins dans une perspective de régionalisation. La conséquence qui découle de cette pauvreté théorique est la dichotomie de notre cadre conceptuel, c'est-à-dire l'étude consécutive des facteurs de localisation d'entreprises et des facteurs de régionalisation de la population immigrante toutes catégories (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés).

Malgré les limites imposées, nous espérons que cette recherche permettra de faire avancer les connaissances sur les facteurs d'attraction des immigrants entrepreneurs et ce, dans une perspective de régionalisation. Les conclusions de cette recherche pourraient éventuellement servir de points d'appui pour des actions futures visant à favoriser l'établissement des immigrants entrepreneurs au Saguenay-Lac-St-Jean.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Pour assurer la bonne conduite de cette recherche, il est important de jeter tout d'abord un regard sur les définitions de localisation. Cet exercice s'avère utile pour comprendre, entre autres, l'interdépendance existante entre la théorie de localisation et le niveau d'attraction d'un territoire.

Ces définitions sont plus ou moins précises dépendant des auteurs. Pour Deshaies (GREPME, 1994), le terme localisation fait référence à la détermination d'un lieu ou d'une place pour y mettre un objet quelconque. Pour sa part, Benko (1991) voit dans la théorie une explication valable sur l'organisation spatiale des firmes. Pour l'auteur, cette théorie permet l'identification des variables déterminant la localisation et elle offre des solutions analytiques. Merenne-Schoumaker (1991) entend par facteurs de localisation, tout phénomène susceptible d'influer d'une manière ou d'une autre sur le choix de localisation. Dans un même ordre d'idées, Colbert et Coté (1990) proposent une définition analytique de localisation pour le commerce de détail, secteur d'activité privilégié des immigrants entrepreneurs. Elle consiste en l'analyse d'un ensemble de

variables géographiques, économiques, sociologiques et culturelles visant l'évaluation d'une localisation existante ou la sélection du meilleur emplacement possible pour atteindre des objectifs de ventes et de profits.

Il découle de ces définitions deux notions élémentaires de localisation; celles de l'espace et de son organisation. La première se résume tout simplement par le fait d'exister en un point précis. La deuxième s'avère plus complexe; elle détermine la position, situe dans l'espace. Bref, la notion d'organisation fait appel aux éléments constitutifs d'un territoire qui détermine le choix d'implantation d'une entreprise. Ces éléments sont les facteurs de localisation. Par eux, l'évaluation de l'espace est rendue possible. Le but ultime de cette démarche est la sélection d'un emplacement qui répond aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

Dans cette étude, les notions de localisation s'avèrent davantage théoriques que conceptuelles car elles servent de référence pour identifier les facteurs qui rendent attractif un espace donné aux entrepreneurs. De ces notions, il se dégage toutefois des idées directrices facilitant la formulation de notre concept central d'attraction. Celui-ci se rattache aux facteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux, intégrés au milieu régional, qui influencent positivement la perception de faisabilité de création d'entreprises et ultérieurement, le choix de

localisation des immigrants entrepreneurs. Le concept d'attraction soulève le questionnement suivant: Qu'est-ce qui peut inciter une entreprise à se localiser en un lieu plutôt qu'un autre?

La recension des écrits réalisée en deuxième partie du cadre théorique propose des éléments de réponses aux facteurs attractifs de localisation d'entreprises. Le but ultime poursuivi par le dépouillement de la littérature cernant le sujet est de dégager, en dernière partie, un cadre conceptuel spécifique aux immigrants entrepreneurs.

2.1 LA THÉORIE DE LOCALISATION

Plusieurs éléments concourent au choix de localisation d'une entreprise. De grands principes régissent aussi la théorie. Certaines limitations théoriques viennent restreindre le discours de localisation. Pour comprendre toute la portée de ces composantes sur la théorie, nous devons d'abord connaître l'état actuel des connaissances sur le sujet.

2.1.1 Les principes de localisation

De la littérature, il se dégage tout particulièrement une considération d'ordre économique qui influence le choix de localisation. L'emplacement choisi doit, de fait, permettre la minimisation des coûts de production de l'entreprise tout en assurant la maximisation de ses profits (Aydalot, 1985; Benko, 1991; Fischer, 1994; Kahn, 1993; Merenne-Schoumaker, 1991). Les bornes de localisation sont alors extrêmes; elles sont fonction des principales matières premières utilisées ou bien des principaux marchés où s'écoulent les produits. Cette considération s'avère toutefois moins valable pour les localisations contraintes, fréquentes au niveau des petites et moyennes entreprises (Fischer, 1994).

Globalement, il prévaut une divergence d'intérêt de localisation dépendant du secteur d'activité économique de l'entreprise (Deshaises, GREPME, 1994; Kahn, 1993; Mérenne-Schoumaker, 1991). De fait, selon Deshaises, il y a une différence de nature entre le secteur tertiaire et l'industrie manufacturière. Par son essence même, le commerce de détail ou encore les entreprises de services doivent couvrir l'ensemble du marché et par conséquent, desservir le territoire par l'implantation de plusieurs établissements. L'aspect de localisation est alors fonction de la demande de biens de la part des consommateurs répartis sur le territoire. Contrairement au secteur tertiaire,

les activités du secteur manufacturier ne nécessitent pas un lieu central ou médian par rapport aux acheteurs. L'entreprise peut même avoir des intérêts à se rapprocher des lieux d'approvisionnement. Certes, la zone de marché n'est pas un facteur négligeable pour le manufacturier. Elle se retrouve toutefois noyée dans un ensemble plus complexe de facteurs de localisation. La disponibilité du capital, l'accessibilité aux fournisseurs, aux matières premières, à l'énergie, à la main-d'œuvre aux futures entreprises en sont des exemples.

L'insertion de l'entreprise dans l'espace géographique semble être aussi fonction de la taille de la firme (Kahn, 1993; Keeble-Wever, 1986 dans Fischer, 1994; Mérenne-Schoumaker, 1991). Selon Keeble-Wever, il existe des différences importantes de localisation entre la grande et la petite et moyenne entreprise. D'après l'auteur, l'implantation de la PME est plus ou moins contrainte par une tradition ou un héritage, la proximité des fournisseurs ou des clients, la proximité des donneurs d'ordre dans le cas des relations de sous-traitance, par une opportunité foncière ou immobilière, par l'existence de relations professionnelles, etc.. La grande entreprise suit, pour sa part, un tout autre cheminement de localisation; elle développe plutôt une stratégie spatiale à l'échelle des continents. En multipliant ainsi ses établissements, la grande entreprise se développe des réseaux de flux très diversifiés (capitaux, informations, produits, etc.) au niveau de l'économie monde. Dans un même ordre d'idée, Deshaies (GREPME, 1994)

dénote une différence entre la localisation de la firme et celle d'un seul individu. Selon lui, les aspects financiers et commerciaux prennent moins d'importance pour un individu que pour une firme désirant établir des filiales à l'intérieur du pays. Pour le promoteur isolé, ce sont plutôt les facteurs personnels qui jouent un rôle dans la décision de localisation. Le choix de la résidence principale comme lieu de localisation en est un exemple. D'ailleurs, selon l'auteur, le choix de localisation d'une PME demeure souvent un aspect secondaire à l'étape du prédémarrage. Les entrepreneurs se penchent plutôt sur les autres éléments du processus comme la conception du produit ou du procédé, l'analyse de l'opportunité, l'aménagement de l'atelier de production, etc..

Selon les auteurs cités, il semble que le choix d'une implantation varie en fonction des caractéristiques propres aux entreprises. De façon spécifique à notre étude, deux considérations sont nécessaires pour pointer adéquatement les facteurs susceptibles d'intervenir dans le choix de localisation des immigrants entrepreneurs; ce sont la taille et le secteur d'activité de l'entreprise immigrante.

Cette introduction théorique ne peut être entière sans proposer les quatre grands principes de localisation qui résument et complètent les propos des auteurs cités ci-hauts. Ils sont tirés de l'étude de Merenne-Schoumaker (1991:99) qui s'est penchée

sur la majorité des travaux consacrés aux localisations d'entreprises. Ils se présentent intégralement comme suit.

- Un facteur ne peut à lui seul expliquer une localisation; même la présence d'une matière première ne peut être la seule cause d'une implantation.
- Un même facteur peut exercer des influences diverses; ainsi la présence d'une main-d'œuvre qualifiée peut attirer certaines entreprises et en repousser d'autres.
- Le choix d'une localisation est la résultante d'un nombre plus ou moins grand de facteurs dont le poids et la diversité varient fortement d'une situation à l'autre.
- La sélection finale d'une localisation est toujours une question de compromis et d'options.

La connaissance de ces principes permet, entre autres, de mieux comprendre la portée des écrits de localisation présentés au point suivant. Mais avant toute chose, nous devons aborder un aspect particulier qui limite en soit la théorie de localisation.

2.1.2 L'aspect limitatif de la théorie de localisation

Selon Deshaies (GREPME, 1994), la plupart des études mettent l'emphase sur les facteurs de localisation qui cadrent bien avec la réalité de la grande entreprise. Les considérations d'ordre économique sont alors nombreuses. Elles négligent, par le fait même, les facteurs qui influent directement sur la localisation de la PME. Ces facteurs

sont d'ordre personnel; la proximité du lieu de résidence et la disponibilité d'un local en sont des exemples.

C'est un fait, les immigrants entrepreneurs créent majoritairement des PME. En contrepartie, les spécificités attribuables au PME sont souvent omises des études de localisation. Faut-il douter maintenant de la pertinence de la théorie sur notre objet d'étude? Même si les études de localisation élaborent moins sur les facteurs de localisation spécifiques à la réalité des PME, elles fournissent les balises pour encadrer notre théorie. Nous pouvons tirer un avantage de cette limitation. En considérant que la localisation des PME est influencée, entre autres, par des facteurs d'ordre personnel, notre revue de littérature s'en trouve doublement enrichie. Nous savons que peu d'études se sont penché sur les facteurs de localisation des immigrants entrepreneurs, et encore moins dans une perspective de régionalisation. Par contre, plusieurs études portant sur la régionalisation de l'immigration se sont penché sur les facteurs personnels de localisation des immigrants toutes catégories (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés). Nonobstant le statut de l'immigrant, nous pensons que certains besoins de base sont communs et, conséquemment, qu'ils entrent directement en ligne de compte dans le choix d'un lieu de localisation. Il est par conséquent avantageux d'ajouter ces études au cadre théorique car elles viennent compléter et enrichir la

littérature sur les facteurs susceptibles d'influencer le choix de localisation des immigrants entrepreneurs.

Une dernière considération doit se faire avant d'amorcer les écrits de localisation. Elle porte sur les facteurs économiques intégrés à la théorie. Plusieurs d'entre eux se rapportent exclusivement au secteur manufacturier. De fait, certains seraient tentés d'aborder uniquement les facteurs de type commercial dans une étude de localisation sur les immigrants entrepreneurs. Nous intégrons tout de même les facteurs référentiels au manufacturier au sein du cadre théorique pour deux raisons. Ils permettent, en premier lieu, de vérifier la validité des principes de localisation dans une étude spécifique aux immigrants entrepreneurs. Cette insertion permet aussi d'intégrer, dans notre analyse, les immigrants entrepreneurs oeuvrant dans les autres secteurs d'activité de l'économie.

2.2 LES ÉCRITS DE LOCALISATION

La recension des écrits se fait principalement en deux temps. Le premier dégage les facteurs qui interviennent directement dans le choix de localisation d'une entreprise. Le but visé ici est une catégorisation subséquente des facteurs de localisation. Le deuxième aborde de front les études de régionalisation de l'immigration

pour repérer, dans leurs écrits, les facteurs personnels de localisation des immigrants toutes catégories (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés). Une raison d'envergure motive le dépouillement de la littérature; il permet la construction d'un cadre conceptuel favorisant l'investigation des facteurs de localisation alloués aux immigrants entrepreneurs.

Dans son analyse sur les études de localisation, Aydalot (1985) dégage les facteurs qui interviennent le plus fréquemment dans le choix de localisation d'une entreprise. Les coûts de transport et la proximité des « inputs », le travail, la proximité des marchés, l'existence d'un milieu industriel, l'organisation des contacts internes à l'entreprise, les terrains et bâtiments, l'infrastructure, le marché financier, les facteurs personnels, la fiscalité locale, l'attitude générale de la population vis-à-vis l'entreprise et les aides publiques sont des facteurs ressortant et présentés dans le tableau suivant:

Tableau 2.1
Facteurs types de localisation

Facteurs de localisation
Les coûts de transport et proximité des « inputs »: minimisation des coûts de transport, implantation de l'industrie près des sources de matières premières et de l'énergie
Le travail: nombre de travailleurs, qualifications souhaitées, coûts modérés
La proximité des marchés: dépend de la nature de l'établissement
L'existence d'un milieu industriel: insertion de l'entreprise dans un milieu industriel complexe, rôle des économies externes d'agglomération
L'organisation des contacts internes à l'entreprise: regroupement spatial produit par les relations inter-établissements
Les terrains et les bâtiments: terrains adaptés aux besoins
L'infrastructure: accès routiers, branchements ferroviaires, approvisionnement en électricité, proximité d'un aéroport, télécommunications, raccordements sur des axes informatiques, réseaux de transport
Le marché financier: établissement de l'entreprise à proximité d'établissements bancaires
Les facteurs personnels: histoire individuelle propre à chaque entreprise, aménités locales
La fiscalité locale: fiscalité de l'entreprise, fiscalité des ménages
L'attitude générale de la population vis-à-vis de l'entreprise: ambiance de l'environnement (population, syndicat, collectivités locales)
Les aides publiques: commandes publiques, système local de financement de l'entreprise, création d'un milieu favorable à l'industrie (centre de recherche, université, facilités variées pour la vie quotidienne des cadres)

L'auteur Kahn (1993) distingue pour sa part deux catégories de facteurs de localisation d'entreprises. Ce sont les « facteurs traditionnels » de localisation et les « nouveaux facteurs ». Les premiers pèsent directement sur les déterminants de la fonction production (coût relatif des facteurs, productivité du travail, etc.) et sur la rentabilité financière de l'entreprise (inflation monétaire, parité des taux de change, législation sur le rapatriement des profits, etc.). Les facteurs traditionnels ont une répercussion directe sur la comptabilité de l'entreprise. Ils sont également définis par

rapport à l'espace national et ne peuvent être modifiés qu'à long terme par une politique appropriée. Les deuxièmes servent à discriminer les sites d'implantation dans un espace national ou local. Contrairement aux précédents, les « nouveaux facteurs » ne sont que potentiellement porteurs d'avantages pour l'entreprise mais ils caractérisent un espace régional ou un site géographique particulier. Ils peuvent être modifiés, à moyen terme, par l'intervention des collectivités territoriales. Les « nouveaux facteurs », tirés des documents DATAR (1989, 1990) tel que cité par Kahn (1993), se présentent comme suit: proximité des infrastructures de transport, abondance et qualité de la main-d'œuvre, concentration spatiale des services à l'entreprise et des administrations, proximité d'organismes et de formation professionnelle, de structures de recherche scientifique, d'universités et de centres de transfert de technologie, offre de terrains et de locaux, incitations financières.

Belley (1993) distingue pareillement deux dimensions aux facteurs de localisation. Ce sont l'économique et les ressources sociales. La première traite des facteurs spécifiques qui ont une répercussion directe sur le prix de revient de l'entreprise, comme la disponibilité des terrains, l'aménagement, les services généraux et de support à l'entreprise, les coûts d'une main-d'œuvre compétente, la disponibilité et le coût du capital, l'accès aux marchés de vente et le coût de l'énergie. La deuxième

dimension contient les éléments qui contribuent à la qualité de vie retrouvée dans le milieu culturel, résidentiel, récréatif et écologique.

Des études effectuées par Aydalot (1985), Kahn (1993) et Belley (1993), il ressort clairement que l'économique ne constitue pas la seule dimension qui concourt au choix de localisation d'une entreprise; la dimension extraéconomique s'avère également une agente d'influence. Ces dimensions peuvent intervenir de différentes façons dans une décision d'implantation. Cette dernière réflexion fait l'objet de notre prochaine discussion. Pour ne pas nuire à toute clarté théorique, nous abordons les dimensions en deux schèmes. Le premier insiste sur les facteurs économiques et le deuxième fait de même au niveau des facteurs extraéconomiques de localisation.

2.2.1 La dimension économique

Plusieurs études, contenues dans l'analyse d'Aydalot (1985), se sont penchées sur la classification des facteurs de localisation. Une enquête effectuée en 1971 par Vanhove et Klaassen auprès d'entreprises Flandres (900 réponses), propose les éléments liés au travail et à son attitude comme facteurs déterminants de localisation. Pour Stafford (1974), les facteurs de localisation sont conditionnés par un champ spatial bien spécifique. Au niveau national, les facteurs salariaux, le marché et la

productivité au travail sont considérés comme des aspects déterminants, tandis que les contacts directs, la connaissance personnelle des lieux et les équipements locaux interviennent spécifiquement à un niveau local. Pour Smith (1971) et Webber (1972), les facteurs non monétaires (environnement agréable, commodités personnelles, choix a priori de grandes villes, etc.) sont privilégiés lorsque le calcul économique des facteurs de localisation est incertain ou impossible. Il semble également, selon eux, que les facteurs extraéconomiques servent de jalon aux industriels craignant rencontrer des pertes financières provenant d'un milieu socialement négatif.

Pour Belley (1993) et Aydalot (1985), la localisation d'un établissement industriel tire son origine par la recherche de meilleurs prix de revient. La rentabilité maximale d'un projet à caractère entrepreneurial constitue alors l'objectif premier de tout entrepreneur dans un choix de localisation.

Pour Aydalot (1985), la force de travail (nombre de travailleurs, qualifications souhaitées, coûts modérés) constitue « l'input » clé dans tout choix de localisation. Belley (1993) dégage aussi d'intéressantes conclusions sur le sujet. La première a trait aux matières premières, aux marchés et à la main-d'œuvre. Selon l'auteur, l'accessibilité de la matière première ne constitue pas une condition essentielle à l'implantation d'entreprises; celle-ci varie plutôt en fonction du type d'industrie. La

présence d'une main-d'oeuvre qualifiée semble toutefois être un facteur important qui influence le choix de localisation.

La deuxième observation de Belley se traduit par l'influence du rôle étatique dans l'activité entrepreneuriale. Les actions de l'État se répercutent notamment sur la capacité d'épargner des contribuables en influençant leurs capitaux disponibles au fin d'investissement dans la création d'entreprise (fiscalité). L'institution étatique intervient également au niveau des subventions aux entreprises, de l'investissement direct, des politiques d'achats et dans l'imposition de réglementations. Selon Belley, les outils d'intervention les plus influents de l'État dans l'incitation entrepreneuriale demeurent sa politique d'achat et son support aux activités de recherche dans l'entreprise.

La dernière constatation, tirée de l'étude de Belley, traite tout particulièrement de l'aménagement des sites, de la disponibilité des parcs industriels et des locaux et de l'accessibilité des services de support et de conseils aux entreprises. D'après l'étude, les premiers éléments ne semblent pas être suffisants pour agir sur la propension à créer des entreprises. Toutefois, la disponibilité des services de support et de conseils semblent influencer positivement l'activité entrepreneuriale.

D'autres études, tirées des écrits de Kahn (1993), se sont tout particulièrement penchées sur les facteurs de localisation voulus par les entreprises industrielles. L'étude *Investir en France, un espace attractif* du Commissariat Général au Plan (1992) souligne les faibles coûts de production, la fiscalité avantageuse, le marché de grande taille et le climat d'affaires favorable comme facteurs attractifs de localisation. L'étude *Regions of new Europe, a comparative assessment of key factors in choosing your location* de Ernst et Young (1992) propose l'environnement économique général, l'impôt sur les sociétés, le travail, les transports, la télécommunication, le coût de l'énergie, l'accès aux marchés, le prix de l'immobilier et les aides financières comme facteurs du genre. La dernière étude, titrée *Trois décennies de développement des zones industrielles* de Gendarme (1992), présente l'installation rapide, les terrains viabilisés et les infrastructures de transport comme autres facteurs caractéristiques.

Des études effectuées par Aydalot (1985), Belley (1993) et Kahn (1993), il se dégage un certain nombre de facteurs économiques récurrents dont seule la pondération varie. Gardons toutefois à l'esprit que les facteurs de localisation s'ajustent d'abord et avant tout à la taille et au secteur d'activité de l'entreprise. Les auteurs cités ont principalement introduit des facteurs se rapportant aux grandes entreprises manufacturières. Il est par conséquent impossible de les généraliser à tous les secteurs d'activités économiques. Plusieurs facteurs peuvent tout de même se transposer aux

besoins de l'entreprise commerciale. Pensons ici aux facteurs touchant le marché, la force de travail (nombre de travailleurs, qualifications souhaitées, coûts modérés), les équipements locaux, les facteurs salariaux, l'intervention étatique, la recherche de meilleurs prix de revient, le climat d'affaire, les télécommunications, le transport, le prix de l'immobilier, les aides financières, les terrains viabilisés, l'installation rapide et la fiscalité avantageuse.

2.2.2 La dimension extraéconomique

Pour Aydalot (1985), les facteurs personnels constituent des éléments d'influence dans le choix d'une localisation. Les aménités locales, les commodités individuelles, la proximité d'un lieu de vacances, l'histoire de vie, le climat sont autant de facteurs non économiques expliquant le choix de nombreux sites industriels. Il semble toutefois que les facteurs extraéconomiques interviennent en dernier essor, lorsque plusieurs localisations sont jugées satisfaisantes par un entrepreneur. En l'absence d'information monétaire, les préférences individuelles et/ou les facteurs liés à l'agrément jouent alors un rôle déterminant dans le choix de localisation.

Toujours selon Aydalot (1985), l'attitude générale de la population locale envers l'entreprise est un autre facteur se répercutant sur le choix de localisation. Une

entreprise peut systématiquement refuser de s'installer dans un milieu où la population, les syndicats et la collectivité locale créent un climat défavorable à l'action entrepreneuriale. D'ailleurs, Kale et Lonsdale (1979) (dans Aydalot, 1985) rapportent le rôle négatif des syndicats dans les décisions de localisation des entreprises.

Belley (1993) propose les ressources sociales comme partie intégrante de la dimension étudiée. Selon Penning (1982) (dans Belley, 1993), les ressources sociales agissent directement sur la propension de l'entrepreneur à démarrer son entreprise. Les facteurs de qualité de vie, la culture entrepreneuriale et les réseaux de contact constituent les éléments intégrateurs des ressources sociales.

Les facteurs de qualité de vie

Penning (dans Belley, 1993) mesure la qualité de vie d'un milieu par la présence d'universités, de bonnes écoles et de centres de recherche. Ces facteurs se vérifient également par les attraits culturels, climatologiques, touristiques et récréatifs constituant un environnement donné (Shapero, 1972, dans Belley, 1993).

Selon Belley, les études effectuées sur les facteurs de qualité de vie ne sont pas concluantes. Celles-ci se sont penchées principalement sur le développement de

complexes technologiques, rendant ainsi improbable l'application des conclusions sur les autres secteurs de l'industrie. Selon lui, les facteurs de qualité de vie ne sont pas les seuls déterminants dans la décision de créer une entreprise sur un territoire donné, sinon le développement économique des régions moins attrayantes ne saurait donner explication. Pour l'auteur, ces facteurs interviennent de façon indirecte dans la décision de créer une entreprise.

La culture entrepreneuriale

Pour Belley (1993), la culture entrepreneuriale cultivée au sein d'un système social donné doit rendre désirable et crédible l'action entrepreneuriale par des initiatives concrètes. La valorisation des caractéristiques personnelles des entrepreneurs (individualisme, besoin d'accomplissement, prise de risques, etc.), l'acceptation de l'échec et de l'erreur, l'encouragement à la diversité et non à l'uniformité, l'ouverture aux changements et à l'innovation et le support au développement de réseaux d'entrepreneuriat sont des actions qui doivent être posées par le milieu local pour harmoniser l'activité entrepreneuriale.

Dans un même schème de pensée, Toulouse (1990) aborde la culture entrepreneuriale comme étant celle qui valorise l'activité d'affaires, l'initiative

individuelle ou collective, la persévérance et la détermination, qui accepte de vivre un juste équilibre entre la sécurité et le risque et qui offre une résolution à la tension qui prévaut entre la stabilité et le changement. Selon Toulouse, une société qui intègre ces cinq dimensions en est une où les comportements et les gestes entrepreneuriaux sont devenus acceptables et désirables.

Les réseaux de contact

Selon une étude effectuée par Holt (1987) (dans Belley, 1993), la présence de réseaux d'entrepreneurs et de professionnels constitue un facteur d'importance dans la décision de localisation des entreprises. Aldrick et Zimmer (1986) (dans Belley, 1993) définissent le réseau comme la totalité des individus qui entretiennent une relation. Pour Birley (1985) (dans Belley, 1993), les réseaux comportent une nature formelle et informelle. Les réseaux formels sont représentés par les institutions qui s'intéressent à l'entrepreneuriat (banques, agences gouvernementales, chambres de commerce, etc.). Les réseaux informels sont composés par la famille, les collègues, les amis, etc.. Selon l'auteur, l'entrepreneur utilise ses contacts d'affaires afin de rassembler les éléments nécessaires au fonctionnement de l'entreprise (matières premières, équipements, employés, etc.). La famille et les amis sont consultés pour des questions d'un ordre plus

local (choix du site, employés, vente, sources de financement) et les réseaux formels sont utilisés principalement au moment de la recherche de financement.

Les facteurs extraéconomiques jouent également, à divers degrés, un rôle important dans le choix de localisation d'une entreprise. Il semble toutefois que ces facteurs sont déterminants en dernier essor, lorsque les facteurs économiques ne suffisent pas à préciser un choix de localisation. Même si la plupart des études citées se rapportent aux grandes entreprises, elles abordent de front les facteurs susceptibles de se répercuter sur la localisation des petites entreprises commerciales. Les facteurs de qualité de vie (attrait culturels, climatologiques, touristiques, récréatifs), les réseaux de contacts, l'histoire de vie, les commodités individuelles constituent autant de facteurs d'influence. L'attitude de la population locale envers l'entreprise joue également un rôle actif dans le choix d'un lieu d'implantation. De fait, Belley (1993) et Toulouse (1990) s'entendent sur la nécessité, pour le milieu, de rendre crédible et désirable l'action entrepreneuriale par des actions concrètes favorisant un climat d'affaires intéressant pour les entrepreneurs.

2.2.3 Les facteurs personnels de localisation des immigrants toutes catégories (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés)

Ce point intègre en tout deux présentations. La première introduit les rares études portant sur les facteurs de localisation des gens d'affaires. La deuxième aborde les études de régionalisation de l'immigration.

2.2.3.1 Les facteurs de localisation des immigrants d'affaires

La première étude citée est celle de Zins Beauchesne et associés (1991). Elle s'intitule *Étude des possibilités offertes par les différentes régions du Québec en matière de régionalisation de l'immigration*. Cette étude vise principalement à isoler les facteurs influençant la décision d'un immigrant de s'établir dans une région, puis d'y rester ou de la quitter. Pour ce faire, une enquête s'est réalisée auprès de 927 immigrants toutes catégories confondues du Québec.

Les auteurs se sont penchés, entre autres, sur les principales raisons d'établissement des immigrants. Un total de 87 immigrants de la catégorie gens d'affaires (9,4% de la population d'enquête) s'est prononcé sur la question. Les raisons d'établissement des gens d'affaires sont les suivantes: présence de membres de la

famille (11%), bonnes opportunités d'emploi dans le secteur (10%), bonne qualité de l'environnement physique (8%), détention d'un emploi (5%), région francophone (5%).

Cette étude fait indubitablement avancer l'état des connaissances sur les facteurs d'établissement des gens d'affaires en région. Malgré toute sa pertinence, elle manque d'exhaustivité envers les facteurs de localisation énumérés. En s'intéressant aux immigrants en général, l'étude de Zins Beauchesne et associés est restée sommaire en regard des facteurs de localisation affectant chacune des catégories d'immigrants (travailleurs indépendants, gens d'affaires, réfugiés, autres immigrants).

La deuxième étude citée s'intitule *Profil des gens d'affaires néo-québécois en Outaouais*, (Centre de la PME de l'Université de Hull, 1993). Elle vise principalement à brosser un tableau le plus réaliste possible de la situation des gens d'affaires néo-québécois installés dans l'Outaouais. Les données de l'étude s'appuient sur une enquête réalisée auprès de 175 répondants.

Malgré toute sa pertinence, l'étude possède un caractère succinct par rapport à notre sujet de recherche. L'étude s'avère malgré tout intéressante car elle aborde brièvement les principales raisons d'établissement des gens d'affaires dans la région outaouaise. Les raisons se présentent ainsi: présence de membres de la famille dans la

région (32,9%), possibilité de se lancer en affaires (24,0%), situation économique avantageuse de l'Outaouais (19,8%). D'autres raisons de moindre importance sont également évoquées par 23,4% des répondants. Les voici par ordre d'importance: qualité de vie (région cosmopolite, nature, propreté, sécurité, logement à coût raisonnable) connaissance linguistique du répondant (français seulement); proximité d'Ottawa; possibilité de trouver du travail dans son domaine; marché intéressant; fréquentation de l'université; aide gouvernementale; présence d'amis dans la région.

Une autre étude aborde de façon embryonnaire les facteurs de localisation des gens d'affaires immigrants. Elle s'intitule *Immigrés et création d'entreprises* (Helly et Ledoyen, 1994). Cette étude s'est plutôt consacrée aux caractéristiques personnelles des immigrants d'affaires. Une section de l'étude s'avère toutefois intéressante pour notre sujet de recherche. Elle présente les principales raisons de localisation de 203 répondants gens d'affaires immigrants demeurant dans la région montréalaise. Ces raisons s'énumèrent ainsi: présence de parents (39%), caractère français ou cosmopolite de la ville (30%), détention d'un emploi (6%), volonté de faire des études (5%) ou de créer une entreprise à Montréal (6%).

D'autres études se sont penchées sur les réseaux d'entrepreneuriat comme facteurs déterminants de localisation. L'étude de Brenner et Toulouse (1988) démontre

l'importance du réseau intra-ethnique dans la création d'entreprises. Ce réseau agit comme pilier à la création d'entreprises en offrant un réservoir de main-d'œuvre à l'immigrant entrepreneur et en supportant financièrement et psychologiquement ce dernier dans son projet. Dans un même schème de pensée, les auteurs Laroche (1993) et Brenner et Toulouse (1988) soulignent l'importance du réseau familial dans le processus de création d'entreprises. Celui-ci agit comme mobilisateur des ressources de gestion et de main-d'œuvre.

Il se dégage enfin de la littérature un dossier traitant du potentiel attractif de la province québécoise au niveau de l'immigration d'affaires. Il s'intitule *Dossier: Investir au Québec* (Gouvernement du Québec, 1993). Sans être méthodologiquement rigoureux, le dossier dégage tout de même certains atouts susceptibles d'être considérés par les immigrants d'affaires. Ils se présentent ainsi: stabilité politique, qualité des écoles et des universités, accès à deux langues internationales, coût de la vie moins élevé qu'ailleurs au Canada, cadre de vie à caractère européen.

Un certain nombre de facteurs récurrents se dégagent des études de localisation citées. La présence de la famille en constitue indéniablement un. La bonne qualité de vie, la possibilité de se trouver du travail, le caractère francophone, les réseaux et les occasions d'affaires en sont d'autres. Bref, la majorité d'entre eux témoigne de

l'importance accordée par les immigrants entrepreneurs aux facteurs personnels de localisation.

Cette dernière notion de localisation concourt tout particulièrement à l'introduction subséquente des études de régionalisation au sein du cadre théorique. Rappelons au lecteur toutes leurs pertinences; elles complètent et enrichissent la littérature sur les facteurs personnels susceptibles d'influencer le choix de localisation des immigrants entrepreneurs.

2.2.3.2 Les études de régionalisation de l'immigration

Plusieurs auteurs abordent de front les facteurs personnels qui influencent la décision des immigrants de se localiser en région. Dumont (1991) note la présence d'une communauté ethnique, la disponibilité des services complets et permanents ainsi que l'accueil de la population locale comme facteurs critiques de localisation. Laroche (1993) et Manègre (1989) introduisent eux aussi la présence d'une communauté ethnique comme facteur influent de localisation. Les infrastructures d'accueil et d'encadrement sont d'autres facteurs du genre. Selon Boisclair et Klein (1993), ces infrastructures agissent comme support aux nouveaux arrivants. D'autres auteurs (Jacob, 1991, Manègre, 1989) soulignent la nécessité des structures d'accueil et d'encadrement, tout

en spécifiant le cadre d'action dans lequel elles doivent se développer. Pour Laroche (1993), les facteurs de qualité de vie (espace, grand air, convivialité, solidarité, loisirs de plein air) sont des atouts que les régions doivent exploiter afin d'attirer la population immigrante. Pour les auteurs Bherer et Robichaud (1991) attirer les immigrants en région nécessite de fournir la formation et le suivi nécessaire à l'adaptation aux us et coutumes régional. C'est en concertation avec les groupes du milieu (groupes de parrainage, entreprises, syndicats, centres communautaires, etc.) que cette formation et ce suivi doivent être réalisés.

Une autre étude, celle de Zins, Beauchesne et associés (1991), tente d'isoler les facteurs influençant la décision d'un immigrant de s'établir dans une région. Les données de l'étude s'appuient sur une enquête réalisée auprès de 927 répondants, dont 410 dans la RMR de Montréal et 517 dans le reste du Québec. Les principales raisons motivant les immigrants à s'établir dans une région sont la présence de membres de la famille, le fait d'y avoir trouvé un emploi, la présence d'un bon système d'éducation (universités, écoles spécialisées, etc.), la bonne qualité de l'environnement physique et la décision du gouvernement. L'étude s'attarde également sur les principales raisons d'établissement des immigrants dans la région montréalaise et dans les autres régions du Québec. La présence de membres de la famille, les bonnes opportunités d'emploi en général et le fait d'avoir trouvé un emploi sont les facteurs décisifs de localisation des

immigrants établis dans la région montréalaise. La présence d'amis et le caractère francophone de la région sont d'autres facteurs du genre. La présence de la famille et le fait d'y avoir été dirigés par le gouvernement sont les facteurs décisifs de localisation des immigrants établis dans le reste du Québec. Le caractère plutôt francophone de la région, l'obtention d'un emploi et le fait de suivre sont conjoint sont d'autres facteurs du genre.

Un autre volet de l'étude de Zins, Beauchesne et associés (1991) s'avère pertinent pour connaître le degré d'attraction exercé par les régions du Québec (autres que Montréal) sur la population immigrante. Selon l'étude, 82,0% des immigrants établis dans la région de Montréal n'ont pas l'intention d'aller vivre dans une autre région au cours des trois prochaines années. Parmi ceux qui déménageraient dans une autre région (5%, N=410), 27% ne savent pas où ils iraient, 18% iraient dans une autre ville de la RMR de Montréal, 14% iraient à Québec et 14% iraient en Estrie. Les principales raisons d'établissement dans les autres régions du Québec sont, dans 72% des cas, reliées aux régions elles-mêmes ou encore reliées à des facteurs de répulsion dans la région montréalaise.

L'étude de Boisclair et Klein (1993) présente, quant à elle, les attraits et les déficiences observés au Saguenay par les immigrants du milieu. Les données de l'étude

ont été recueillies auprès d'une vingtaine de familles. Les déficiences observées sont le manque de diversité culturelle, la rareté des emplois, l'éloignement des grands centres urbains, la déficience dans l'information que possèdent les citoyens sur les pays étrangers, l'oubli des divers paliers de gouvernement et le manque de diversification dans l'économie. Les avantages régionaux sont, pour leur part, reliés à la taille et à l'aspect non cosmopolite du milieu. Ce sont l'accessibilité des services, la sociabilité et l'accueil du milieu local, le rythme de vie moins stressant, le taux de violence et de criminalité moins élevé que dans les grands centres urbains, l'absence de ghetto et l'accessibilité aux loisirs de plein air et de la nature .

Un certain nombre de facteurs récurrents se dégagent des études énumérées. La présence d'une communauté ethnique et de membres de la famille, les facteurs de qualité de vie, les infrastructures d'accueil et d'encadrement, le système d'éducation et la possibilité d'emploi en sont. Une autre étude témoigne du degré d'attraction du Saguenay. De l'étude, il ressort clairement que les immigrants retirent des avantages de leur choix de localisation et ce, malgré les déficiences observées dans le milieu régional.

De la littérature traitée dans cette partie résulte un cadre conceptuel permettant l'investigation des facteurs attractifs de localisation référentiels aux

immigrants entrepreneurs. Ce cadre, qui intègre le concept central d'attraction, se compose des dimensions économiques et extraéconomiques de localisation. Des dimensions existantes ressortent sept grandes composantes. L'environnement, l'accessibilité à la propriété, l'économie, la vie familiale, la vie sociale, la vie culturelle et les services en sont l'énumératif. Les composantes de recherche sont définies au chapitre suivant. Le cadre conceptuel se représente comme suit.

Tableau 2.2

Cadre conceptuel spécifique aux immigrants entrepreneurs

CONCEPT	DIMENSIONS	COMPOSANTES
		ENVIRONNEMENT
ATTRACTION	DIMENSION ÉCONOMIQUE DE LOCALISATION	ACCESSIBILITÉ À LA PROPRIÉTÉ
	DIMENSION EXTRAÉCONOMIQUE DE LOCALISATION	ÉCONOMIE
		VIE FAMILIALE
		VIE SOCIALE
		VIE CULTURELLE
		SERVICES

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente la méthodologie suivie. Par méthodologie, nous entendons bien sûr l'ensemble des moyens et des procédures susceptibles de répondre aux objectifs de notre recherche.

En plus de définir les grandes composantes intégrées au concept d'attraction, ce chapitre aborde de front l'hypothèse de travail, le plan d'échantillonnage ainsi que l'instrument de recherche utilisé. Il traite enfin des méthodes de collecte et de traitement des données et des principales limites de notre enquête.

3.1 PRÉSENTATION DES COMPOSANTES DE RECHERCHE

Une recherche exploratoire s'est réalisée précédemment, dans la littérature, pour identifier et définir le plus précisément possible les composantes intégrées au concept d'attraction. Cet exercice s'est avéré utile pour construire notre instrument de

Services:

centre de formation linguistique, écoles, garderie pour enfants, organismes communautaires, organismes gouvernementaux, services d'aide et de support aux immigrants, services d'accueil aux immigrants, service d'interprétariat, services de santé de qualité, université et collège.

Environnement:

beauté du paysage, grands espaces territoriaux vierges, parcs naturels, proximité entre le travail et l'habitation, qualité de l'environnement naturel.

Vie sociale:

activités sociales, activités de plein air, associations d'immigrants, associations d'affaires, centres récréatifs, centres sportifs, hospitalité de la population locale, présence d'amis du même groupe ethnique.

Vie culturelle:

activités culturelles, activités religieuses, centres culturels, centres religieux, facilité d'approvisionnement en produits importés, possibilité de parler le français, possibilité de parler sa langue d'origine, possibilité de pratiquer sa religion, présence de

communautés culturelles autres que la sienne, présence de communautés culturelles de même ethnies.

Vie familiale:

possibilité de pratiquer des activités familiales, présence de famille, rencontre familiale.

3.2 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Cette seconde partie de méthodologie présente nos hypothèses de recherche. Gordon (1988:41) définit l'hypothèse de recherche comme « une réponse anticipée à la question spécifique de recherche. Elle est le résultat de la formulation du problème et le point de départ de la vérification. Elle constitue ainsi un pont entre ces deux grandes parties et forme la pierre angulaire de tout travail de recherche ». Les hypothèses de notre recherche s'énoncent comme suit.

H1: Les facteurs incitatifs de localisation sont de natures diverses.

La diversité réfère ici aux facteurs économiques, sociaux, culturels, familiaux et environnementaux.

H2: Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants-entrepreneurs.

Le potentiel doit être à la fois présent et satisfaisant au Saguenay-Lac-St-Jean pour être attractif.

3.3 PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Statistique Canada (1983) donne une brève définition du plan d'échantillonnage. Il consiste en un ensemble de spécifications décrivant la population et la base de sondage (cadre d'échantillonnage) ainsi que l'échantillon et la méthode de sélection de l'échantillon. Le plan d'échantillonnage est utile pour assurer la précision et la fiabilité de notre recherche. Il constitue, de fait, la base de vérification empirique de nos hypothèses. Bref, les prochaines lignes sont consacrées aux spécifications décrivant notre population d'enquête, le cadre d'échantillonnage, l'échantillon et la méthode d'échantillonnage.

3.3.1 Population d'enquête

La population d'enquête se définit, selon Actouf (1992), comme l'ensemble indifférencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux auprès de qui s'effectueront les observations. Dans le cadre de notre étude, la population d'enquête est constituée des immigrants indépendants de la sous-catégorie des entrepreneurs.

Pour être reçu citoyen québécois, le candidat entrepreneur doit satisfaire à plusieurs critères dictés par le gouvernement (MCCI, 1993). Ces mêmes critères exposent, du même coup, les critères de sélection retenus pour les fins de notre étude. Ils se présentent comme suit:

- détenir au moins trois ans d'expérience comme gestionnaire dans une entreprise rentable et licite;
- disposer d'un avoir net d'au moins 200 000\$ plus les frais de transport pour se rendre au Québec ainsi que les frais de subsistance pour le candidat et sa famille;
- présenter un projet d'affaires réalisable et démontrer sa faisabilité au Québec;
- réaliser le projet d'affaires dans les deux ans suivant l'arrivée du candidat en province;

- faire un investissement significatif;
- participer activement à la gestion de l'entreprise;
- créer au moins trois emplois.

L'immigrant entrepreneur ne doit pas avoir obligatoirement créé son entreprise lors de l'enquête. Il doit toutefois avoir l'intention de réaliser son projet d'affaires dans les deux ans suivant son arrivée au Québec. Notre population d'enquête doit également connaître la langue française. Ce dernier critère de sélection s'avère important dans une perspective de régionalisation de l'immigration.

Il semble vain d'extrapoler davantage sur les critères se rapportant au territoire ou encore au secteur d'activité de l'entreprise immigrante car ils s'établissent par eux-mêmes; la majorité des immigrants entrepreneurs se localisent dans la région centrale de Montréal (MAIICC, 1994) et la plupart oeuvrent dans le secteur commercial et des services (CCI, 1995; Helly, 1992; Brenner et Toulouse, 1992; Gasse, 1991; Lamoureux, 1988). Les exceptions à la règle sont toutefois considérées dans cette étude.

Même si le profil ethnique (sexe, âge, pays de naissance, dernier pays de résidence, statut civil, religion) est contenu dans notre instrument de mesure, il ne

constitue pas en soit un critère de sélection. Il s'avère plutôt utile pour situer les immigrants entrepreneurs en regard de leur choix de localisation.

3.3.2 Cadre d'échantillonnage, échantillon et méthode d'échantillonnage

Notre cadre d'échantillonnage initial se compose d'une liste de 265 immigrants entrepreneurs récemment arrivés au Québec. Cette liste provient du Service d'aide à l'immigration d'affaires du MAIICC. Elle comporte les noms et les adresses d'immigrants entrepreneurs venus suivre une formation sur les affaires au Québec en 1993-1994. La Commission d'accès à l'information a préalablement autorisé l'usage de cette liste.

Une épuration de la liste initiale a été réalisée pour répondre au critère linguistique de notre population-mère. Les immigrants entrepreneurs susceptibles d'ignorer le français ont été ainsi exclus, soit: les Chinois, les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Coréens et les Japonais. De la liste initiale, 134 immigrants entrepreneurs (50,6%) ont été retenus aux fins d'enquête.

Toute bonne recherche doit extraire un échantillon de sa population-mère. Selon Actouf (1990:74), « Extraire un échantillon, c'est choisir, selon des critères définis à

l'avance, un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier ». Ici, notre échantillon (les immigrants entrepreneurs francophones) se prend directement dans le cadre d'échantillonnage. Le phénomène s'explique par deux raisons. Primo, notre cadre d'échantillonnage comporte un nombre restreint d'immigrants entrepreneurs francophones. Secundo, plusieurs études faites sur notre population-mère ont obtenu un faible taux de réponse. Pensons aux enquêtes suivantes: COPJEL ltée. (1985) 40,3% de répondants; Centre de la PME de l'Université du Québec à Hull (1993) 44,3% de répondants; Ingesco inc. (1991) 21,1% de répondants; Mallette, Major, Martin inc. (1991) 24,3% de répondants; Zins, Beauchesne et associés (1991): 66,5% de répondants. Le nombre de répondants requis est ainsi fonction de l'étendue de notre cadre d'échantillonnage. La méthode d'échantillonnage, c'est-à-dire « la façon de sélectionner les unités d'échantillon » (Perrien, Chéron et Zins, 1984:209), est par le fait même retranchée de notre méthodologie d'enquête.

3.4 INSTRUMENT DE RECHERCHE

L'instrument de recherche est, selon Actouf (1992:84), le support, l'intermédiaire particulier dont va se servir le chercheur pour recueillir les données qu'il doit soumettre à l'analyse ». Il garantit une collecte d'observations et/ou de

mesures scientifiquement acceptables et réunissant assez de qualités d'objectivité et de rigueur pour être soumises au traitement analytique.

L'instrument de mesure choisi est le questionnaire. Il comporte plusieurs avantages; l'obtention de réponses homogènes de la part des répondants et la limitation du temps d'enquête en sont des exemples. De même façon, le questionnaire permet d'enquêter sur un bon nombre de sujets dans un délai raisonnable. Il permet enfin d'analyser les données quantitatives et de vérifier les hypothèses de recherche (Gauthier, 1990).

Un questionnaire est préalablement construit avant d'amorcer notre enquête sur le terrain. Aucune étude recensée offre référence sur ce plan. Une première version est produite à partir de la conceptualisation de notre champ théorique. Cette version a d'ailleurs fait l'objet d'un pré-test auprès de 8 immigrants entrepreneurs francophones lors d'une séance d'information sur les affaires au Québec organisée à Montréal le 8 novembre 1994 par le MAIICC. Ce test permettait d'assurer la bonne formulation et la bonne compréhension de nos questions. Il permettait également de vérifier la durée moyenne requise pour administrer notre questionnaire. Le temps de réponse s'est établi à vingt minutes. Le pré-test a permis d'apporter de légères modifications au questionnaire final.

Le questionnaire final intègre trois parties (voir annexe 1). La première partie interroge sur l'activité de l'entreprise immigrante et sur le secteur économique choisi. La deuxième porte sur les facteurs de choix de localisation et la troisième concerne la situation de vie des immigrants entrepreneurs. Les questions sont de type fermé. Ce type a été choisi en vertu de son objectivité et de sa facilité de codification.

3.5 COLLECTE DES DONNÉES

Cette cinquième partie de méthodologie présente les moyens mis en oeuvre pour recueillir les données de notre étude. Le travail de collecte exige un déplacement du chercheur sur le terrain de son échantillon. Les données recueillies constituent la base même de la recherche. Elles permettent, après un traitement approprié et à partir des résultats obtenus, l'infirmation ou la confirmation des hypothèses de travail.

Un premier contact s'est fait avec nos sujets d'enquête dans la semaine du 24 mars 1995. L'instrument de liaison qu'est le questionnaire doit être retourné, par la poste, avant le 14 avril 1995 au département de maîtrise en gestion des organisations de l'Université du Québec à Chicoutimi. Aucune série d'appels téléphoniques n'est effectuée au préalable pour épurer la liste de mauvaises adresses, d'entrepreneurs non francophones ou ne partant plus en affaires. Cette procédure impliquant une dépense

trop élevée d'appels interurbains pour notre budget de recherche, fait partie des limites de cette étude.

Les questionnaires accompagnés d'une lettre explicative, d'une enveloppe de retour pré-adressée et pré-affaranchie s'est vite révélée une ratée; des 134 questionnaires expédiés aux immigrants entrepreneurs, seulement 25 ont été complétés.

Il a été toutefois possible, dans la première semaine de mai, de relancer directement de Montréal les 109 immigrants entrepreneurs ayant omis de répondre au questionnaire. Cette relance s'est faite par téléphone. Aucun questionnaire supplémentaire a été recueilli de cette démarche. Les motifs de non-réponse se présentent ainsi:

Tableau 3.1
Motifs de non-réponse de l'enquête

Motifs de non-réponse	Nombre	Pourcentage
Mauvaises adresses	69	63,3%
Anglophone	14	12,8%
Pas de réponse	21	19,3%
Refus de répondre	4	3,7%
Part plus en affaires	1	0,9%
Total	109	100%

La part de mauvaises adresses et d'individus anglophones ou ne partant plus en affaires constituent 77.0% des raisons de non-réponse lors de la relance téléphonique. Il s'avère méthodologiquement acceptable de soustraire ici cette portion d'individus au nombre de notre population totale interrogée. Cet exercice de soustraction aurait fait d'ailleurs l'objet de notre première démarche si les circonstances d'alors avaient été possibles.

Bref, la population totale admissible ayant omis de répondre au questionnaire se compose de 25 immigrants entrepreneurs francophones. En ajoutant les 25 individus ayant répondu au questionnaire, notre échantillon final totalise 50 immigrants entrepreneurs. Le taux de réponse pour cette présente enquête est de 50,0%. Il se compare avantageusement aux taux des autres études réalisées auprès des immigrants d'affaires. Pensons aux études COPJEL ltée. (1985) 40,3% de répondants; Centre de la PME de l'Université du Québec à Hull (1993) 44,3% de répondants; Ingesco inc. (1991) 21,1% de répondants; Mallette, Major, Martin inc. (1991) 24,3% de répondants; Zins, Beauchesne et associés (1991): 66,5% de répondants.

En ajoutant les 8 pré-tests administrés au mois de novembre 1994 au nombre de questionnaires reçus par la poste, nous comptabilisons en tout 33 questionnaires. Respectivement 2 pré-tests et 2 questionnaires reçus par la poste ont été rejetés car

données sondées portent sur le temps de résidence, le sexe, le pays de naissance, le pays de résidence, l'âge, le statut civil, le niveau de connaissance du français et la religion. Les résultats obtenus ont été inscrits sur le questionnaire d'enquête en nombre et en pourcentage (annexe 1).

La deuxième partie du questionnaire d'enquête a permis de dégager les facteurs de localisation qui incitent les 29 immigrants entrepreneurs interrogés à établir leur entreprise en un lieu donné. Une évaluation des facteurs incitatifs de localisation s'est faite, de la sorte, à partir de l'échelle de mesure contenue dans notre questionnaire. Elle s'est produite en comptant le nombre de répondant(s), pour un facteur de localisation donné, dans chacune des mesures de l'échelle (beaucoup, passablement, un peu, pas du tout). Les résultats obtenus ont été inscrits sur le questionnaire d'enquête en pourcentage (annexe 1).

Une pondération linéaire des mesures s'est faite pour équilibrer les résultats de localisation obtenus. Les quatre mesures ont été respectivement affectées par un coefficient de pondération; **beaucoup** a été pondéré 30, **passablement** a été pondéré 20, **un peu** a été pondéré 10 et **pas du tout** a été pondéré 0. Pour obtenir le résultat pondéré d'un facteur de localisation, il suffit de multiplier le pourcentage de répondants associé à chacune des mesures de l'échelle avec ses coefficients respectifs. Notre valeur

maximale de pondération est 30. Une fois la multiplication effectuée, il s'est agit d'additionner ensuite les résultats pondérés pour connaître la valeur globale du facteur de localisation. Les valeurs trouvées ont été ensuite classées en degrés d'importances. Le premier degré contient la plus grande valeur incitative de localisation tandis que les degrés suivants diminuent en valeur. Les résultats sont présentés au chapitre IV.

La mesure *pas du tout* nécessite une précision de contexte. Les facteurs de localisation énumérés dans le questionnaire d'enquête ont tous une connotation positive (annexe 1). Par conséquent, les facteurs de localisation trouvés *pas du tout* incitatifs ne sont pas répulsifs. Ils n'empêcheraient pas les répondants de se localiser en un lieu donné. Les répondants sont plutôt indifférents à leur égard.

Enquête sur le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean

Une seconde enquête s'est réalisée pour vérifier le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean. Elle s'est réalisée en deux temps. Nous avons d'abord fait le portrait des ressources du Saguenay-Lac-St-Jean à l'aide de documentations régionales diverses pour connaître ses possibilités. Nous avons ensuite vérifié la concordance entre le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean et les facteurs de localisation voulu par les

immigrants entrepreneurs. Le détaillé méthodologique et les résultats obtenus se trouvent au chapitre V.

3.7 LIMITES DE L'ENQUÊTE

Les résultats de notre enquête sur les immigrants entrepreneurs présentent, de façon fiable et crédible, les facteurs d'attraction qui les incitent à se localiser en un lieu donné. Cette enquête comporte toutefois une limite de taille qui trouve source dans la petitesse de notre échantillon. De fait, le nombre d'observations sur lequel les statistiques sont calculées est important. Plus ce nombre est petit (inférieur à 30), plus la valeur statistique des résultats est moindre. Dans ce cas, une prudence s'impose dans l'interprétation des résultats.

Les critères de sélection retenus pour échantillonner notre population d'enquête se basent strictement sur la langue, le temps de résidence, le statut d'entrepreneur et les exigences gouvernementales de sélection. Ils sont retenus en égard de notre recherche mais aussi en fonction d'une liste offerte par le MAICC qui informe sur les critères retenus. Cette liste, rappelons-le, comporte les noms et les adresses d'immigrants entrepreneurs récemment arrivés au Québec. Elle est le seul outil de contact disponible pour rejoindre efficacement les immigrants entrepreneurs à

interroger. Malgré toute sa pertinence, la liste empêche de repérer d'autres critères d'échantillonnage relatifs à une étude de localisation telle que la nôtre comme le pays de naissance et le dernier pays de résidence des répondants, leur âge, leur religion, etc.. Les critères non repérés avant enquête ont tout de même été inclus au questionnaire sous forme d'interrogation pour deux raisons. Primo, cette inclusion permettait de quantifier les répondants se rattachant aux critères et secundo, elle situait les répondants en regard de leur choix de localisation. La résultante est qu'on se retrouve avec des répondants ayant de multiples critères d'appartenance et chacun des critères peut être corrélés avec les facteurs de localisation énumérés. Il est possible, par exemple, d'associer les facteurs de localisation avec le pays de naissance ou le dernier pays de résidence. Les corrélations du genre sont toutefois exclues car le nombre de répondants comptés pour chacun des critères est infime. Les résultats obtenus seraient nécessairement apocryphes.

L'hétérogénéité de notre échantillon d'enquête dans ses critères d'appartenance (âge, nationalité, religion, etc.) limite aussi la concordance des résultats obtenus sur les facteurs incitatifs de localisation. Il aurait été certes préférable d'enquêter sur un nombre considérable de sujets ayant sensiblement les mêmes attributs pour arriver à une concordance théorique plus grande entre les répondants et les facteurs d'attraction voulu par ceux-ci. Les moyens disponibles pour réaliser l'enquête ne le permettaient

toutefois pas. La liste utilisée pour rejoindre les immigrants entrepreneurs francophones était limitative en soit par le nombre restreint d'individus francophones la composant et par l'information attributive manquante sur les sujets s'y retrouvant.

Certains facteurs de localisation peuvent être malencontreusement absents de notre questionnaire d'enquête. Cette éventualité pourrait avoir une incidence sur les résultats obtenus en regard des facteurs incitatifs de localisation voulu par les immigrants entrepreneurs.

Notre enquête empêche aussi toute analyse poussée des facteurs de localisation voulu par les immigrants entrepreneurs. L'enquête n'instruit pas de fait sur l'aspect qualitatif et quantitatif donné au facteur attractif. Il en résulte un simple traitement descriptif des données de l'enquête. Notre enquête est toutefois utile pour isoler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné. D'autres études pourront, suite aux résultats obtenus, se pencher sur le qualitatif et le quantitatif du sujet. Nos résultats sont présentés au chapitre suivant.

CHAPITRE IV

Présentation des résultats

Ce quatrième chapitre expose les résultats obtenus auprès des 29 immigrants entrepreneurs interrogés. La présentation suit la logique schématique de notre questionnaire d'enquête (voir annexe 1). Nous introduisons, tout d'abord, les données portant sur l'activité de l'entreprise immigrante et sur le secteur économique choisi. Nous abordons ensuite les données portant sur les facteurs de choix de localisation. Enfin, nous exposons les données portant sur la situation de vie des immigrants entrepreneurs.

4.1 ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE IMMIGRANTE ET SECTEUR ÉCONOMIQUE CHOISI

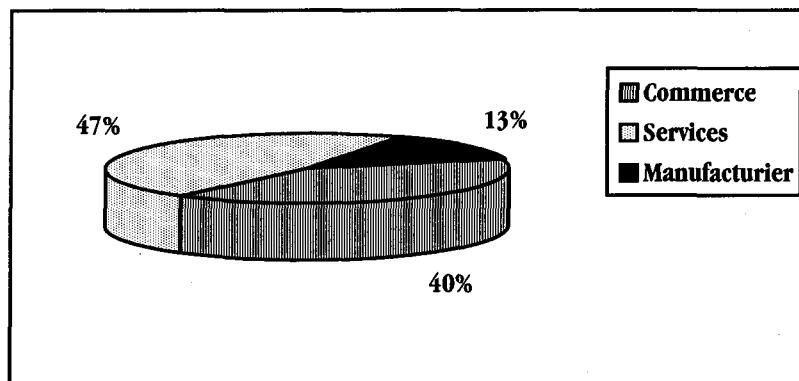
Cette partie interroge sur l'activité de l'entreprise et sur le secteur économique choisi. Ces questions sont pertinentes car elles quantifient les répondants se rattachant aux items d'interrogation et les situent en regard de leur choix de localisation.

entrepreneurs interrogés se retrouvent dans la région centrale de Montréal et oeuvrent dans une forte proportion (64%) dans le secteur commercial. Les services attirent, de façon moindre, les autres répondants de notre échantillon.

Les résultats obtenus, dans le choix du secteur d'activité économique, diffèrent considérablement pour les 15 immigrants entrepreneurs (52%) dont l'entreprise n'est pas active. De fait, 6 répondants (40%) s'orientent dans le secteur commercial, 7 répondants (47%) se dirigent au niveau des services et 2 d'entre eux (13%) s'acheminent vers le manufacturier. La représentation graphique de cette présente s'observe comme suit.

Graphique 4.2

Secteur économique des 15 entreprises non actives de l'enquête



Du nombre, 10 répondants (67%) ont l'intention de s'établir dans la région centrale de Montréal tandis que 5 d'entre eux (33%) veulent s'établir dans les autres

régions du Québec. Le choix du secteur d'activité est davantage réparti ici. Le secteur commercial et le secteur des services se partagent la faveur des répondants tandis que le secteur manufacturier réussit à s'attirer deux candidats. Les régions, autres que Montréal, comme lieu d'établissement obtiennent davantage la faveur des immigrants dont l'entreprise n'est pas active.

Des résultats, tirés de notre échantillon d'enquête, le choix du secteur d'activité économique et du lieu d'établissement diffèrent selon le niveau d'activité de l'entreprise. Les répondants, dont l'entreprise est active, oeuvrent davantage dans le secteur commercial tandis que ceux dont l'entreprise n'est pas active songent à se diriger, de façon quasi équivalente, vers le commerce et les services. Ce phénomène de répartition s'applique également au niveau du lieu d'établissement. Les premiers se concentrent, pour la majorité, dans la région centrale de Montréal tandis que les seconds désirent, dans une proportion de 33%, se localiser en région.

4.2 LES FACTEURS DE CHOIX DE LOCALISATION

La deuxième partie interroge sur deux points. Le premier permet de connaître les facteurs d'attraction qui incitent les répondants à établir une entreprise en un lieu donné et permet de répondre, par le fait même, à notre questionnement initial de recherche. Le deuxième fait référence à l'intérêt des répondants à établir leur

entreprise en dehors de la région centrale de Montréal. Cette interrogation est pertinente car elle quantifie les répondants qui désirent s'établir en région.

4.2.1 Les facteurs incitatifs de localisation

Les résultats de localisation présentés suivent une progression croissante dans le grade et une progression décroissante dans la pondération. Le premier degré contient ainsi la plus grande valeur pondérée tandis que les degrés suivants diminuent en valeur; plus ces valeurs sont grandes et plus elles sont incitatives et, inversement, plus elles sont petites et moins elles sont considérées comme telle par les répondants.

Le tableau est l'outil de présentation privilégié pour visualiser globalement les résultats de localisation obtenus auprès des 29 répondants. Il compte en tout 48 degrés d'importance.

Tableau 4.1

Degré d'importance des facteurs de localisation pondérés

Degré d'importance	Facteurs de localisation	Valeur pondérée/30
1	hospitalité de la population locale, proximité entre le travail et l'habitation	25,52
2	proximité géographique des grandes villes	24,48
3	beauté du paysage	23,80
4	possibilité de parler le français	23,79
5	infrastructures de transport, qualité de l'environnement naturel	23,43
6	coût accessible de la résidence principale	23,10
7	coût de la vie abordable	22,74
8	université et collège	22,42
9	services de santé de qualité	22,41
10	associations d'affaires	22,07
11	activités culturelles, activités sociales	20,68
12	services de soutien et de conseils aux entreprises	20,35
13	présence de famille	20,01
14	coût accessible du terrain résidentiel	19,65
15	écoles	19,64
16	possibilité de pratiquer des activités familiales	19,31
17	subventions aux entreprises	19,30
18	incitatifs fiscaux	18,96
19	rencontre familiale	18,63
20	coûts salariaux abordables	18,60
21	parcs naturels	18,26
22	facilité d'approvisionnement en produits importés	17,93
23	possibilité de vivre à la campagne, services d'aide et de support aux immigrants	17,58
24	présence de centres de R&D	17,24
25	centres culturels	16,90
26	main-d'œuvre en quantité	16,89
27	organismes communautaires	16,56
28	emplois disponibles pour les membres de la famille	16,53
29	organismes gouvernementaux	16,21
30	centres sportifs	16,20
31	facilité d'exportation	16,19
32	activités de plein air	15,87
33	présence de parcs industriels, services d'accueil aux immigrants	15,85
34	grands espaces territoriaux vierges	15,84
35	centres récréatifs	14,14

Degré d'importance	Facteurs de localisation	Valeur pondéré/30
36	présence de communautés culturelles autres que la sienne, présence de main d'oeuvre spécialisée	14,13
37	faible taux de chômage	13,78
38	centre de formation linguistique, présence d'amis du même groupe ethnique	13,44
39	disponibilité de matières premières, possibilité de parler sa langue d'origine	11,73
40	faible taux de syndicalisation	11,01
41	garderie pour enfants	10,32
42	associations d'immigrants, services d'interprétariat	09,63
43	présence de communautés culturelles de même ethnies	09,31
44	présence d'entrepreneurs d'autres groupes ethniques	08,27
45	activités religieuses	08,26
46	possibilité de pratiquer sa religion	05,84
47	présence d'entrepreneurs du même groupe ethnique	05,15
48	centres religieux	04,80
Moyenne des valeurs pondérées		16,87

La moyenne faite sur tous les facteurs de localisation pondérés (16,87) est le point de repère conduisant l'analyse de nos résultats. Les facteurs de localisation se situant au-dessus de la moyenne comprise sont considérés comme les plus incitatifs par la majorité de nos répondants. Ceux se retrouvant en dessous de la moyenne sont peu considérés ou indiffèrent la majorité tout dépendant leur position dans le classement. Les extrêmes de la moyenne informent beaucoup sur les facteurs incitatifs de localisation et sur ceux qui ne sont pas considérés comme tel par les immigrants entrepreneurs interrogés.

Les facteurs de localisation situés au-dessus de la moyenne pondérée

Les premiers facteurs du classement, soit ceux considérés comme les plus incitatifs par la majorité de nos répondants, font appel globalement à la qualité de vie retrouvée en un lieu donné. L'hospitalité de la population locale, la proximité entre le travail et l'habitation, la proximité géographique des grandes villes, la beauté du paysage, la possibilité de parler le français, la qualité de l'environnement naturel, le coût accessible de la résidence principale, le coût de la vie abordable, les universités, les collèges et les services de santé de qualité sont, par degré d'importance, les facteurs témoins de cette première observation.

S'ensuivent globalement les facteurs de localisation agissant sur les prix de revient de l'entreprise, sur la famille et sur les réseaux de contacts (autres qu'ethniques) des immigrants entrepreneurs. Les infrastructures de transport, les associations d'affaires, le coût accessible des bâtiments industriels et commerciaux, les activités culturelles, les activités sociales, les services de soutien et de conseil aux entreprises, la présence de famille, les normes de protection de l'environnement, la possibilité de pratiquer des activités familiales, les subventions aux entreprises, les incitatifs fiscaux, les rencontres familiales, les coûts salariaux abordables, la facilité d'approvisionnement en produits importés, la présence de centres de R&D, les centres

culturels et la main-d'oeuvre en quantité sont, par degré d'importance, les démonstratifs de cette seconde observation.

Les facteurs incitatifs de localisation sont donc de natures diverses. Cette présente vient confirmer notre première hypothèse de recherche (H1).

Les facteurs de localisation situés en dessous de la moyenne pondérée

Les facteurs peu considérés par la majorité de nos répondants sont de nature composite. Ils font appel globalement aux services (organismes communautaires, organismes gouvernementaux, services d'accueil aux immigrants) mais aussi à d'autres facteurs de localisation tels les emplois disponibles pour les membres de la famille, les centres sportifs et récréatifs, les facilités d'exportation, les activités de plein air, la présence de parcs industriels et les grands espaces territoriaux vierges.

Les facteurs qui indiffèrent la majorité de nos répondants font référence, pour la plupart, à la présence ethnique, à la religion et à la langue. La présence de communautés culturelles autres que la sienne, les centres de formation linguistique, la présence d'amis du même groupe ethnique, la possibilité de parler sa langue d'origine, les associations d'immigrants, les services d'interprétariat, la présence de

communautés culturelles de même ethnité, la présence d'entrepreneurs d'autres groupes ethniques, les activités religieuses, la possibilité de pratiquer sa religion, la présence d'entrepreneurs du même groupe ethnique et les centres religieux sont, par degré d'importance, les facteurs référentiels de cette dernière observation.

D'autres observations peuvent se faire via les résultats obtenus. Elles tirent tout particulièrement référence de la littérature de localisation et de régionalisation abordée précédemment dans le corpus théorique de la présente recherche.

Certaines études (Zins Beauchesne et associés, 1991; Centre de la PME de l'Université de Hull, 1993; Helly et Ledoyen, 1994; Brenner et Toulouse, 1988) présentent la famille comme étant le plus important facteur de localisation des immigrants d'affaires interrogés. Contrairement aux études citées, nos facteurs relatifs à la vie familiale (présence de famille, possibilité de pratiquer des activités familiales, rencontre familiale) se pointent en second ordre, après les facteurs de qualité de vie.

D'autres facteurs considérés incitatifs par nos répondants concordent avec les résultats obtenus d'auteurs du domaine cités au chapitre II. Zins Beauchesne et associés (1991) et le Centre de la PME de l'Université de Hull (1993) rapportent à cet effet toute l'importance accordée par les immigrants d'affaires aux facteurs de qualité

de vie. Le Centre de la PME de l'Université de Hull (1993), Helly et Ledoyen (1994) et Zins Beauchesne et associés (1991) voient dans la possibilité de parler le français un facteur de localisation d'envergure. Le Centre de la PME de l'Université de Hull (1993), le gouvernement du Québec (1993) et Helly et Ledoyen (1994) présentent le système de l'éducation comme un autre facteur du genre.

La majorité des facteurs incitatifs de localisation retrouvés dans les études de régionalisation des immigrants toutes catégories (indépendants, réfugiés, famille, parents aidés) et répertoriées dans la recension des écrits de cette étude corroborent nos résultats. Boisclair et Klein (1993), Jacob (1991) et Manègre (1989) retiennent à cet effet les services d'aide et de support aux immigrants. Laroche (1993) et Zins Beauchesne et associés (1991) voient dans les facteurs de qualité de vie et le réseau d'éducation d'importants facteurs de localisation. Dumont (1991) présente l'accueil de la population locale comme un facteur de localisation considérable. Zins Beauchesne et associés (1991) note le caractère francophone comme autre facteur d'importance. Contrairement aux études de Dumont (1991) et Laroche (1993), la majorité des immigrants entrepreneurs de notre enquête sont indifférents face à la présence d'une communauté ethnique. Nos répondants se distinguent des immigrants toutes catégories en ce sens.

Peu de facteurs traditionnels de localisation, attribués à l'entreprise industrielle par Aydalot (1985), Belley (1993) et Kahn (1993) et déjà cités dans la revue de la littérature de cette recherche, sont considérés comme incitatifs par la majorité de nos répondants. Les infrastructures de transport et la main-d'œuvre en quantité sont, de fait, les seuls du genre. La présence de parcs industriels est considérée comme un facteur peu incitatif tandis que le faible taux de chômage, la disponibilité de matières premières et le faible taux de syndicalisation sont des éléments qui indiffèrent la majorité. Tel que cité par Merenne-Schoumaker (1991) un même facteur peut exercer des influences diverses. La majorité de nos répondants oeuvrent dans l'économie tertiaire. Il est donc juste, selon la théorie de localisation, que la plupart des facteurs relatifs au manufacturier les indiffèrent.

Les facteurs ayant les moyennes pondérées les plus élevées font référence aux aspects extraéconomiques de localisation. L'économique est, pour sa part, un agent incitatif de second ordre pour nos répondants. Cette observation vient à l'encontre des écrits de localisation réalisés par les auteurs Aydalot (1985) et Belley (1993) et cités auparavant dans la recension. Leurs écrits avancent de fait que les facteurs extraéconomiques sont déterminants en dernier essor, lorsque les facteurs économiques ne suffisent pas à préciser un choix de localisation. Rappelons toutefois que ces auteurs

se sont penchés principalement sur l'étude des grandes entreprises manufacturières et non sur les PME oeuvrant dans l'économie tertiaire.

Tel que cités par Deshaies (GREPME, 1994) et Keeble-Wever (1986, dans Fischer 1994) les aspects financiers et commerciaux prennent moins d'importance pour un promoteur isolé que pour une grande entreprise. Pour le premier, ce sont plutôt les facteurs personnels qui jouent un rôle dans la décision de localisation. L'observation Deshaies traduit bien les résultats de localisation obtenus dans notre étude car, rappelons-le, les immigrants entrepreneurs oeuvrent en majorité dans les PME (CCI, 1995). Quoi qu'il en soit, la sélection finale d'une localisation restera toujours, selon les principes de localisation énoncés par Merenne-Schoumaker (1991) et tel que traités dans la présente recension des écrits, comme étant une question de compromis, d'options et de situation.

4.2.2 Intérêt des répondants à établir leur entreprise en dehors de la région centrale de Montréal

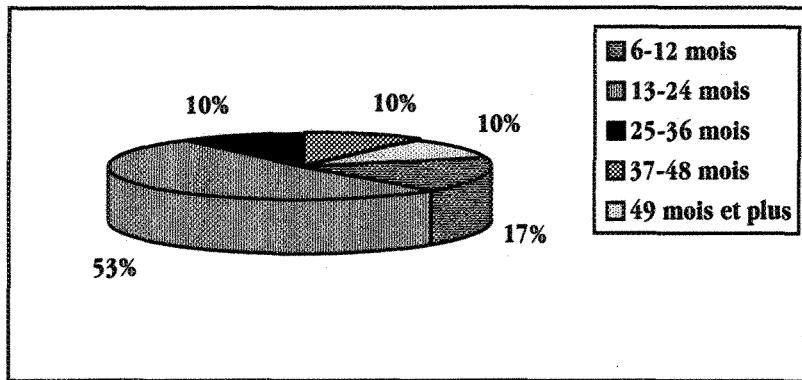
La deuxième question de localisation posée fait référence à l'intérêt des 29 immigrants entrepreneurs à établir leur entreprise en dehors de la région centrale de Montréal. De la question posée, 12 répondants (41%) sont intéressés tandis que 17 d'entre eux (59%) ne le sont pas. Pour les intéressés, 6 (50%) s'établiraient à plus de 100 Km de Montréal, 3 (25%) à plus de 200 Km de Montréal, 1 (8%) à plus de 300 Km de

Montréal et 2 (17%) à plus de 500 Km de Montréal. Les chiffres témoignent d'un intérêt assez partagé quoique la métropole suscite l'intérêt d'un plus grand nombre d'individus (59%). Ceux désirant s'établir en dehors choisissent dans une large part (50%) les régions limitrophes à la région montréalaise.

4.3 LA SITUATION DE VIE DES IMMIGRANTS ENTREPRENEURS INTERROGÉS

La dernière partie fait état de la situation de vie des 29 immigrants entrepreneurs interrogés. Elle est utile pour portraiturer les immigrants entrepreneurs en regard de leur choix de localisation. Elle comporte en tout dix questions.

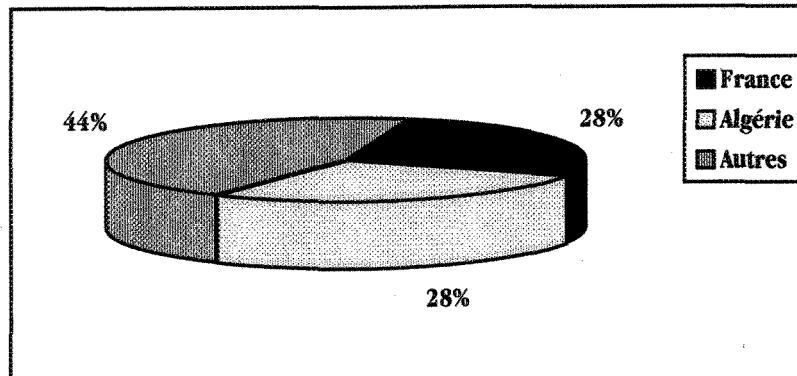
La première question interroge sur le temps d'habitation en province québécoise des 29 répondants. D'entre eux, 0 (0%) habite le Québec depuis 5 mois et moins, 5 (17%) y habitent depuis 6-12 mois, 15 (53%) depuis 13-24 mois, 3 (10%) depuis 25-36 mois, 3 (10%) depuis 37-48 mois et 3 (10%) depuis 49 mois et plus. Les groupes du 6-12 mois et du 13-24 mois contiennent à eux seul 70% du temps habité. C'est dire que plusieurs interrogés habitent récemment le Québec.

Graphique 4.3**Temps d'habitation des 29 répondants en province québécoise**

La deuxième question interroge sur le sexe des 29 répondants. Une forte présence masculine figure les résultats obtenus. De fait, 27 individus (93%) sont de sexe masculin tandis que 2 individus (7%) seulement sont de sexe féminin.

La troisième question interroge sur le pays de naissance des 29 répondants. La France et l'Algérie sont, de façon équivalente, les pays de naissance du plus grand nombre. De fait, 8 immigrants entrepreneurs (28%) y sont nés respectivement. La Belgique et la Syrie sont, de même façon, les seconds pays de naissance. Ils ont vu naître respectivement 2 interrogés (7%). Les autres pays de naissance énumérés sont référentiels de 1 individu chacun (3%). La Thaïlande, la Roumanie, la Jordanie, Hong Kong, Irak, la Suisse, le Viet Nam, le Liban et le Pérou en sont l'énumératif. Le graphique 4.4 illustre bien cette présente.

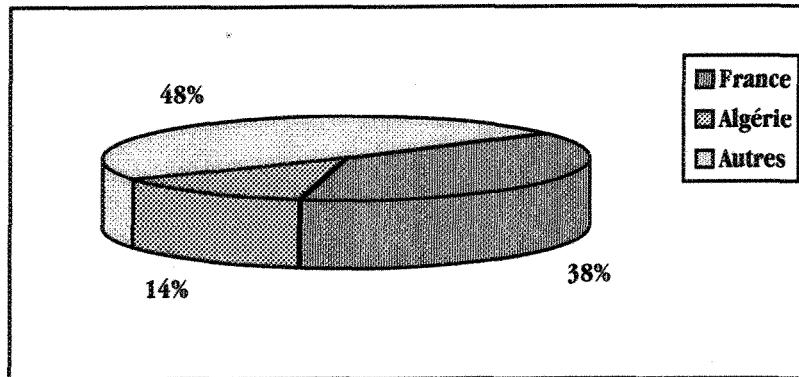
Graphique 4.4
Pays de naissance des 29 répondants



Même si les pays de naissance cités sont variés, les pays francophones (France, Algérie, Belgique) comptent une bonne part (63%) des répondants.

La quatrième question interroge sur le dernier pays de résidence des 29 répondants. La France est le dernier pays de résidence du plus grand nombre. De fait, 11 immigrants entrepreneurs (38%) y ont habité. L'Algérie est le second pays. Il compte 4 individus interrogés (14%). Le troisième pays d'importance est la Belgique avec 3 interrogés (10%). La Syrie et la Jordanie sont, de façon équivalente, les quatrièmes pays d'importance et comptent respectivement 2 immigrants entrepreneurs (7%) qui y ont habité. Les autres pays de naissance sont référentiels de 1 individu chacun (3%). Le Liban, Hong Kong, la Martinique, la Suisse, la Roumanie, l'Italie et le Pérou en sont l'énumératif.

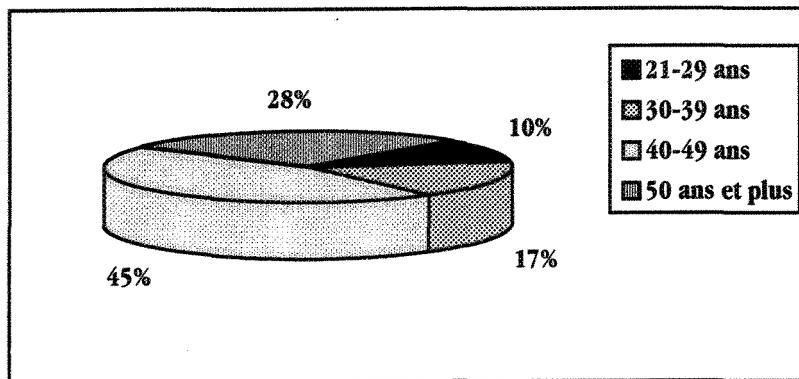
Graphique 4.5
Dernier pays de résidence des 29 répondants



Tels les pays de naissance, les pays de dernière résidence cités sont très variés.

Les pays francophones (France, Algérie, Belgique) comptent également une bonne part (62%) de répondants.

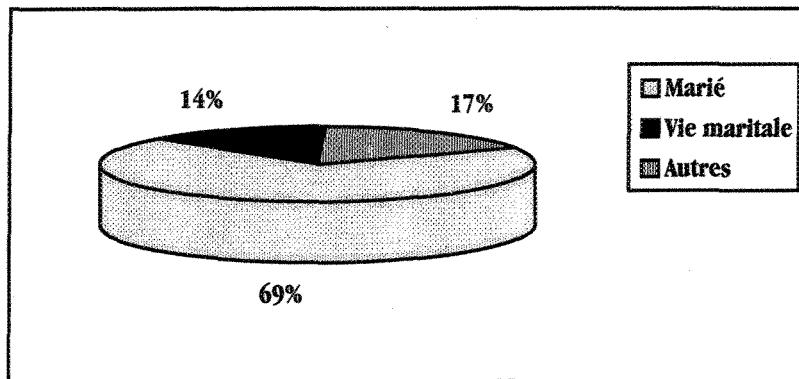
La cinquième question interroge sur l'âge des 29 répondants. D'entre eux, 0 immigrant entrepreneur (0%) a vingt ans et moins, 3 (10%) ont inclusivement entre 21-29 ans, 5 (17%) ont entre 30-39 ans, 13 (45%) ont entre 40-49 ans et 8 (28%) ont 50 ans et plus.

Graphique 4.6**Âge des 29 répondants**

La plus forte concentration se trouve dans la tranche des 40-49 ans (45%) et dans la tranche des 50 ans et plus (28%). Une forte proportion d'interrogés (73%) se situent dans les deux dernières tranches d'âges. Les répondants de notre enquête présentent donc une maturité certaine.

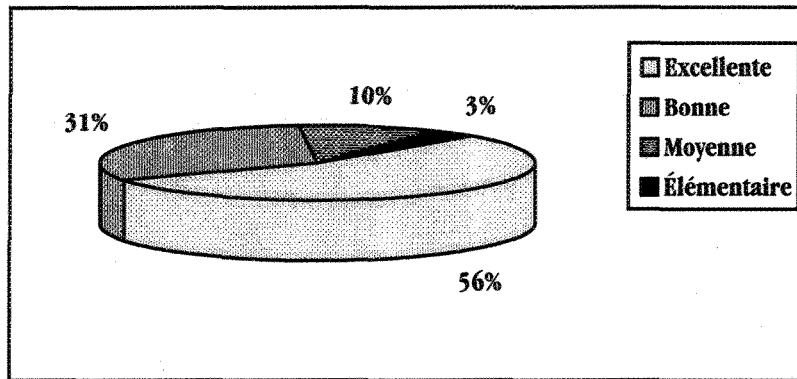
La sixième question interroge sur le statut civil des 29 répondants. Les résultats obtenus montrent une forte proportion d'interrogés étant mariés. De fait, 20 d'entre eux (69%) le sont. Du nombre total de répondants, 4 (14%) autres ont une vie maritale, 2 (7%) sont célibataires, 2 (7%) sont divorcés, 1 (3%) est veuf et aucun n'est séparé (0,0%).

Graphique 4.7
Statut civil des 29 répondants



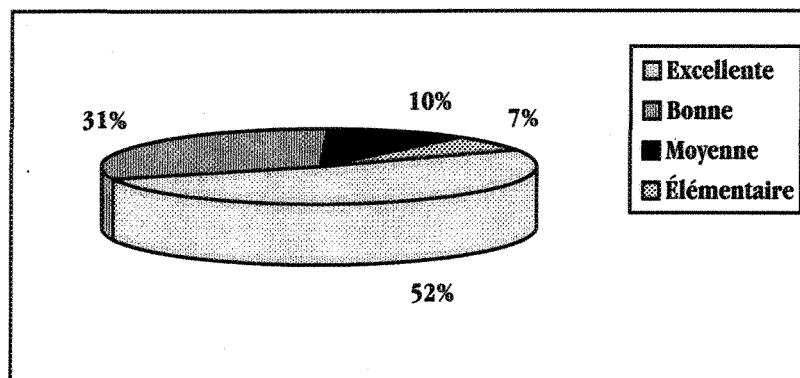
La septième question interroge sur le niveau de connaissance parlée et écrite de la langue française des 29 répondants. Les résultats reliés à la langue parlée montrent une très bonne connaissance du français pour la majorité (87%). De fait, 16 d'entre eux (56%) jugent en avoir une excellente et 9 autres (31%) jugent avoir une bonne connaissance de la langue parlée. Du nombre total de répondants, 3 d'entre eux (10%) jugent avoir une connaissance moyenne et 1 d'entre eux (3%) juge avoir une connaissance élémentaire de la langue. La représentation graphique de cette présente s'observe comme suit.

Graphique 4.8
Niveau de connaissance parlée du français



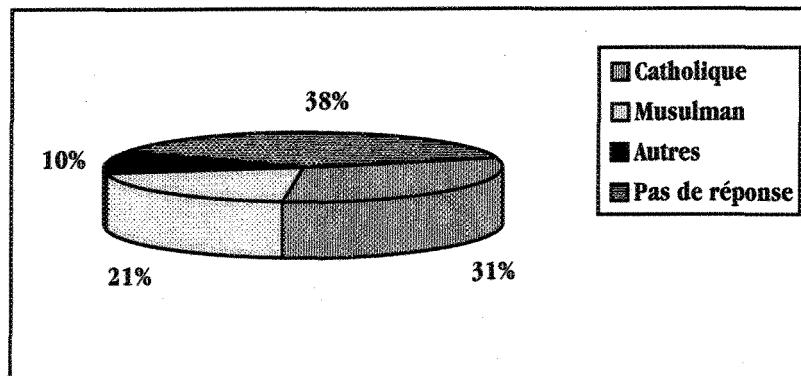
Les résultats reliés à la langue écrite montrent également une très bonne connaissance du français pour la majorité (83%) des 29 répondants. De fait, 15 d'entre eux (52%) jugent en avoir une excellente et 9 autres (31%) jugent avoir une bonne connaissance de la langue écrite. Du nombre total de répondants, 3 d'entre eux (10%) jugent avoir une connaissance moyenne et 2 autres (7%) jugent avoir une connaissance élémentaire de la langue écrite.

Graphique 4.9
Niveau de connaissance écrite du français



La huitième question porte sur la religion des 29 répondants. Du nombre, 11 immigrants entrepreneurs (38%) n'ont pas répondu à l'interrogation posée, 9 (31%) se sont dit catholique, 6 (21%) se sont dit musulman, 1 (3%) s'est dit orthodoxe, 1 (3%) s'est dit bouddhiste et 1 autre (3%) s'est dit protestant. Nonobstant la proportion élevée de non-réponse, la religion catholique (31,0%) et la religion musulmane (20,7%) sont adoptées par le plus grand nombre. Le graphique 4.10 illustre bien cette présente.

Graphique 4.10
Religions des 29 répondants



La neuvième question porte sur la présence d'enfant(s). Les résultats obtenus montrent qu'un nombre considérable de répondants ont des enfants à charge. De fait, 18 d'entre eux (62%) en ont tandis que 11 autres (38%) n'en ont pas.

La dixième question porte sur la présence d'amis et/ou de famille qui ont leur résidence principale à l'extérieur de la région centrale de Montréal. Les résultats obtenus montrent qu'une proportion considérable a des amis et/ou de la famille habitant à l'extérieur. De fait, 17 d'entre eux (59%) en ont tandis que 12 autres (41%) n'en ont pas.

Un profil général peut se dégager de la situation de vie des 29 répondants. Plusieurs d'entre eux (70%) habitent le Québec depuis moins de deux ans. Une

proportion considérable (59%) de répondants a des amis et/ou de la famille à l'extérieur de la région centrale de Montréal. Les immigrants entrepreneurs interrogés sont majoritairement masculin (93%) et présentent une maturité certaine pour une forte proportion (73% se situent dans les tranches des 40-49 ans et des cinquante ans et plus). Plusieurs d'entre eux sont mariés (69%) et un nombre considérable (62%) ont des enfants à leur charge. Ils sont catholiques (31%) ou musulmans (21%) pour la plupart. Plusieurs sont nés et ont résidé en pays francophones (pays de naissance francophones: 63%; dernier pays de naissance francophones: 62%). Les résultats reliés à la langue parlée (87%) et écrite (83%) montrent une très bonne connaissance du français pour la majorité.

Cet exercice de profilage peut se transposer également sur la nature de l'entreprise immigrante et sur les facteurs de choix de localisation des immigrants entrepreneurs. Il permet ainsi de résumer les données recueillies dans les deux premières parties du questionnaire d'enquête.

Les résultats obtenus sur la nature de l'entreprise immigrante s'exposent comme suit. Les répondants interrogés dont l'entreprise est active (48%) sont établis majoritairement à Montréal (93%) et oeuvrent dans une forte proportion (64%) dans le secteur commercial. Le secteur commercial (40%) et le secteur des services (47%) se

partagent la faveur des répondants dont l'entreprise n'est pas active (52%). Un bon nombre d'entre eux (67%) ont l'intention de s'établir dans la région centrale de Montréal.

Notre échantillon manque à prime abord d'homogénéité dans ses critères d'appartenance. Certains d'entre eux sont néanmoins communs à l'ensemble. La majorité de nos répondants sont à cet effet de sexe masculin, présentent une maturité certaine, connaissent très bien le français et oeuvrent dans le commerce et les services. Le portrait collectif surtout et les autres critères d'appartenance appuient les choix faits de localisation.

Les résultats obtenus sur les facteurs de choix de localisation confirment la première hypothèse de notre recherche (H1). Les facteurs incitatifs de localisation sont de natures diverses. Ils prennent origine de la qualité de vie, des prix de revient, de la famille et des réseaux de contacts. Les résultats obtenus montrent aussi toute l'importance accordée par nos répondants aux facteurs extraéconomiques de localisation. Les facteurs économiques sont, pour leur part, des agents incitatifs de second ordre. Les résultats de localisation obtenus sont valides seulement pour le type d'individu enquêté ici. Les immigrants entrepreneurs oeuvrant par exemple dans les secteurs des hautes technologies auraient sans doute des choix de localisation

différents. Le lecteur doit tenir compte de cette présente à la lecture du prochain chapitre qui portera sur le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean.

CHAPITRE V

ENQUÊTE SUR LE POTENTIEL ATTRACTIF DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Nous cherchons à vérifier, dans ce chapitre, notre seconde hypothèse de recherche. Cette seconde s'énonce comme suit: le Saguenay-Lac-St-Jean dispose du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs. La démarche de vérification a été réalisée en deux temps. Nous avons d'abord portraiture les ressources du Saguenay-Lac-St-Jean pour connaître ses possibilités. Nous avons ensuite vérifié la concordance entre le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean et les facteurs attractifs de localisation retenus par les immigrants entrepreneurs. Leur résultante fait l'objet de cette présente.

5.1 LES FORCES ET LES FAIBLESSES DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

L'énumératif suivant présente les forces et les faiblesses du Saguenay-Lac-St-Jean. Il est tiré des diverses études régionales (annexe 2) (CRCD, 1994; MICST, 1995; Desbiens, 1993; Beauchesne et associés, 1992; CRC, 1993; Desrosiers et al., 1978; GRIR,

1992; MAIICC, 1995; Musafili, 1991; Proulx, 1994; Savard, 1989; Zins, Beauchesne et associés, 1992).

Forces économiques du Saguenay-Lac-St-Jean

- La main d'oeuvre est bien scolarisée
- La population régionale est bien pourvue dans le domaine de l'éducation.
- Le coût de la vie est généralement moins élevé à Chicoutimi, Jonquière et Alma que dans la ville de Montréal.
- L'autoroute électronique représente une opportunité exceptionnelle pour opérer de nouvelles relations d'affaires.
- Les infrastructures de transport sont diversifiées.
- La région s'est dotée de fonds d'investissement d'importance et d'une bonne expertise en matière de financement à capital de risque.
- La région dispose de services de soutien et de conseils diversifiés.

Faiblesses économiques du Saguenay-Lac-St-Jean

- Le taux de chômage est élevé.
- Le taux d'activité est faible.
- Le revenu par habitant est inférieur à la moyenne québécoise.

- Le taux de création d'entreprise est faible.
- La fibre entrepreneuriale des immigrants de la région est peu développée.
- L'exode des régionaux est massif.
- L'analphabétisme fonctionnel existe dans les usines régionales.
- La main-d'oeuvre est mal formée aux besoins de l'entreprise régionale.
- Les entreprises régionales investissent peu dans leur main-d'oeuvre.
- La région a une forte culture syndicaliste.
- La région est loin des grands centres.
- Le réseau routier actuel rend la région difficilement accessible vers Québec et Montréal.
- Les centres de R&D sont sous financés et obtiennent difficilement des fonds de recherche des organismes qui subventionnent.
- La région ne dispose pas d'un fond de capital de risques suffisamment important pour financer la création et/ou le développement d'entreprises manufacturières à forte valeur ajoutée.

Forces des services du Saguenay-Lac-St-Jean

- Les organismes gouvernementaux sont diversifiés.
- Les organismes communautaires sont nombreux.

- La population est bien pourvue dans le domaine de l'éducation.
- Le réseau de santé et des services sociaux est diversifié.
- Les infrastructures d'accueil et d'intégration pour les immigrants sont adéquates dans les industries et dans le milieu universitaire.

Faiblesses des services du Saguenay-Lac-St-Jean

- La région présente un morcellement politique interne divisant les collectivités (guerres de clochers, etc.) et compliquant la localisation d'entreprises.
- La région n'a pas de division régionale du MAIICC.
- Le Saguenay-Lac-St-Jean est perçue comme une région éloignée d'où on peut difficilement offrir des services publics aux autres régions.
- Plusieurs organismes communautaires ont des difficultés de financement.
- La ville de Montréal est mieux pourvue en personnel et en équipements médicaux que les villes de Chicoutimi, Jonquière et Alma.
- Il existe très peu d'infrastructures d'accueil et d'intégration des immigrants à l'extérieur des industries et du milieu universitaire.

Force de la vie sociale du Saguenay-Lac-St-Jean

- Les activités et les équipements de loisirs sont nombreux et diversifiés.

Faiblesse de la vie sociale du Saguenay-Lac-St-Jean

- Plusieurs organismes de loisirs ont des difficultés de financement.

Force culturelle du Saguenay-Lac-St-Jean

- La région dispose d'activités et d'infrastructures nombreuses et variées.

Faiblesses culturelles du Saguenay-Lac-St-Jean

- La région compte peu d'immigrants.
- Le secteur culturel a des problèmes de financement.

Forces de l'environnement du Saguenay-Lac-St-Jean

- La région possède une belle nature.
- La région est pourvue de grands espaces territoriaux.

Faiblesse de l'environnement

- La qualité de l'environnement est affectée par divers polluants émis dans l'air, l'eau et le sol par les usines de la région.

Toutes forces et faiblesses combinées, une région périphérique comme le Saguenay-Lac-St-Jean dispose-t-elle du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants

entrepreneurs? La visée du chapitre est justement de répondre à l'interrogation posée en vérifiant le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean à partir des facteurs de localisation voulus par les immigrants entrepreneurs interrogés. Le potentiel représente ici l'ensemble des ressources dont dispose le Saguenay-Lac-St-Jean.

5.2 CONDUITE DE L'ENQUÊTE

Nous avons portraiture les ressources du Saguenay-Lac-St-Jean à l'aide de documentations régionales diverses pour en connaître ses possibilités. Dans le descriptif régional (annexe 2) les points de description y apparaissant sont les mêmes que les facteurs de localisation exposés dans la partie méthodologique de cette étude. Le tableau 5.1 reprend l'essentiel du descriptif. Les points de description régionale inclus dans le tableau suivent l'ordre établi en annexe 2 et facilite ainsi la référence.

Le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean se vérifie, à l'aide du tableau (tiré de l'annexe 2), en critères de présence et de satisfaction. Ceux-ci permettent de distinguer les aspects quantitatifs et qualitatifs du potentiel régional pour mieux le représenter. Le terme « satisfaisant » signifie ce qui est correct, ce qui est acceptable.

Les observations faites sur le critère de satisfaction tirent référence des diagnostics régionaux produits par le CRCD (1994) dans sa planification stratégique, des comparaisons faites entre le Saguenay-Lac-St-Jean et l'ensemble du Québec (MICST, 1995), des comparaisons faites par habitant entre la ville de Montréal et les villes de Chicoutimi, Jonquière et Alma (Desbiens, 1993) et des études spécialisées diverses (Beauchesne et associés, 1992; CRC, 1993; Desrosiers et al., 1978; GRIR, 1992; MAIICC, 1995; Musafili, 1991; Proulx, 1994; Savard, 1989; Zins, Beauchesne et associés, 1992). Les observations faites sur le critère de présence se réfèrent aux mêmes sources d'informations.

Une précision doit cependant être soulignée avant d'aborder l'essence même du tableau. L'enquête réalisée auprès des immigrants entrepreneurs n'instruit pas sur l'aspect qualitatif et quantitatif donné au facteur attractif. Elle ne fait qu'isoler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné. Par ricochet, le descriptif régional ne peut pas être qualifié et quantifié par rapport au vouloir qualitatif et quantitatif de localisation des immigrants entrepreneurs de notre enquête. Le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean se qualifie et se quantifie seulement par rapport à ses propres possibilités.

5.3 LE POTENTIEL ATTRACTIF DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Le tableau ci-après conduit notre analyse. Il récapitule en présence et en satisfaction le descriptif régional présenté (annexe 2). Il présente aussi les facteurs de localisation vus précédemment. La visée du tableau est de savoir si le Saguenay-Lac-St-Jean dispose du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs.

Pour y parvenir, nous devons vérifier la concordance entre le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean et les facteurs attractifs de localisation. La concordance est le fait de s'accorder, d'être en conformité avec une autre chose. Par conséquent, les facteurs de localisation doivent être à la fois attractifs pour les immigrants entrepreneurs, présents et satisfaisants dans la région pour affirmer que le Saguenay-Lac-St-Jean dispose du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs. C'est ainsi que doit s'interpréter le tableau.

Tableau 5.1
Facteurs de localisation et potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean

Facteurs de localisation voulus par les immigrants entrepreneurs	Degré d'import.	Importance effective accordée aux facteurs par les immigrants entrepreneurs		La facteur est présent au Saguenay-Lac-St-Jean.		La ressource factorielle est satisfaisante dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.			
		Attractifs	Peu attractifs ou ils indiffèrent	Oui	Non	Oui	Non	Ne s'applique pas	La littérature recensée ne le dit pas
Faible taux de chômage	37		X		X			X	
Emplois disponibles pour la famille	28		X	X			X		
Main-d'oeuvre en quantité	26	X		X		X			
Présence de main-d'oeuvre spécialisée	36		X	X		X			
Faible taux de syndicalisation	40		X		X			X	
Disponibilité de matières premières	39		X	X		X			
Coûts salariaux abordable	20	X		X		X			
Coût de la vie abordable	7	X		X		X			
Proximité géographique des grandes villes	2	X			X		X		
Infrastructures de transport	5	X		X		X			
Présence de parcs industriels	33		X	X					X
Présence de centres de R&D	24	X		X			X		
Subventions aux entreprises	17	X		X			X		
Services de soutien et de conseils aux entreprises	12	X		X					X
Présence d'immigrants entrepreneurs	44, 47		X	X			X		
Coût accessible de la résidence principale et du terrain résidentiel	6, 14	X		X		X			
Possibilité de vivre à la campagne	23	X		X		X			

Facteurs de localisation voulus par les immigrants entrepreneurs	Degré d'import.	Importance effective accordée aux facteurs par les immigrants entrepreneurs		La facteur est présent au Saguenay-Lac-St-Jean.		La ressource factorielle est satisfaisante dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.		
		Attractifs	Peu attractifs ou ils indiffèrent	Oui		Oui	Non	Ne s'applique pas
Organismes gouvernementaux	29		X	X				X
Organismes communautaires	27		X	X		X		
Universités et collèges	8	X		X		X		
Écoles	15	X		X		X		
Services de santé de qualité	9	X		X				X
Services d'aide et de support aux immigrants	23	X		X		X		
Hospitalité de la population locale	1	X		X		X		
Associations d'affaires	10	X		X				X
Centres récréatifs	35		X	X		X		
Activités sociales	11	X		X		X		
Activités de plein air	32		X	X		X		
Présence de communautés culturelles	36, 43		X	X			X	
Possibilité de pratiquer sa religion	46		X	X				X
Possibilité de parler le français	4	X		X		X		
Centres culturels	25	X		X		X		
Activités culturelles	11	X		X		X		
Beauté du paysage	3	X		X		X		
Grands espaces territoriaux vierges	34		X	X		X		
Parcs naturels	21	X		X		X		
Qualité de l'environnement naturel	5	X		X			X	
Présence de famille	13	X		X			X	
Possibilité de pratiquer des activités familiales	16	X		X		X		
Rencontre familiale	19	X		X			X	

Les facteurs de localisation qui sont à la fois attractifs pour les immigrants entrepreneurs interrogés, présents et satisfaisants au Saguenay-Lac-St-Jean font appel pour la majorité à la qualité de vie. Ils s'énumèrent ainsi:

- hospitalité de la population locale
- beauté du paysage
- possibilité de parler le français
- infrastructures de transport
- coût accessible de la résidence principale et du terrain résidentiel
- coût de la vie abordable
- universités et collèges
- activités sociales
- activités culturelles
- écoles
- possibilité de pratiquer des activités familiales
- coûts salariaux abordables
- parcs naturels
- possibilité de vivre à la campagne

- centres culturels
- main-d'œuvre en quantité.

Les facteurs de localisation qui sont **attractifs** pour les immigrants entrepreneurs interrogés, **présents** mais **non satisfaisants** au Saguenay-Lac-St-Jean sont:

- la présence de centres de R&D
- les subventions aux entreprises
- les services d'aide et de support aux immigrants
- la qualité de l'environnement naturel
- la présence de famille, les rencontres familiales.

La proximité géographique est **attractive** pour les immigrants entrepreneurs interrogés, **mais non présente et non satisfaisante** au Saguenay-Lac-St-Jean. Les services de soutien et de conseils aux entreprises, les services de santé de qualité et les associations d'affaires sont **attractifs** pour les immigrants entrepreneurs interrogés, **présents** au Saguenay-Lac-St-Jean mais la littérature recensée ne dit pas si les ressources factorielles y sont **satisfaisantes**.

Les facteurs de localisation qui sont peu attractifs ou qui indiffèrent les immigrants entrepreneurs interrogés, tout en étant présents et satisfaisants au Saguenay-Lac-St-Jean sont:

- la présence de main-d'œuvre spécialisée
- la disponibilité de matières premières
- les organismes communautaires
- les centres récréatifs
- les activités de plein air
- les grands espaces territoriaux vierges.

Les facteurs de localisation qui sont peu attractifs ou qui indiffèrent les immigrants entrepreneurs interrogés, tout en étant présents mais non satisfaisants au Saguenay-Lac-St-Jean sont:

- les emplois disponibles pour les membres de la famille
- la présence d'immigrants entrepreneurs
- la présence de communautés culturelles.

Les facteurs de localisation qui sont peu attractifs ou qui indiffèrent les immigrants entrepreneurs interrogés, tout en étant absents du Saguenay-Lac-St-Jean sont:

- le faible taux de chômage
- le faible taux de syndicalisation.

À la lumière des résultats obtenus, le Saguenay-Lac-St-Jean ne dispose pas de tout le potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs. L'hypothèse 2 ne se confirme que partiellement. La région possède tout de même de grands atouts pour les attirer. Ceux-ci doivent d'ailleurs être l'objet de promotion lors des campagnes d'incitation à l'établissement. Elle possède à cet effet;

- une population la plus francophone du Québec;
- une population accueillante;
- une population bien pourvue dans le domaine de l'éducation;
- un réseau de santé et des services sociaux diversifiés;
- des activités et des équipements de loisirs nombreux et diversifiés;
- des activités et des infrastructures culturelles nombreuses et variées;

- des services de soutien et de conseils diversifiés;
- des infrastructures d'accueil et d'intégration pour immigrants adéquates dans les industries et dans le milieu universitaire;
- de beaux paysages;
- de nombreux parcs naturels;
- un revenu par habitant inférieur à la moyenne québécoise (coûts salariaux abordables);
- un taux de chômage élevé (main-d'œuvre en quantité);
- un coût de la vie généralement moins élevé que dans la ville de Montréal;
- un coût accessible de la résidence principale et du terrain résidentiel;
- des infrastructures de transport diversifiées;
- des fonds d'investissement d'importances;
- une bonne expertise en matière de financement à capital de risque.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose de la quasi-totalité des dix facteurs les plus incitatifs de localisation vus auparavant. Seule la proximité géographique des grandes villes ne s'y trouve pas. Les nouvelles technologies de l'autoroute électronique expérimentées dans la région représentent une opportunité exceptionnelle pour opérer de nouvelles relations d'affaires. Elles peuvent même rendre moins problématique

l'éloignement géographique des entreprises aux grands marchés. Des efforts de sensibilisation doivent se faire en ce sens auprès des immigrants entrepreneurs.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose certes de potentiels considérables. Plusieurs d'entre eux sont toutefois peu attractifs ou encore indiffèrent les immigrants entrepreneurs interrogés. Ceux-ci ne doivent conséquemment pas faire l'objet d'attention particulière lors des campagnes d'incitation à l'établissement. Ils se qualifient comme suit:

- main-d'œuvre bien scolarisée;
- organismes gouvernementaux diversifiés;
- organismes communautaires nombreux;
- grands espaces territoriaux vierges;
- disponibilité de matières premières;
- possibilité de pratiquer des activités de plein air.

Même si la région du Saguenay-Lac-St-Jean ne dispose pas de tout le potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs, elle possède de nombreux atouts la rendant attractive. Les atouts tirent origine surtout de la qualité de vie mais aussi des ressources économiques. À cet égard, certains facteurs handicapants ayant trait à

l'économie deviennent attractifs pour les immigrants entrepreneurs. De fait, le taux de chômage élevé permet aux immigrants entrepreneurs de trouver un bassin de main-d'oeuvre disponible pour travailler à moindre coût. Il est également intéressant économiquement pour un immigrant entrepreneur de s'établir au Saguenay-Lac-St-Jean car le revenu par habitant est inférieur à la moyenne québécoise (coûts salariaux abordables). Par ailleurs, le fait de contenir peu d'immigrants ne doit pas être perçu comme handicapant. La présence immigrante semble à cet effet indifférer nos répondants.

Des faiblesses s'observent aussi dans le potentiel régional. Elles proviennent surtout:

- du sous financement des centres de R&D;
- de l'absence de capital de risques suffisamment important pour financer la création et/ou le développement d'entreprises manufacturières à forte valeur ajoutée;
- du morcellement politique interne divisant les collectivités (guerres de clochers, etc.) et compliquant la localisation d'entreprises;

- de l'absence d'infrastructures d'accueil et d'intégration pour les immigrants à l'extérieur des industries et du milieu universitaire;
- de la pollution de l'air, de l'eau et du sol produite par les usines de la région affectant la qualité de l'environnement naturel;
- du bassin infime de famille immigrante.

Les faiblesses observées rendent le Saguenay-Lac-St-Jean moins attractif aux immigrants entrepreneurs. Reste maintenant à les corriger si, bien sûr, le Saguenay-Lac-St-Jean veut augmenter sa capacité d'attraction. Les moyens déployés pour y arriver devront être alors à la mesure des possibilités régionales.

CONCLUSION

Notre problématique de recherche a pris contexte dans les bouleversements socio-économiques affligeant actuellement le Saguenay-Lac-St-Jean. Ce contexte exige de trouver des moyens pour dynamiser la région. La régionalisation de l'immigration en est un. Vus la culture ouvrière du milieu et le fort chômage dû, en partie, aux restructurations faites dans l'industrie régionale, il est apparu que le Saguenay-Lac-St-Jean devait tout particulièrement être régionalisé par les immigrants entrepreneurs.

Nous avons vu, par le biais de la littérature, qu'une affinité de base était requise entre les possibilités régionales et les besoins des immigrants entrepreneurs pour assurer la bonne conduite de la régionalisation. Une question déterminante se posait à cet effet. Le Saguenay-Lac-St-Jean disposait-il du potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs? Pour y répondre, nous devions connaître tout d'abord les facteurs de décisions qui entraient dans le choix des immigrants entrepreneurs. La première question qui se posait alors était de prendre connaissance des facteurs d'attraction qui incitaient les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné.

Double objectifs se prêtaient aux questionnements initiaux. Le premier était d'isoler les facteurs d'attraction qui incitaient les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné. Une enquête par questionnaire s'est alors réalisée auprès de 29 immigrants entrepreneurs francophones. La majorité de nos répondants étaient de sexe masculin, présentaient une maturité certaine, connaissaient très bien le français, oeuvraient dans le commerce et les services et habitaient le Québec depuis moins de deux ans.

L'enquête nous a appris que les facteurs incitatifs de localisation sont de natures diverses. Ils prennent origine de la qualité de vie, des prix de revient, de la famille et des réseaux de contacts. Les résultats obtenus montrent aussi toute l'importance accordée par nos répondants aux facteurs extraéconomiques de localisation. Les facteurs économiques sont, pour leur part, des agents incitatifs de second ordre. Les résultats obtenus venaient confirmer notre première hypothèse de recherche.

Le deuxième objectif que nous nous étions fixé était de vérifier le potentiel attractif du Saguenay-Lac-St-Jean. Une enquête s'est alors réalisée à l'aide de documentations régionales diverses.

L'enquête nous a appris que le Saguenay-Lac-St-Jean ne dispose pas de tout le potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs. Ses faiblesses proviennent surtout du sous financement des centres de R&D, de l'insuffisance de capital de risque pour financer les entreprises manufacturières à forte valeur ajoutée, du morcellement politique interne, de l'insuffisance d'infrastructures d'accueil et d'intégration pour les immigrants, de la pollution de l'environnement naturel, du bassin infime de famille immigrante et de l'éloignement géographique des grandes villes.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose tout de même de grands atouts pour les attirer. Il possède à cet effet;

- une population la plus francophone du Québec;
- une population accueillante;
- une population bien pourvue dans le domaine de l'éducation;
- un réseau de santé et des services sociaux diversifié;
- des activités et des équipements de loisirs nombreux et diversifiés;
- des activités et des infrastructures culturelles nombreuses et variées;
- des services de soutien et de conseils diversifiés;

- des infrastructures d'accueil et d'intégration pour immigrants adéquats dans les industries et dans le milieu universitaire;
- de beaux paysages;
- de nombreux parcs naturels;
- un revenu par habitant inférieur à la moyenne québécoise (coûts salariaux abordables);
- un taux de chômage élevé (main-d'œuvre en quantité);
- un coût de la vie généralement moins élevé que dans la ville de Montréal;
- un coût accessible de la résidence principale et du terrain résidentiel;
- des infrastructures de transport diversifiées;
- de fonds d'investissement d'importances;
- une bonne expertise en matière de financement à capital de risque.

Les atouts tirent origine surtout de la qualité de vie mais aussi des ressources économiques. Les résultats obtenus confirment que partiellement notre seconde hypothèse de recherche. De fait, le Saguenay-Lac-St-Jean ne dispose pas de tout le potentiel nécessaire pour attirer les immigrants entrepreneurs même si elle contient de nombreux atouts la rendant attractive. Une affinité de base se présente tout de même entre les possibilités du Saguenay-Lac-St-Jean et les besoins des immigrants entrepreneurs. Vu sur cet angle, la régionalisation peut se faire. Nous ne saurions

mettre un terme à notre recherche sans mentionner les principales limites et les difficultés rencontrées.

D'abords, la collecte des données sur les facteurs de localisation a été décevante. Peu d'immigrants entrepreneurs contenus dans la liste offerte par le MAIICC ont été rejoint. La part de mauvaises adresses était à cet effet trop élevée.

La taille réduite de notre échantillon d'enquête nous oblige donc à être très réservé en ce qui concerne la généralisation des résultats à l'ensemble de la population, et quant à la portée des conclusions auxquelles nous arrivons.

L'enquête réalisée sur les immigrants entrepreneurs empêche aussi toute analyse poussée des facteurs attractifs de localisation. L'enquête n'instruit pas de fait sur l'aspect qualitatif et quantitatif donné au facteur attractif. Elle ne fait qu'isoler les facteurs d'attraction qui incitent les immigrants entrepreneurs à se localiser en un lieu donné. Par ricochet, l'enquête faite sur le descriptif régional ne pouvait pas être qualifié et quantifié par rapport au vouloir qualitatif et quantitatif de localisation de nos répondants. Le potentiel du Saguenay-Lac-St-Jean s'est qualifié et s'est quantifié seulement par rapport à ses propres possibilités.

Il serait intéressant que d'autres études interrogeant les immigrants entrepreneurs sur le qualitatif et le quantitatif des facteurs attractifs de localisation vus ici. Les études pourraient ensuite comparer les régions du Québec entre elles à partir des critères qualitatifs et quantitatifs obtenus de leur interrogé. Le but visé serait de déterminer le degré d'attraction du Saguenay-Lac-St-Jean par rapport à chacune des régions du Québec.

Il reste beaucoup à faire pour attirer les immigrants entrepreneurs au Saguenay-Lac-St-Jean. Mais d'abord, la région doit informer les immigrants entrepreneurs sur ses potentialités. Les résultats de notre recherche peuvent être utiles à cet effet.

BIBLIOGRAPHIE

ACTOUF, OMAR, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1992, pp. 47-53.

AYDALOT, PHILIPPE ET AL., Crise et espace, édition Economica, Paris, 1984, 348 pages.

AYDALOT, PHILIPPE, Économie régionale et urbaine, Édition Economica, Paris, 1985, pp. 50-79.

BEAULIEU-GARNIER J., DELOBEZ A., Géographie du commerce, Masson, Paris, 1977, 282 pages.

BÉLAND, CLAUDE, Les entrepreneurs immigrants: facteur de développement régional, Le Sablier, Mars 1992, Vol.9, no 3, p.16.

BELLEY, ANDRÉ, Les milieux incubateurs de l'entrepreneurship, Fondation de l'entrepreneurship, Québec, 1993, 103 pages.

BENKO, GEORGES, Géographie des technopôles, Masson, Paris, 1991, 223 pages.

BHERER ET ROBICHAUD, Immigration, société, entreprise: l'édification du Québec de demain, Université Laval, Québec, novembre 1991, 19 pages.

BOISCLAIR, LÉONIE ET KLEIN, JUAN-LUIS, "La régionalisation de l'immigration: notes sur une enquête au Saguenay", dans Bonneau, Micheline et Pierre-André Tremblay, Immigration et régions: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives, CERII, Chicoutimi, 1993, pp. 135-156.

BONNEAU, MICHELINE, TREMBLAY PIERRE-ANDRÉ, Immigration et régions: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives, CERII, Chicoutimi, 1993.

BRENNER, GABRIEL ET TOULOUSE, JEAN-MARIE, Activités d'affaires et groupes ethniques à Montréal (Québec), École des Hautes Études Commerciales, Montréal, septembre 1992, 22 pages.

BRENNER, GABRIEL ET TOULOUSE, JEAN-MARIE, Les entrepreneurs immigrants: à la recherche d'un modèle théorique, École des Hautes Études Commerciales, Montréal, 1988, 31 pages.

CENTRE DE LA PME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL, Profil des gens d'affaires néo-québécois en Outaouais, Outaouais, 30 avril 1993, 36 pages.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, Immigration des gens d'affaires, 1er avril 1994.

COLBERT, FRANÇOIS ET CÔTÉ ROBERT, Localisation commerciale., gaëtan Morin éditeur, Québec, 1990, 152 pages.

COLLOQUE NATIONAL SUR LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC, Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional, actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, UQAH, Hull, les 22 et 23 novembre 1991, 561 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT, Planification stratégique régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, décembre 1994, 753 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN CHIBOUGAMAU-CHAPAI, Pour que s'affirme l'identité d'une région, Alma, septembre 1993, 128 pages.

CÔTÉ, CHARLES, Désintégration des régions, Les éditions JCL inc., Chicoutimi, 1991, 261 pages.

COPJEL ltée, Étude auprès des immigrants investisseurs établis au Québec entre 1983 et 1984, ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, Montréal, Mai 1985, 167 pages + annexe.

DESBIEINS, JACQUES, Tout savoir ou presque sur les 50 plus grandes villes du Québec, U.Q.A.C., Chicoutimi, 1993, 180 pages.

DESROSIERS ET AL., La problématique du Saguenay-Lac-st-Jean région 02, Office de planification et de développement du Québec, Québec, 1978, 118 pages.

DUMONT, JOHANNE, "La distribution régionale de la population immigrée: les expériences étrangères", Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional, actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, UQAH, Hull, les 22 et 23 novembre 1991.

FISCHER, ANDRÉ, Industrie et espace géographique, Masson géographie, Paris, 1994, 137 pages.

FOLCO, RAYMONDE, "Planification du mouvement migratoire et prise en compte des besoins des immigrants", Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional, actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, UQAH, Hull, les 22 et 23 novembre 1991.

GAGNON-TREMBLAY, MONIQUE, "La population immigrante et les possibilités régionales", actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional, actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, UQAH, Hull, les 22 et 23 novembre 1991.

GASSE, YVON, Les immigrants entrepreneurs au Québec: leur profil, leurs entreprises, leur contribution, Université Laval, Québec, 1991, 9 pages.

GAUTHIER, BENOÎT, Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données, Presses de l'université du Québec, Québec, 1990.

GORDON, MACE, Guide d'élaboration d'un projet de recherche, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1988.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Dossier: investir au Québec, Magazine Québec international, volume 11, no 3, août 1993, pp. 6 à 28.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, Québec, février 1995, 143 pages.

GREPME, Les PME bilan et perspectives, Les Presses Inter Universitaires, Québec, 1994, 437 pages.

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES, Profils des organisations parapubliques et collectives du Saguenay-Lac-St-Jean, U.Q.A.C., Chicoutimi, novembre 1992, 546 pages.

HELLY, DENISE ET ALBERTE LEDOYEN, Immigrés et création d'entreprises, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, 1994, 305 pages.

HELLY, DENISE, L'immigration pour quoi faire?, IQRC, Québec, 1992.

INGESCO inc. Étude sur la réalisation des projets par les immigrants entrepreneurs et travailleurs autonomes établis au Québec en 1987 et 1988, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Montréal, Février 1991, 54 pages + annexe.

JACOB, ANDRÉ, "Les conditions de l'intégration et de l'intervention avec des immigrants et des réfugiés-réfugiés", Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional, actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, UQAH, Hull, les 22 et 23 novembre 1991.

KAHN, RENÉ, « Facteurs de localisation, compétitivité et collectivités territoriales », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, no. 2, Paris, 1993, pp. 309-325.

LAMOUREUX, JOSÉE, Les impacts économiques de l'immigration, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Québec, 1987.

LAMOUREUX, JOSÉE, Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984: synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère de la Communautés culturelles et de l'Immigration, CCCIQ, janvier 1988, 35 pages.

LAROCHE, GABRIEL, "La régionalisation de l'immigration: pour une approche réaliste", Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional, actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, UQAH, Hull, les 22 et 23 novembre 1991.

LAROCHE, GABRIEL, "Les facteurs de décisions dans le choix par les immigrants d'une région de résidence: éléments d'éclairage", dans Bonneau, Micheline et Pierre-André Tremblay, Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives, CERII, Chicoutimi, 1993, pp. 65-81.

MALETTE, MAJOR, MARTIN inc., Sondage auprès d'immigrants gens d'affaires, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Montréal, Mai 1991, 23 pages + annexe.

MANÈGRE, JEAN-FRANÇOIS, Démographie, immigration et communauté culturelles au Québec depuis 1871, Conseil des communautés culturelles, Québec, 1992, 33 pages.

MANÈGRE, JEAN-FRANÇOIS, Quelques arpents de neige... à partager: la régionalisation de l'immigration, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Québec, 16 mai 1989, 55 pages.

MAYNARD, BENOÎT, "L'analyse des critères de localisation des activités technologiques - un point de départ", RERU, Numéro 5, 1993, pp. 849-861.

MÉRENNE-SCHOUMAKER, BERNADETTE, La localisation des industries. Géographie d'aujourd'hui, Liège, 1991, 192 pages.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, Profil économique de la région du Saguenay/Lac-St-Jean (02) 1994, Direction des communications, Québec, 1995, 64 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERATIONALES, Rapport annuel 1992-1993, Les publications du Québec, Québec, 1993, 76 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, L'immigration au Québec Bulletin statistique annuel vol. 16, 1991 et 1992, direction des études et de la recherche, Montréal, 1994, 105 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, Population immigrée recensée dans les régions du Québec, Montréal, octobre 1993, 101 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, Portrait statistique régionaux: Québec et ses régions, 1991, Gouvernement du Québec, Québec, 1995, 213 pages.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, notes de services, Service d'aide à l'immigration d'affaires, janvier 1993, 9 pages.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, Population immigrée recensée au Québec en 1991: caractéristiques générales, Direction des études et de la recherche, octobre 1993, 34 pages.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, Présentation graphique sur l'immigration et la population immigrée du Québec, Direction des études et de la recherche, décembre 1991, 102 pages.

MUSAFILI, PAUL, Les caractéristiques personnelles et de gestion des immigrants-entrepreneurs: cas de la région du Saguenay au Québec, UQAC, Chicoutimi, 1991.

PERRIEN, JEAN, CHÉRON, J. EMMANUEL, ZINS, MICHEL, Recherche en marketing: méthodes et décisions, Gaëtan Morin éditeurs, Québec, 1984.

PROULX, MARC-URBAIN, Portrait institutionnel du Québec infranational, U.Q.A.C., Chicoutimi, novembre 1994, 28 pages.

SAVARD, MICHEL, Pour que demain soit, Éditions JCL, Chicoutimi, 1989, 331 pages.

TOULOUSE, JEAN-MARIE, La culture entrepreneuriale, Rapport de recherche, École des Hautes Études Commerciales, Montréal, mars 1990, 9 pages.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, Étude d'évaluation des possibilités offertes par les différentes régions du Québec en matière de régionalisation de l'immigration, Volet 1 Rapport d'enquête auprès de la population immigrante du Québec, L'office de planification et de développement du Québec, décembre 1991, Québec.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, Étude d'évaluation des possibilités offertes par les différentes régions du Québec en matière de régionalisation de l'immigration, volet 3 Rapport final Constat et orientations stratégiques, Office de planification et de développement du Québec, Québec, Mars 1992.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, Étude des possibilitées offertes par les différentes régions du Québec en matière de régionalisation de l'immigration, volet 2 bilans régionaux, MCCI, Québec, février 1992.

ANNEXE 1

**LETTRE DE PRÉSENTATION, QUESTIONNAIRE
ET DONNÉES DU QUESTIONNAIRE**

Chicoutimi, le 24 mars 1995

Immigrants entrepreneurs et facteurs de localisation d'entreprises

Madame, Monsieur,

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre de ma scolarité de maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations. À travers ce questionnaire, je désire identifier les facteurs qui poussent un immigrant entrepreneur à localiser une entreprise en un lieu donné et à y demeurer. En y répondant correctement, vous participerez ainsi à l'avancement des connaissances sur le sujet. De plus, les résultats obtenus serviront de point d'appui pour des actions visant à favoriser l'établissement des immigrants entrepreneurs au Québec.

Ce questionnaire s'adresse strictement à la personne qui désire créer son entreprise ou encore au propriétaire d'une entreprise déjà existante. Pour les fins de ma recherche, j'ai obtenu vos coordonnées auprès du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAICC), après avoir reçu l'autorisation de la Commission d'accès à l'information.

Le questionnaire que vous avez reçu est numéroté. Cette numérotation a strictement comme but de relancer les gens qui n'enverront pas le questionnaire avant le 14 avril 1995. Les renseignements que vous donnerez demeureront strictement confidentiels. Ceux-ci serviront uniquement pour les fins de ma recherche.

Votre collaboration s'avère essentielle à la réalisation de ma recherche. Je vous prie de retourner ce questionnaire avant le 14 avril 1995. Pour ce faire, vous trouverez ci-jointe une enveloppe avec l'adresse de destination suivante:

Maîtrise en gestion des PMO
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi, (Québec)
G7H 2B1
a/s Valérie Villeneuve

Je vous remercie à l'avance de votre généreuse collaboration. Grâce à vous, ma recherche de fin de scolarité sera une réussite assurée.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Valérie Villeneuve
Étudiante à la maîtrise en gestion des PMO
Université du Québec à Chicoutimi

Partie 1: La nature de votre entreprise

1. Votre entreprise est-elle actuellement active? (cochez la case appropriée)

oui	(14) 48.3% répondez aux questions 2 et 3
non	(15) 51.7% répondez aux questions 4 et 5

2. Dans quel secteur d'activité économique oeuvrez-vous en ce moment? (cochez la case appropriée)

commerce	(9) 64.3%	primaire	(1) 7.1%
service	(4) 28.6%	autres	(0) 0%
manufacturier	(0) 0%		

3. Votre entreprise est-elle établie dans la région centrale de Montréal? (cochez la case appropriée)

oui	(13) 92.9%	non	(1) 7.1%
-----	------------	-----	----------

4. Dans quel secteur d'activité économique désirez-vous démarrer votre entreprise? (cochez la case appropriée)

commerce	(6) 40%	primaire	(0) 0.0%
service	(7) 46.7%	autres	(0) 0.0%
manufacturier	(2) 13.3%		

5. Établirez-vous votre entreprise dans la région centrale de Montréal?

oui	(10) 66.7%	non	(5) 33.3%
-----	------------	-----	-----------

Partie 2: Les facteurs de choix de localisation de votre entreprise

6. Dans quelle mesure les facteurs suivants vous inciterait-il à établir une entreprise un lieu donné? (cochez la case voulue)

beau- passa- un pas valeur
coup blement peu du pond./30
tout

ÉCONOMIE

proximité géographique des grandes villes 62.1% 24.1% 10.3% 3.4% 24.48

infrastructures de transport	51.7%	31.0%	17.2%	0.0%	23.43
coût de la vie abordable	51.7%	24.1%	24.1%	0.0%	22.74
services de soutien et de conseils aux entreprises	41.4%	27.6%	24.1%	6.9%	20.35
subventions aux entreprises	37.9%	27.6%	24.1%	10.3%	19.30
incitatifs fiscaux	37.9%	27.6%	20.7%	13.8%	18.96
coûts salariaux abordables	31.0%	31.0%	31.0%	6.9%	18.60
présence de centres de recherche et développement	34.5%	24.1%	20.7%	20.7%	17.24
main-d'œuvre en quantité	34.5%	17.2%	31.0%	17.2%	16.89
emplois disponibles pour les membres de la famille	31.0%	31.0%	10.3%	27.6%	16.53
facilité d'exportation	37.9%	17.2%	13.8%	31.0%	16.19
présence de parcs industriels	31.0%	20.7%	24.1%	24.1%	15.85
présence de main-d'œuvre spécialisée	20.7%	24.1%	31.0%	24.1%	14.13
faible taux de chômage	24.1%	20.7%	24.1%	31.0%	13.78
disponibilité de matières premières	27.6%	13.8%	6.9%	51.7%	11.73
faible taux de syndicalisation	17.2%	17.2%	24.1%	41.4%	11.01
présence d'entrepreneurs d'autres groupes ethniques	20.7%	3.4%	13.8%	62.1%	8.27
présence d'entrepreneurs du même groupe ethnique	10.3%	3.4%	13.8%	72.4%	5.15
<u>ACCÉSIBILITÉ DE LA PROPRIÉTÉ</u>					
coût accessible de la résidence principale	55.2%	24.1%	17.2%	3.4%	23.10
coût accessible du terrain résidentiel	37.9%	34.5%	13.8%	13.8%	19.65
possibilité de vivre à la campagne	31.0%	27.6%	27.6%	13.8%	17.58
<u>SERVICES</u>					
université et collège	62.1%	13.8%	10.3%	13.8%	22.42
services de santé de qualité	55.2%	24.1%	10.3%	10.3%	22.41
écoles	51.7%	10.3%	20.7%	17.2%	19.64
services d'aide et de support aux immigrants	34.5%	24.1%	24.1%	17.2%	17.58
organismes communautaires	34.5%	20.7%	20.7%	24.1%	16.56
organismes gouvernementaux	34.5%	13.8%	31.0%	20.7%	16.21
services d'accueil aux immigrants	31.0%	20.7%	24.1%	24.1%	15.85
centre de formation linguistique	24.1%	20.7%	20.7%	34.5%	13.44

	beau- coup	passa- blement	un peu	pas du tout	valeur pond. /30
garderie pour enfants	24.1%	10.3%	10.3%	55.2%	10.32
service d'interprétariat	17.2%	10.3%	24.1%	48.3%	9.63
<u>ENVIRONNEMENT</u>					
proximité entre le travail et l'habitation	62.1%	31.0%	6.9%	0.0%	25.52
beauté du paysage	55.2%	27.6%	17.2%	0.0%	23.80
qualité de l'environnement naturel (ex: lac, rivière)	51.7%	31.0%	17.2%	0.0%	23.43
parcs naturels	31.0%	31.0%	27.6%	10.3%	18.26
grands espaces territoriaux vierges	31.0%	17.2%	31.0%	20.7%	15.84
<u>VIE SOCIALE</u>					
hospitalité de la population locale	62.1%	31.0%	6.9%	0.0%	25.52
associations d'affaires	48.3%	31.0%	13.8%	6.9%	22.07
activités sociales (exemple: restaurant, cinéma)	37.9%	41.4%	10.3%	10.3%	20.68
centres sportifs	20.7%	37.9%	24.1%	17.2%	16.20
activités de plein air (exemple: pêche, chasse)	20.7%	34.5%	27.6%	17.2%	15.87
centres récréatifs	6.9%	41.4%	37.9%	13.8%	14.14
présence d'amis du même groupe ethnique	17.2%	27.6%	27.6%	27.6%	13.44
associations d'immigrants	10.3%	24.1%	17.2%	48.3%	9.63
<u>VIE CULTURELLE</u>					
possibilité de parler le français	62.1%	24.1%	3.4%	10.3%	23.79
activités culturelles	44.8%	27.6%	17.2%	10.3%	20.68
facilité d'approvisionnement en produits importés	34.5%	24.1%	27.6%	13.8%	17.93
centres culturels	34.5%	20.7%	24.1%	20.7%	16.90
présence de communautés culturelles autres que la sienne	27.6%	17.2%	24.1%	31.0%	14.13
possibilité de parler sa langue d'origine	27.6%	6.9%	20.7%	44.8%	11.73
présence de communautés culturelles de même ethnie	13.8%	13.8%	24.1%	48.3%	9.31
activités religieuses	10.3%	13.8%	24.1%	51.7%	8.26
possibilité de pratiquer sa religion	10.3%	3.4%	20.7%	65.5%	5.84
centres religieux (exemple: église, mosquée)	3.4%	3.4%	31.0%	62.1%	4.80

	beau- coup	passa- blement	un peu	pas du tout	valeur pond. /30
VIE FAMILIALE					
présence de famille	48.3%	20.7%	13.8%	17.2%	20.01
possibilité de pratiquer des activités familiales	41.4%	24.1%	20.7%	13.8%	19.31
rencontre familiale	41.4%	20.7%	20.7%	17.2%	18.63

7. Seriez-vous intéressé à établir votre entreprise en dehors de la région centrale de Montréal?
(cochez la case voulue)

oui	(12) 41.4%	non	(17) 58.6%
-----	------------	-----	------------

Si oui, seriez-vous intéressé à établir votre entreprise dans une région périphérique située:
(cochez la case voulue)

oui	oui
à plus de 100 kilomètres de Montréal?	à plus de 300 kilomètres de Montréal?
(6) 50%	(1) 8.3%
à plus de 200 kilomètres de Montréal?	à plus de 500 kilomètres de Montréal?
(3) 25%	(2) 16.7%

Partie 3: Votre situation de vie

8. Depuis combien de temps habitez-vous au Québec? (cochez la case appropriée)

5 mois et moins	(0) 0.0%	25-36 mois	(3) 10.3%
6-12 mois	(5) 17.2%	37-48 mois	(3) 10.3%
13-24 mois	(15) 51.7%	49 mois et plus	(3) 10.3%

9. Quel est votre sexe? (cochez la case appropriée)

masculin	(27) 93.1%	féminin	(2) 6.9%
----------	------------	---------	----------

10. Quel est votre pays de naissance?

France	(8) 27.6%	Thaïlande	(1) 3.4%	Roumanie	(1) 3.4%
Algérie	(8) 27.6%	Jordanie	(1) 3.4%	Hong Kong	(1) 3.4%
Syrie	(2) 6.9%	Irak	(1) 3.4%	Suisse	(1) 3.4%
Belgique	(2) 6.9%	Viet Nam	(1) 3.4%		
Liban	(1) 3.4%	Pérou	(1) 3.4%		

11. Quel est votre dernier pays de résidence?

France	(11) 37.9%	Jordanie	(2) 6.9%	Suisse	(1) 3.4%
Algérie	(4) 13.8%	Liban	(1) 3.4%	Roumanie	(1) 3.4%
Belgique	(3) 10.3%	Hong Kong	(1) 3.4%	Italie	(1) 3.4%
Syrie	(2) 6.9%	Matinique	(1) 3.4%	Pérou	(1) 3.4%

12. À quelle catégorie d'âge appartenez-vous? (cochez la case appropriée)

20 ans et moins	(0) 0.0%	40-49 ans	(13) 44.8%
21-29 ans	(3) 10.3%	50 ans et plus	(8) 27.6%
30-39 ans	(5) 17.2%		

13. Quel est votre statut civil? (cochez la case appropriée)

célibataire	(2) 6.9%	divorcé(e)	(2) 6.9%
marié(e)	(20) 69.0%	veuf(ve)	(1) 3.4%
vie maritale	(4) 13.8%	autres	(0) 0.0%
séparé(e)	(0) 0.0%	précisez _____	

14. À quel niveau se situe votre connaissance de la langue française? (cochez la case appropriée)

<u>Langue parlée:</u>		<u>Langue écrite:</u>	
élémentaire	(1) 3.4%	élémentaire	(2) 6.9%
moyenne	(3) 10.3%	moyenne	(3) 10.3%
bonne	(9) 31.0%	bonne	(9) 31.0%
excellente	(16) 55.2%	excellente	(15) 51.7%

15. Quelle est votre religion.

Catholique	(9) 31.0%	Boudhiste	(1) 3.4%
Musulmane	(6) 20.7%	Protestante	(1) 3.4%
Orthodoxe	(1) 3.4%	Pas de réponse	(11) 37.9%

16. Avez-vous des enfants à votre charge? (cochez la case appropriée)

oui	(18) 62.1%	non	(11) 37.9%
-----	------------	-----	------------

17. Avez-vous des amis et/ou de la famille qui ont leur résidence principale à l'extérieur de la région centrale de Montréal? (cochez la case appropriée)

oui	(17) 58.6%	non	(12) 41.4%
-----	------------	-----	------------

ANNEXE 2

DESCRIPTIF RÉGIONAL

ÉCONOMIE

FAIBLE TAUX DE CHÔMAGE, EMPLOIS DISPONIBLES POUR LES MEMBRES DE LA FAMILLE, MAIN-D'ŒUVRE EN QUANTITÉ

PORTRAIT RÉGIONAL (CRCD, 1994; MICST, 1995)

Le taux de chômage en 1994 était plus élevé au Saguenay-Lac-St-Jean (13,6%) que dans l'ensemble du Québec (11,1%).

Le taux d'activité en 1994 était plus faible au Saguenay-Lac-St-Jean (56,5%) que dans l'ensemble du Québec (63,8%).

La structure économique du Saguenay-Lac-St-Jean en 1994 se caractérisait, au chapitre de l'emploi, par un poids plus important du secteur secondaire (25,6%) par rapport à l'ensemble du Québec (23,5%), un poids plus important du secteur primaire (7,5% comparativement à 1,6%), un poids plus important du secteur manufacturier (20% comparativement à 18,5%) et un poids beaucoup plus faible du secteur tertiaire (65,5% comparativement à 72,3%).

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 3 736 entreprises du secteur tertiaire en 1994 qui créaient 73 200 emplois. Le commerce de détail (986), les intermédiaires financiers et assurances (642), les entreprises de transport et d'entreposage (419) et les services immobiliers et agents d'assurances (385) étaient alors les entreprises tertiaires les plus nombreuses.

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 603 entreprises manufacturières en 1994 qui créaient 19 117 emplois.

Le Saguenay-Lac-St-Jean avait un faible taux de création d'entreprises en 1994 (8 par 1 000 habitants).

La majorité (98,9%) des entreprises régionales ont 100 employés ou moins.

Le Saguenay-Lac-St-Jean a perdu 7 492 personnes de 1986 à 1991 au profit des autres régions du Québec.

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE, ET ALMA (DESBiens, 1993)

Le taux de chômage moyen de 1986 à 1991 est plus faible dans la ville de Montréal (10,2%) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (10,8%), Jonquière (10,8%) et Alma (13,0%).

Le taux d'activité moyen de 1986 à 1991 est plus élevé dans la ville de Montréal (65,7%) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (59,0%), Jonquière (59,0%) et Alma (58,5%).

Le rapport emploi/population de 15 ans et plus pour les périodes de 1986 à 1991 est plus élevé dans la ville de Montréal (59,0%) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (52,7%), Jonquière (52,7%) et Alma (50,9%).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994; MICST, 1995)

L'activité économique de la région est articulée autours de l'exploitation des ressources naturelles.

L'industrie manufacturière de la région est peu diversifiée, ce qui la rend plus vulnérable aux variations conjoncturelles et aux changements structurels.

L'emploi dans les secteurs des pâtes et papiers et dans la première transformation des métaux est fortement à la baisse.

Des licenciements importants de travailleurs bien rémunérés et généralement peu scolarisés se font dans les secteurs des pâtes et papiers et dans les alumineries.

La région a un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise depuis de nombreuses années, pendant que son taux d'activité se maintient sous la moyenne provinciale.

La situation du marché du travail est moins bonne dans la région que dans l'ensemble du Québec.

La faiblesse de l'économie de la région pousse une partie des jeunes à migrer vers d'autres régions.

PRÉSENCE DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE**PORTRAIT RÉGIONAL (CRCD, 1994; GRIR, 1992; MAIICC, 1995; ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, 1992)**

Selon le recensement de 1991, la population de 15 ans et plus du Saguenay-Lac-St-Jean est, dans l'ensemble, bien scolarisée:

- la scolarité primaire, comme plus haut niveau d'étude, est moins élevée au Saguenay-Lac-St-Jean (19,2%) que dans l'ensemble du Québec (20,1%);
- la scolarité secondaire, comme plus haut niveau d'étude, est plus élevée au Saguenay-Lac-St-Jean (37,4%) que dans l'ensemble du Québec (35,8%);
- la scolarité non universitaire (Cégeps, écoles de métiers), comme plus haut niveau d'étude, est plus élevée au Saguenay-Lac-St-Jean (30,7%) que dans l'ensemble du Québec (26,0%);
- la scolarité universitaire, comme plus haut niveau d'étude, est moins élevée au Saguenay-Lac-St-Jean (12,7%) que dans l'ensemble du Québec (18,1%).

Le réseau de l'éducation du Saguenay-Lac-St-Jean compte:

- 1 université;
- 4 cégeps;
- 25 écoles secondaires publiques dont une de langue anglaise;

- 13 centres de formations professionnelles au secondaire;
- 10 centres de formation professionnelle et technique;
- 4 établissements privés de niveau secondaire et primaire;
- 41 certificats, 29 baccalauréats et 12 maîtrises à l'U.Q.A.C. en 1992-1993;
- 76 programmes professionnels au secondaire;
- 98 programmes techniques au collégial;
- des champs d'excellence collégiaux tels le pilotage aérien, l'art et la technologie des médias, la musique, les techniques policières et les sciences naturelles.

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBiens, 1993)

Le nombre d'écoles secondaires par 10 000 habitants en 1991 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,79) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,94), Jonquière (1,36) et Alma (1,13).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

La population régionale est bien pourvue dans le domaine de l'éducation surtout au niveau primaire, secondaire et collégial.

Un pourcentage sous la moyenne québécoise de diplômés universitaires habite dans la région.

L'analphabétisme fonctionnel dans les usines régionales existantes (25% approximativement) freine l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux modèles de gestion.

Les entreprises investissent peu dans leur main-d'œuvre afin de l'adapter aux changements technologiques.

Malgré le taux élevé de chômage, les entreprises régionales ont de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre de la région. Cette situation est principalement due:

- à l'exode des jeunes qualifiés de la région;
- au manque d'adaptation de la formation professionnelle et technique aux besoins des entreprises régionales.

FAIBLE TAUX DE SYNDICALISATION

PORTRAIT RÉGIONAL (DESROSIERS ET AL, 1978; PROULX, 1994)

Le Saguenay-Lac-St-Jean présente une forte culture syndicaliste;

- présence de 39 syndicats en 1994;
- l'agriculture (UPA), l'exploitation forestière (UPA) et les groupes industriels majeurs (transformation du bois, pâtes et papiers, métallurgie primaire) sont entièrement syndiqués.

DISPONIBILITÉ DE MATERIÈS PREMIÈRES

PORTRAIT RÉGIONAL (SAVARD, 1989; ZINS, BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, 1992)

Le Saguenay-Lac-St-Jean présente un réseau hydrographique propice à l'aménagement de puissantes centrales hydroélectriques.

L'économie du Saguenay-Lac-St-Jean repose sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles dont le bois, l'hydroélectricité, les terres agricoles, la faune et le milieu naturel en général.

ÉTAT DE LA SITUATION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (SAVARD, 1989)

Les ressources naturelles sont les piliers économiques de la société régionale.

L'abandon progressif et la sous-utilisation des bons sols agricoles, la rupture des stocks forestiers, l'épuisement des réserves minières et la dégradation de l'environnement inquiètent la population régionale.

COÛTS SALARIAUX ABORDABLES**ÉTAT DE LA SITUATION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (MICST, 1995)**

Le revenu personnel par habitant du Saguenay-Lac-St-Jean en 1993 est inférieur (14 100\$) à l'ensemble du Québec (16 200\$).

COÛT DE LA VIE ABORDABLE

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBiens, 1993)

Les dépenses moyennes d'administration générale par habitant de 1986 à 1990 sont plus élevées dans la ville de Montréal (259,68\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (111,56\$), Jonquière (104,98\$) et Alma (99,12\$).

Les dépenses moyennes de voirie par habitant de 1986 à 1990 sont moins élevées dans la ville de Montréal (25,54\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (28,62\$), Jonquière (37,63\$) et Alma (38,30\$).

Les dépenses moyennes d'urbanisme par logement de 1986 à 1990 sont plus élevées dans la ville de Montréal (200,59\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (88,13\$), Jonquière (99,66\$) et Alma (123,75\$).

Les dépenses moyennes d'eau et d'égout par logement de 1986 à 1990 sont moins élevées dans la ville de Montréal (99,15\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (127,41\$), Jonquière (143,31\$) et Alma (125,53\$).

Les dépenses moyennes de déneigement par habitant pour la période de 1986 à 1990 sont moins élevées dans la ville de Montréal (43,80\$) que les villes de Chicoutimi (47,88\$) et Jonquière (49,68\$). La ville d'Alma dépense moins en déneigement par habitant (34,28\$) que la ville de Montréal.

Les dépenses moyennes de collecte des ordures par habitant de 1986 à 1990 sont plus élevées dans la ville de Montréal (23,69\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (12,04\$), Jonquière (17,93) et Alma (17,30\$).

Les dépenses moyennes de sécurité publique par habitant de 1988 à 1990 sont plus élevées dans la communauté urbaine de Montréal (317,63\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (115,65\$), Jonquière (118,39\$) et Alma (107,23\$).

Le taux global de taxation uniformisé (\$ de taxe/100\$ d'évaluation) de 1988 à 1990 est plus élevé dans la ville de Montréal (2,19\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (2,10\$), Jonquière (1,77\$) et Alma (1,96\$).

La richesse foncière uniformisée moyenne par logement en 1990 est plus élevée dans la ville de Montréal (112 241\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (91 218\$), Jonquière (99 091\$) et Alma (83 268\$).

Le pourcentage des taxes d'affaires sur les recettes totales (moyenne de 1988 à 1990) est plus élevé dans la ville de Montréal (12,94%) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (8,29%), Jonquière (9,35%) et Alma (8,01%).

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Le coût de la vie est généralement plus élevé dans la ville de Montréal que dans les villes de Chicoutimi, Jonquière et Alma.

PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DES GRANDES VILLES

PORTRAIT RÉGIONAL

La ville de Chicoutimi se situe à:

- 464 Km de Montréal;
- 211 Km de Québec;

- 662 Km de Hull.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

L'éloignement de la région des grands marchés restreint sa capacité d'accueillir des industries de biens tangibles.

Les nouvelles technologies dans le domaine des communications rendent moins problématique l'éloignement géographique des entreprises auprès des grands marchés.

L'autoroute électronique représente une opportunité exceptionnelle pour opérer de nouvelles relations d'affaires.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

PORTRAIT RÉGIONAL (SAVARD, 1989)

La région possédait comme infrastructure de transport en 1989:

- 4 installations portuaires pouvant accueillir des navires à fort tonnage;
- une voie navigable à longueur d'année (la Rivière Saguenay);

- 5 aéroports commerciaux;
- 4 bases d'hydravions commerciaux;
- 3 pistes d'atterrissement en terre battue;
- 4 600 Km de routes entretenues par le ministère des transports;
- 7 axes routiers inter régional rejoignant la Côte-Nord, la plaine du St-Laurent et l'Abitibi;
- 408 ponts;
- 367 autobus scolaires;
- 50 autobus de transport en commun;
- des compagnies privées d'autobus et des trains liant la région aux grands centres urbains.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 994; DESROSIERS ET AL, 1978; ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, 1992)

Les infrastructures de transport sont variées.

La route 175 accueille le plus de circulation inter régional en direction ou en provenance de Québec.

L'application du concept « juste à temps » par les entreprises avantage l'utilisation de la route pour répondre aux besoins des diverses clientèles. Le transport ferroviaire et le transport maritime ont perdu beaucoup de volumes au profit du transport par voie terrestre.

Le fort taux de camionnage sur la route 175 affecte la qualité de la chaussée.

Le réseau routier actuel rend la région difficilement accessible vers Québec et Montréal.

PRÉSENCE DE PARCS INDUSTRIELS

PORTRAIT RÉGIONAL (PROULX, 1994)

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 12 parcs industriels en 1994.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

Les parcs industriels de la région du Saguenay-Lac-St-Jean desservent l'ensemble des secteurs industriels ce qui provoque une concurrence directe entre eux.

Les municipalités de la région se font compétition pour attirer du développement économique dans leur milieu respectif.

Les parcs industriels de la région ne sont pas inter relié entre eux par des infrastructures routières rapides.

CENTRES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

PORTRAIT RÉGIONAL (PROULX, 1994)

La région comptait 12 centres de recherche et développement en 1994.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

Les programmes de financement favorisent les grandes équipes de recherche alors que la région compte majoritairement des groupes de recherche de petites et moyennes tailles.

Les budgets de R&D alloués à la région ne sont pas donnés au prorata de sa population (environ 2% au lieu de 4%).

Les centres de R&D sont sous financés et obtiennent difficilement des fonds de recherche des organismes qui subventionnent.

Les installations de R&D se développent selon leur dynamique interne conduisant à un dédoublement dans la recherche et le développement, des usages sous-optimal des ressources institutionnelles et de malsaines compétitions.

SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

TABLEAU RÉGIONAL (CRCD, 1994)

La région compte des fonds SOLIDE (500 000\$) par MRC et des fonds d'investissement en matière de financement de capital de risque (SOCCRENT, AMISK, SODEXFOR).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

La région s'est dotée de fonds d'investissement d'importance et d'une bonne expertise en matière de financement à capital de risque (SOCCRENT, AMISK, SODEXFOR).

La région ne dispose pas d'un fond de capital de risques suffisamment important pour financer la création et/ou le développement d'entreprises manufacturières à forte valeur ajoutée (10 à 15 millions) pour 50 à 100 emplois par projet.

Les fonds SOLIDE (500 000\$ par MRC) sont insuffisants pour supporter la création de petites entreprises par des prêts de 0 à 50 000\$.

La faible disponibilité de capital force les entrepreneurs de la région à demeurer dans les secteurs traditionnels de l'économie à faible contenu technologique.

SERVICES DE SOUTIEN ET DE CONSEILS AUX ENTREPRISES

TABLEAU RÉGIONAL (MICST, 1995; PROULX, 1994)

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait en 1994:

- 5 centres d'aide aux entreprises;
- 8 corporations de développement industriel;
- 4 centres de services d'aide aux jeunes entrepreneurs;
- 8 commissariats industriels.

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région dispose de services de soutien et de conseils aux entreprises variés.

PRÉSENCE D'IMMIGRANTS ENTREPRENEURS**TABLEAU RÉGIONAL (MUSSAFILI, 1991)**

Le Saguenay comptait 47 immigrants entrepreneurs en 1991.

L'enquête Mussafili (1991) réunit 32 immigrants entrepreneurs du Saguenay. Du nombre, 14 oeuvrent dans le commerce et 18 dans les services. Les immigrants entrepreneurs de l'enquête sont de souche européenne (40,6%), africaine (31,2%), asiatique (21,9%) ou proviennent de l'Amérique Centrale (6,3%).

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La fibre entrepreneuriale des immigrants de la région est peu développée. Environ 2,85% des immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean sont en affaires.

ACCESSIBILITÉ À LA PROPRIÉTÉ

COÛT ACCESSIBILITÉ DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE ET DU TERRAIN RÉSIDENTIEL

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBiens, 1993)

Le taux global de taxation uniformisé (\$ de taxe/100\$ d'évaluation) de 1988 à 1990 est plus élevé dans la ville de Montréal (2,19\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (2,10\$), Jonquière (1,77\$) et Alma (1,96\$).

La richesse foncière uniformisée moyenne par logement en 1990 est plus élevée dans la ville de Montréal (112 241\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (91 218\$), Jonquière (99 091\$) et Alma (83 268\$).

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La propriété est plus accessible dans les villes de Chicoutimi, Jonquière et Alma que dans la ville de Montréal.

POSSIBILITÉ DE VIVRE À LA CAMPAGNE**PORTRAIT RÉGIONAL (DESROSIERS ET AL, 1978; SAVARD, 1989)**

Le Saguenay-Lac-St-Jean est très urbanisé; 75% de sa population habite des centres urbains.

Le Saguenay-Lac-St-Jean est d'une étendue de 60 245 mille carrés. Il comptait en 1978:

- 78,4% de superficie forestière;
- 10,0% de superficie de taïga;
- 1,5% de superficie agricole;
- 10,0% de superficie aquatique;
- 0,1% de superficie urbanisée.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose:

- d'un massif montagneux s'inscrivant dans la chaîne des Laurentides atteignant 500 à 1 000 mètres d'altitude;
- de milliers de lacs et de petites tourbières parsemant le massif montagneux;

- d'un territoire forestier de 166 080 Km carré constitué majoritairement (96,3%) de forêts du domaine public;
- d'un grand nombre d'habitations de villégiature en bordure des lacs et des rivières;
- de nombreux villages.

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région concentre un milieu rural.

SERVICES

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

PORTRAIT RÉGIONAL (PROULX, 1994)

La région comptait en 1994;

- 30 bureaux et directions des ministères provinciaux et fédéraux;
- 11 conseils régionaux;
- 4 conseils MRC;

- 5 Comités d'aide au développement des collectivités.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

La région présente des organismes gouvernementaux variés.

La région présente un morcellement politique interne divisant les collectivités (guerre de clocher, etc.).

La région n'a pas de direction régionale du MAICC.

Le Saguenay-Lac-St-Jean est perçu comme une région éloignée d'où on peut difficilement offrir des services publics aux autres régions.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

PORTRAIT RÉGIONAL (GRIR, 1992)

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 756 groupes sociaux en 1992, soit:

- 35 groupes d'accueil et de référence autre qu'ethnique (maisons communautaires, services d'entraide, etc.);
- 26 groupes d'aide matérielle (centres de dépannage vestimentaire, centres populaires, Services Budgétaires Populaires, Société Saint-Vincent de Paul, etc.);
- 28 groupes pour l'alcoolisme et la toxicomanie (Alcooliques Anonymes, Al-Anon, Al-Ateen, etc.);
- 10 groupes d'alphabétisation;
- 27 groupes de bénévolat;
- 22 groupes pour le couple et la famille;
- 9 groupes de croissance personnelle;
- 12 groupes culturels (Société des Écrivains Canadiens, etc.);
- 94 groupes de développement social (Chevaliers de Colombs, Cercle des Fermières, AFEAS, Club Kiwanis, etc.);
- 27 groupes pour le bien des femmes;
- 25 groupes d'intérêts divers (associations d'avocats, clubs coopératifs, corporations professionnelles, Ordres, etc.);
- 49 groupes pour le bien des jeunes (Scouts et Guides, Maisons des Jeunes, Grands Frères et Grandes Soeurs, etc.);

- 17 groupes pour le logement (Office Municipale d'Habitation, Habitations Partagées Populaires, etc.);
- 11 groupes de médias communautaires (télévision communautaire, etc.);
- 8 groupes pour la naissance;
- 60 groupes de personnes âgées (Club de l'Âge d'Or, AQDR, etc.);
- 34 groupes pour les personnes handicapées;
- 45 groupes religieux (Conseils Paroissiaux de Pastoral, Comités de Liturgie, etc.);
- 7 groupes de santé mentale (Association Canadienne pour la Santé Mentale, etc.);
- 18 groupes de santé physique (Société Canadienne du Cancer, Fondation Canadienne pour les Maladies du Cœur, etc.);
- 110 groupes de services aux citoyens (associations étudiantes, Ambulance St Jean, Croix-Rouge, Régie du Logement, Regroupement des Assistés Sociaux et Assistées Sociales, etc.);
- 51 groupes de sports et loisirs (Associations de Chasse et Pêche, clubs sportifs, Commission des Loisirs, Services des Loisirs, etc.);
- 16 groupes d'industrie et de commerce (Association des Camionneurs, Association des Entrepreneurs en Construction, etc.);

- 8 groupes d'agriculture et de forêts (Associations Coopératives, Associations Forestières, etc.);
- 7 groupes d'aide direct (Fondation Asselin, Fondation de la Société Zoologique de St-Félicien Inc, Service d'Aide aux Contrevéniants du Saguenay Inc., etc.).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Les organismes communautaires de la région sont nombreux et variés.

Plusieurs organismes communautaires ont des difficultés de financement.

UNIVERSITÉS, COLLÈGES ET ÉCOLES

PORTRAIT RÉGIONAL (CRCD, 1994; GRIR, 1992; ZINS, BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, 1994)

Le réseau de l'éducation du Saguenay-Lac-St-Jean compte:

- 1 université;
- 4 cégeps;
- 25 écoles secondaires publiques dont une de langue anglaise;
- 13 centres de formation professionnelle au secondaire;

- 10 centres de formation professionnelle et technique;
- 12 commissions scolaires, dont une Eastern Québec dans deux municipalités;
- 102 écoles primaires publiques dont une de langue anglaise;
- 4 établissements privés de niveau secondaire et primaire;
- 1 485 employés dans le secteur collégial en 1992-1993;
- 526 employés dans le secteur universitaire en 1992-1993;
- 183 chargés de cours dans le secteur universitaire en hiver 1993;
- 6 007 employés dans le secteur préscolaire, primaire et secondaire en 1992-1993;
- 41 certificats, 39 baccalauréats et 12 maîtrises en 1992-1993;
- 76 programmes professionnels au secondaire;
- 98 programmes techniques au collégial;
- des champs d'excellence collégiaux tels le pilotage aérien, l'art et la technologie des médias, la musique, les techniques policières et les sciences naturelles.

**COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA
(DESBIEENS, 1993)**

Le nombre d'établissements privés de niveau secondaire et primaire par 10 000 habitants en 1991 est plus élevé dans la ville de Montréal (0,84) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,47), Jonquière (0) et Alma (0,38).

Le nombre d'écoles primaires par 10 000 habitants en 1991 est moins élevé dans la ville de Montréal (1,73) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (3,90), Jonquière (2,89) et Alma (4,15).

Le nombre d'écoles secondaires par 10 000 habitants en 1991 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,79) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,94), Jonquière (1,36) et Alma (1,13).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRCD, 1994)

La population est bien pourvue dans le domaine de l'éducation surtout au niveau primaire, secondaire et collégial.

Le Saguenay-Lac-St-Jean est perçu comme une région éloignée d'où on peut difficilement offrir des services publics aux autres régions.

SERVICES DE SANTÉ DE QUALITÉ**PORTRAIT RÉGIONAL (ZINS, BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, 1992)**

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait en 1992:

- 10 hôpitaux;
- 8 CLSC;
- 16 centres d'accueil et d'hébergement;
- 7 centres de réadaptation;
- 1 centre des services sociaux.

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBIEENS, 1993)

Le nombre de lits de soins de longue durée en centre hospitalier par 1 000 habitants en 1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (5,61) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (1,09), Jonquière (1,02) et Alma (1,13).

Le nombre de lits de courte durée en centre hospitalier par 1 000 habitants en 1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (9,46) que dans les villes de Jonquière (3,41) et

Alma (7,36). La ville de Chicoutimi dispose d'un nombre de lits par 1,000 habitants supérieur (9,56) à la ville de Montréal.

Le nombre de lits en centre d'hébergement par 1 000 habitants en 1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (7,95) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (4,27), Jonquière (3,58) et Alma (2,68).

Le nombre de psychologues par 1 000 habitants en 1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (1,46) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,94), Jonquière (0,17) et Alma (0,45).

Le nombre de médecins spécialistes par 1 000 habitants en 1991-1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (2,76) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (1,79), Jonquière (0,36) et Alma (0,87).

Le nombre de médecins omnipraticiens par 1 000 habitants en 1991-1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (1,66) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (1,29), Jonquière (0,78) et Alma (1,40).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région présente un réseau varié de santé et de services sociaux.

La ville de Montréal est mieux pourvue en équipements et personnels médicaux que les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi, Jonquière et Alma.

La région présente des problèmes dans ses budgets de fonctionnements.

Le Saguenay-Lac-St-Jean est perçu comme une région éloignée d'où on peut difficilement offrir des services publics aux autres régions (CRCD, 1994).

SERVICE D'AIDE ET DE SUPPORT AUX IMMIGRANTES

PORTRAIT RÉGIONAL

Le Saguenay-Lac-St-Jean compte en 1996:

- 2 organismes de communautés culturelles (un laotien dans les loisirs et la culture, un ethnoculturel dans l'accueil et l'intégration);

- une chaire qui appuie les actions et la réflexion sur les processus d'intégration et de cohabitation interculturelle (Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturels).

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (ZINS, BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, 1992)

Les infrastructures d'accueil et d'intégration sont adéquates dans les industries et le milieu universitaire. Il existe très peu de moyens mis à la disposition des immigrants à l'extérieur de ces milieux.

VIE SOCIALE

Hospitalité de la population locale

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBiens, 1993)

L'hospitalité de la population locale est difficilement quantifiable. Les données suivantes peuvent tout de même éclairer l'état du facteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

Les crimes par 1 000 habitants en 1991 sont plus nombreux dans la ville de Montréal (164,25) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (87,66), Jonquière (68,69) et Alma (83,85).

Le nombre de chambres de catégorie 3 fleurs de lys et plus par 1 000 habitants en 1990-1991 est moins élevé dans la ville de Montréal (11,5) que dans la ville de Chicoutimi (14,0). La ville de Montréal possède toutefois plus de chambres par 1 000 habitants que Jonquière (3,6) et Alma (10,0).

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose de plusieurs installations récréo-touristiques (plages, camping, ski alpin, réseau de motoneige, sentiers de randonnée pédestre, espaces verts, etc.).

ASSOCIATIONS D'AFFAIRES

PORTRAIT RÉGIONAL (GRIR, 1992)

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait en 1992:

- 13 chambres de commerce;
- 6 SIDAC.

CENTRES RÉCREATIFS, ACTIVITÉS SOCIALES, ACTIVITÉS DE PLEIN AIR**PORTRAIT RÉGIONAL (CRCD, 1994; CRC, 1993)**

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose de plusieurs installations récréo-touristiques (plages, camping, ski alpin, réseau de motoneige, sentiers de randonnée pédestre, espaces verts, etc.).

Le secteur du cinéma et vidéo comptait en 1993:

- 10 organismes de diffusion (cinémas, ciné-clubs, ciné-parcs);
- 36 organismes de distribution œuvrant dans la location et la vente de cassettes vidéo.

Le domaine des arts visuels comptait en 1993:

- 33 organismes de création-production-diffusion (galeries, boutiques d'exposants, etc.);
- 7 organismes d'événement de diffusion (festivals, expo-concours, expositions).

La discipline théâtre comptait en 1993:

- 9 théâtres d'été;

- 3 événements de diffusion dont la Fabuleuse Histoire d'un Royaume à ville de La Baie.

La discipline diffusion comptait en 1993:

- 8 grandes (+ de 500 places) et moyennes salles (275-500 places) ayant une capacité totale de 4 900 places aménagées pour la diffusion de spectacles;
- 6 moyennes et petites salles (d'une jauge inférieure de 300 places);
- 47 organismes de lieux de diffusion (auditorium, café théâtre, etc.);
- 4 salles estivales;
- 10 auditoriums.

La discipline musique comptait en 1993:

- 51 organismes de création et d'interprétation oeuvrant principalement dans les chorales;
- 14 détaillants de disques, CD et cassettes;
- 10 organismes d'événements et diffusion, dont l'Opérette du Carnaval.

La discipline danse comptait en 1993:

- 31 organismes de formation oeuvrant majoritairement dans la danse sociale;
- 8 organismes de création-production majoritairement des troupes folkloriques;
- 1 organisme d'événement de diffusion, soit la Folklo Fête à Chicoutimi.

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 35 organismes de loisir en 1993, dont:

- 4 en loisirs culturels;
- 1 en loisir socio-éducatif;
- 9 en loisirs scientifiques;
- 5 en loisirs fauniques;
- 2 en loisirs de plein air;
- 5 en multi secteurs.

Les organismes de loisirs regroupaient 1 198 clubs locaux rejoignant 180 819 individus par le biais d'événements divers.

Les activités reliées à la faune rejoignaient 42% de la population du Saguenay-Lac-St-Jean en 1989 comparativement à la moyenne québécoise qui est de 24%.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose:

- d'une cinquantaine d'associations, de regroupement d'utilisateurs et de corporations reliés aux activités de la faune;
- de 1 300 cabanes de pêche blanche sur le Saguenay en 1994;
- de 5 rivières à saumon;
- d'un bassin de truites mouchetées pures et indigènes le plus important en Amérique;
- de 36 pourvoiries en 1993 dont 20 détenants des droits exclusifs sur un total de 1 944 Km carré et 16 sans droits exclusifs;
- d'un bassin d'orignaux et d'ours pour la chasse.

**COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA
(DESBRIENS, 1993)**

Le nombre de musées par 10 000 habitants en 1992 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,20) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,47), Jonquière (0,34) et Alma (0,38).

Le nombre de galeries d'art par 10 000 habitants en 1992 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,78) que dans les villes de Chicoutimi (1,40) et Jonquière (0,85). La ville d'Alma observe un nombre inférieur (0,38) de galeries d'art par 10 000 habitants que la ville de Montréal.

Le nombre de librairies par 10 000 habitants en 1992 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,85) que dans la ville de Chicoutimi (2,18). Les villes de Jonquière (0,51) et Alma (0,75) observent un nombre inférieur de librairies par 10 000 habitants que la ville de Montréal.

Le nombre de places au cinéma par 10 000 habitants en 1992 est plus élevé dans la ville de Montréal (1,282) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (263), Jonquière (234) et Alma (268).

Les dépenses en culture et loisir par habitant (moyenne de 1986 à 1990) sont plus élevées dans la ville de Montréal (130,65\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (92,53\$), Jonquière (106,99\$) et Alma (112,48\$).

Le nombre de piscines par 1 000 habitants (moyenne de 1986 et 1992) est moins élevé dans la ville de Montréal (0,50) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (7,0), Jonquière (10,0) et Alma (3,0).

Le nombre de patinoires couvertes par 10 000 habitants (moyenne de 1986 et 1992) est moins élevé dans la ville de Montréal (0,22) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,57), Jonquière (0,69) et Alma (0,77).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Les équipements et les activités de loisirs sont nombreux et variés.

Le caractère privé des berges entrave le développement de la récréation et du plein air.

VIE CULTURELLE

PRÉSENCE DE COMMUNAUTES CULTURELLES

PORTRAIT RÉGIONAL (MAIICC, 1995)

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 1 650 immigrants en 1991. La part de la population immigrée sur la population totale de la région (283 205) est de 0,6% comparativement à 8,7% pour l'ensemble du Québec.

Les immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 sont nés en Europe (41,8%), en Amérique (30,3%), en Asie (23,0%) et en Afrique (5,2%).

Les cinq principaux pays de naissance des immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 sont les États-Unis (14,2%), la France (14,2%), le Laos (12,1%), l'Italie (5,2%) et Haïti (4,2%).

Les immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 sont majoritairement catholiques (77,9%). Les autres sont protestants (5,8%), d'autres religions (11,5%) ou d'aucune religion (4,8%).

La moitié (50,9%) des immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 connaissent le français seulement, 46,4% connaissent le français et l'anglais, 1,5% connaissent l'anglais seulement et 1,5% connaissent ni le français ni l'anglais.

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (MAHCC 1995)

Il existe peu d'immigrants dans la région. Ceux âgés de 15 ans et plus et occupés en 1991 (47,4%) exercent majoritairement des professions libérales (39,8%), font du travail de bureau (13,3%), oeuvrent dans les services (10,9%) ou occupent des postes de direction (10,9%).

POSSIBILITÉ DE PRATIQUER SA RELIGION

PORTRAIT RÉGIONAL (MAHCC, 1995)

La population du Saguenay-Lac-St-Jean recensée en 1991 est majoritairement catholique (97,3%), ce qui est supérieur à la moyenne québécoise de 86,1%.

POSSIBILITÉ DE PARLER LE FRANÇAIS**PORTRAIT RÉGIONAL (MAHIC, 1995)**

La langue maternelle de la population du Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 est principalement le français (98,6%), ce qui est supérieur à la moyenne québécoise de 81,6%.

Le Saguenay-Lac-St-Jean est la région la plus francophone du Québec. La majorité (88,0%) de la population du Saguenay-Lac-St-Jean recensée en 1991 connaissent le français seulement, 11,9% connaissent le français et l'anglais, 0,1% connaissent l'anglais seulement et 0% connaissent ni le français ni l'anglais.

CENTRES CULTURELS ET ACTIVITÉS CULTURELLES**PORTRAIT RÉGIONAL (CRC, 1993)**

Le secteur du cinéma et vidéo comptait en 1993:

- 2 organismes de formation, dont 1 certificat en cinéma-vidéo à l'UQAC et les arts et technologies des médias au Cégep de Jonquière;

- 7 organismes de création-production faisant des productions publicitaires et des vidéos promotionnels;
- 10 organismes de diffusions (cinémas, ciné-clubs, ciné-parcs);
- 36 organismes de distribution oeuvrant dans la location et la vente de cassettes vidéos.

Le secteur des communications comptait en 1993:

- 3 organismes de formation dont le baccalauréat en communication à l'UQAC;
- 17 organismes de médiats écrits (journaux, revues);
- 25 organismes de médias électroniques (radio, télévision);
- 3 organismes de publicité télévisuelle indépendants.

Le domaine des arts visuels comptait en 1993:

- 10 organismes de formation;
- 33 organismes de création-production-diffusion (galeries, boutiques d'exposants, etc.);
- 7 organismes d'événements de diffusion (festivals, expo-concours, expositions).

Le domaine du patrimoine comptait en 1993:

- 9 sociétés d'histoire regroupant 1,500 membres;
- 1 centre régional d'Archives Nationales;
- 3 musées privés accrédités;
- 8 musées privés non accrédités;
- 8 organismes de formation (programmes donnés principalement par l'UQAC);
- 4 groupes de recherche rattachés à l'UQAC;
- 59 organismes de conservation et de mise en valeur (monuments historiques, musées, œuvres historiques classées, centres d'archives privées, sites archéologiques classés, etc.);
- 1 organisme d'événement de diffusion, soit le festival des crèches de Noël à Rivière-Eternité.

La discipline lettre et livres comptait en 1993:

- une des plus importantes maisons d'édition hors des grands centres, soit les Éditions JCL;
- une dizaine d'autres maisons d'édition orientées vers la publication à compte d'auteur;
- 22 librairies;

- 10 bibliothèques publiques autonomes pour les municipalités de 5 000 habitants et plus, sans compter la bibliothèque de l'UQAC et celles des Cégeps;
- 56 bibliothèques affiliées au réseau du Centre régional des services desservant chacune des municipalités de moins de 5 000 habitants;
- 12 organismes de formation dont 4 programmes de formation dispensés à l'UQAC;
- 10 organismes de création-production, principalement des maisons d'édition à compte d'auteur;
- 2 événements de diffusion soit le Salon du livre et le Gala du livre;
- 5 publications culturelles soit Saguenayensia, Protée, Lubie, Québec Sciences, Revue Info-Culture.

La discipline théâtre comptait en 1993:

- 2 écoles de formation;
- 18 organismes de création-production-diffusion principalement des troupes amateurs;
- 9 théâtres d'été;
- 3 événements de diffusion dont la Fabuleuse Histoire d'un Royaume à ville de La Baie.

La discipline diffusion comptait en 1993:

- 8 grandes (+ de 500 places) et moyennes salles (275-500 places) d'une capacité de 4 900 places aménagées pour la diffusion de spectacles;
- 6 moyennes et petites salles (d'une jauge inférieure à 300 places);
- 44 organismes de diffusion (théâtre, concours de chanson, spectacles de musique, etc.);
- 47 organismes de lieux de diffusion (auditoriums, café théâtre, etc.);
- 4 salles estivales;
- 10 auditoriums.

Le secteur des métiers d'art comptait en 1993:

- 1 organisme de formation;
- 23 organismes de commercialisation (boutiques, ateliers, etc.);
- 2 organismes d'événements de diffusion soit le salon et le prix d'excellence des métiers d'art.

La discipline musique comptait en 1993:

- 18 organismes de formation;
- 51 organismes de création et d'interprétation oeuvrant principalement dans les chorales;

- 11 organismes de production;
- 14 commerces vendant des instruments de musique;
- 14 détaillants de disques, CD et cassettes;
- 10 organismes d'événements et diffusion, dont l'Opérette du Carnaval
- plus de 120 musiciens professionnels « classiques ».

La discipline danse comptait en 1993:

- 31 organismes de formation oeuvrant majoritairement dans la danse sociale;
- 8 organismes de création-production majoritairement des troupes folkloriques;
- 1 organisme d'événement de diffusion, soit la Folklo Fête à Chicoutimi.

**COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA
(DESBIEINS, 1993)**

Le nombre de musées par 10 000 habitants en 1992 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,20) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (0,47), Jonquière (0,34) et Alma (0,38).

Le nombre de galeries d'art par 10 000 habitants en 1992 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,78) que dans les villes de Chicoutimi (1,40) et Jonquière (0,85). La ville

d'Alma observe un nombre inférieur (0,38) de galeries d'art par 10 000 habitants que la ville de Montréal.

Le nombre de librairies par 10 000 habitants en 1992 est moins élevé dans la ville de Montréal (0,85) que dans la ville de Chicoutimi (2,18). Les villes de Jonquière (0,51) et Alma (0,75) observent un nombre inférieur de librairies par 10 000 habitants que la ville de Montréal.

Les dépenses en culture et loisirs par habitant (moyenne de 1986 à 1990) sont plus élevées dans la ville de Montréal (130,65\$) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (92,33\$), Jonquière (106,99\$) et Alma (112,48\$).

Le nombre de livres en bibliothèque par habitant en 1990 est plus élevé dans la ville de Montréal (2,35) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (1,01), Jonquière (1,70) et Alma (1,72).

ÉTAT DE LA SITUATION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CRD, 1994)

Les infrastructures culturelles de la région sont nombreuses et variées.

Le réseau de la bibliothèque doit être amélioré sur le plan des infrastructures et de la quantité de livres disponibles.

Le domaine du cinéma et vidéo est fortement centralisé dans la grande région urbaine de Montréal.

La région dénote une créativité artistique certaine.

Plusieurs secteurs culturels ont des problèmes de financement.

ENVIRONNEMENT

BEAUTÉ DU PAYSAGE

PORTRAIT RÉGIONAL (SAVARD, 1989)

Le fait de trouver beauté à un paysage reste relatif à chacun. Les amants de la nature sont bien servis au Saguenay-Lac-St-Jean.

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose à cet effet:

- d'un fjord d'une longueur de 104 Km, d'une largeur moyenne de 2,5 Km et d'une profondeur moyenne de 210 mètres;
- du cinquième plus grand lac du Québec d'une longueur de 43,8 Km et d'une largeur moyenne de 24 Km;
- d'un massif montagneux s'inscrivant dans la chaîne des Laurentides atteignant 500 à 1 000 mètres d'altitude;
- de milliers de lacs et de petites tourbières parsemant le massif montagneux;
- d'un relief se présentant sous forme de collines arrondies, de larges et profondes vallées et de deux dômes surélevés dominant le plateau environnant;
- d'un territoire forestier de 166 080 Km carré constitué majoritairement (96,3%) de forêts du domaine public;
- d'un grand nombre d'infrastructures récréo-touristiques (pistes de randonnée, de motoneige ou de ski de fond, équipements de camping, bases de plein air, réserves, pourvoiries, parcs, habitations de villégiature en bordure des lacs et des rivières, etc.);
- d'espèces vertébrées variées (401) dont 250 oiseaux, 74 poissons, 62 mammifères, 11 amphibiens et 3 reptiles;
- d'un nombre considérable d'espèces invertébrées (18 000).

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (DESROSIERS, 1978)

La région dispose d'une belle nature.

Le caractère privé de la majorité des berges entravent le développement de la récréation et du plein air.

GRANDS ESPACES TERRITORIAUX VIERGES ET PARCS NATURELS**PORTRAIT RÉGIONAL (DESROSIERS ET AL. 1978, CRCD, 1994; MAIICC, 1995)**

La population du Saguenay-Lac-St-Jean comptait 293 273 personnes en 1991, ce qui représente 4,1% de la population québécoise.

Le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean est d'une étendue de 60 245 mille carré. Il comptait en 1978:

- 78,4% de superficie forestière;
- 10,0% de superficie de taïga;
- 1,5% de superficie agricole;
- 10,0% de superficie aquatique;

- 0,1% de superficie urbanisée.

Le Saguenay-Lac-St-Jean compte en parcs naturels:

- 2 parcs provinciaux et bientôt un troisième soit le massif des Monts Valins.

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBIEENS, 1993)

Le nombre de population recensée en 1991 est plus élevé dans la ville de Montréal (1 017 666) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (62 670), Jonquière (53 933) et Alma (25 910).

Le nombre d'habitants au Km carré (densité) en 1991 est plus élevé dans la ville de Montréal (5 741) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (400), Jonquière (276) et Alma (237).

FAIT SAILLANT SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région est pourvue de grands espaces territoriaux

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL**PORTRAIT RÉGIONAL (SAVARD, 1989)**

Le flottage de bois (un million de mètres cubes par an) sur les plans d'eau du Saguenay-Lac-St-Jean détériore le milieu aquatique.

Plusieurs rivières de la région sont affectées par la pollution diffuse d'origine agricole.

Les rejets toxiques (cyanure, mercure, etc.) des industries ont contaminé la vie aquatique.

Il existe des programmes d'assainissement de l'environnement fait par les grandes entreprises de la région dont Alcan.

COMPARAISON ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES VILLES DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET ALMA (DESBIEENS, 1993)

Le nombre de degrés-jours au-dessus de 18 degrés Celsius (moyenne de 1951 à 1980) est plus élevé dans la ville de Montréal (327) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (129), Jonquière (98) et Alma (96).

La température moyenne en juillet (moyenne de 1951 à 1980) est plus élevée dans la ville de Montréal (21,8) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean

soit Chicoutimi (19,1), Jonquière (18,5) et Alma (17,9).

La température moyenne en janvier (moyenne de 1951 à 1980) est moins élevée dans la ville de Montréal (-8.7 degrés Celsius) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (-14,6 degrés Celsius), Jonquière (-15,7 degrés Celsius) et Alma (-16,1 degrés Celsius).

Le nombre de jours de précipitation mesurable (moyenne de 1951 à 1980) est plus élevé dans la ville de Montréal (116) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (113), Jonquière (101) et Alma (108).

La fréquence de collecte des ordures (moyenne de 1986 et 1992) est plus grande dans la ville de Montréal (2,00) que dans les trois plus grandes villes du Saguenay-Lac-St-Jean soit Chicoutimi (1,00), Jonquière (1,50) et Alma (1,00).

Le nombre de jours avec avis d'ébullition de l'eau (moyenne de 1990 et 1991) est moins élevé dans la ville de Montréal (2,50) que dans les villes de Chicoutimi (5,05) et Alma (17,50). La ville de Jonquière observe un taux inférieur (1,25) à la ville de Montréal.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Divers polluants émis dans l'air, dans l'eau et le sol par les usines de la région affecte la qualité de l'environnement naturel.

VIE FAMILIALE

PRESENCE DE FAMILLE, POSSIBILITE DE PRATIQUER DES ACTIVITES FAMILIALES, RENCONTRE FAMILIALE

PORTRAIT RÉGIONAL (MAHICC, 1995, CRCD, 1994)

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 1 650 immigrants en 1991. La part de la population immigrée sur la population totale de la région (283 205) est de 0,6% comparativement à 8,7% pour l'ensemble du Québec.

Les immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 sont nés en Europe (41,8%), en Amérique (30,3%), en Asie (23,0%) et en Afrique (5,2%).

Les cinq principaux pays de naissance des immigrants recensés au Saguenay-Lac-St-Jean en 1991 sont les États-Unis (14,2%), la France (14,2%), le Laos (12,1%), l'Italie (5,2%) et Haïti (4,2%).

Le Saguenay-Lac-St-Jean dispose de plusieurs installations récréo-touristiques (plages, camping, ski alpin, réseau de motoneige, sentiers de randonnée pédestre, espaces verts, etc.).

Le Saguenay-Lac-St-Jean comptait 35 organismes de loisir en 1993, dont:

- 4 en loisirs culturels;
- 1 en loisir socio-éducatif;
- 9 en loisirs scientifiques;
- 5 en loisirs fauniques;
- 2 en loisirs de plein air;
- 5 en multi secteurs.

Les organismes de loisirs regroupaient 1 198 clubs locaux rejoignant 180 819 individus par le biais d'événements divers.

Le secteur du cinéma et vidéo comptait en 1993:

- 10 organismes de diffusions (cinémas, ciné-clubs, ciné-parcs);
- 36 organismes de distribution oeuvrant dans la location et la vente de cassettes vidéos.

Le domaine des arts visuels comptait en 1993:

- 33 organismes de création-production-diffusion (galeries, boutiques d'exposants, etc.);
- 7 organismes d'événements de diffusion (festivals, expo-concours, expositions).

Le domaine du patrimoine comptait en 1993:

- 3 musées privés accrédités;
- 8 musées privés non accrédités;
- 59 organismes de conservation et de mise en valeur (monuments historiques, musées, œuvres historiques classées, centres d'archives privées, sites archéologiques classés, etc.);
- 1 organisme d'événement de diffusion, soit le festival des crèches de Noël à Rivière-Eternité.

La discipline théâtre comptait en 1993:

- 18 organismes de création-production-diffusion principalement des troupes amateurs
- 9 théâtres d'été;

- 3 événements de diffusion dont la Fabuleuse Histoire d'un Royaume à ville de La Baie.

La discipline diffusion comptait en 1993:

- 8 grandes (+ de 500 places) et moyennes salles (275-500 places) d'une capacité de 4 900 places aménagées pour la diffusion de spectacles;
- 6 moyennes et petites salles (d'une jauge inférieure à 300 places);
- 44 organismes de diffusion (théâtre, concours de chanson, spectacles de musique, etc.);
- 47 organismes de lieux de diffusion (auditoriums, café théâtre, etc.);
- 4 salles estivales;
- 10 auditoriums.

La discipline musique comptait en 1993:

- 51 organismes de création et d'interprétation oeuvrant principalement dans les chorales;
- 10 organismes d'événements et diffusion, dont l'Opérette du Carnaval;
- plus de 120 musiciens professionnels « classiques ».

La discipline danse comptait en 1993:

- 31 organismes de formation oeuvrant majoritairement dans la danse sociale;
- 8 organismes de création-production majoritairement des troupes folkloriques;
- 1 organisme d'événement de diffusion, soit la Folklo Fête à Chicoutimi.

FAITS SAILLANTS SUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région compte peu d'immigrants.

La région est bien pourvue en activités familiales.